

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 30/1 (2003)

DOI: 10.11588/fr.2003.2.45483

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

Miszellen

MICHAEL MÜLLER

AUSGEWÄHLTE QUELLEN ZUR JESUITENAUFHEBUNG IN FRANKREICH 1761–1765

Die staatlich verfügte Aufhebung der Jesuiten in Frankreich in den Jahren 1761–1765 hat einen kaum zu unterschätzenden Stellenwert für die weltweite kirchenrechtliche Ordensaufhebung 1773 durch Papst Clemens XIV. Daher ist es ein dringendes Desiderat, wenigstens einige der Schlüsselquellen hierzu besser zugänglich zu machen, als dies bisher der Fall ist, nämlich (1.) das pro-jesuitische Gutachten der außerordentlichen französischen Klerusversammlung vom 30. Dezember 1761¹ sowie (2.) das Verzeichnis der Jesuiten, die sich am 22. Juli 1763 im Jurisdiktionsbereich des Parlaments von Paris aufhielten². Vorab sollen zur besseren Einordnung in den historischen Gesamtzusammenhang einige einführende Hinweise geboten werden³.

- 1 In: Archives Nationales de France (A.N.F.), Paris, Série K 1361; Bibliothèque Nationale de France (B.N.F.), Paris, L⁵ d 558, sowie Collection Joly de Fleury, Vol. 1612, f° 256. Der Text wurde zwar bereits wiederholt veröffentlicht, doch sind diese beiden Editionen nicht nur heute sehr selten, sondern zudem – und das begründet die Notwendigkeit einer textkritischen Neuedition – mit mancherlei Unvollkommenheiten behaftet, wie ein Vergleich mit dem Originaltext beweist. Erstdruck in: Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du Clergé de France depuis l'année 1560. 9 Bde., Paris 1780, Bd. 8, Teil 2, Nr. 1. Ebenso in: Carié, DE LA CHARIE (Hg.), Documents historiques, critiques, apologétiques concernant la Compagnie de Jésus. 9 Teile in 1 Bd., Teil 1: Actes du Clergé de France et du Pape Clément XIII, en faveur des Jésuites, de 1761 à 1764, Paris 1827, hier S. 9–27, zit. Actes du Clergé. Wichtige Begleittexte hierzu auch bei: M. P. PICOT, Mémoires pour servir à l'Histoire Écclésiastique pendant le dix-huitième siècle. 7 Bde., Bd. 2: 1725–1779, Année 1761. Paris (2) 1815, zit.: PICOT, Mémoires.
- 2 Diese bisher unveröffentlichte Quelle wurde von Generalstaatsanwalt Joly de Fleury und seinen Mitarbeitern angelegt, ist also kein Ordenskatalog, sondern ein Verzeichnis aus einer Gerichtsregisterstratur. Sie wird in der B.N.F Paris, Collection Joly de Fleury konserviert: État dressé en exécution de l'Arrêt rendu en la Cour, toutes les Chambres assemblées, le 22 Juillet 1763, de tous ceux des Prêtres, Ecoliers, et autres ci-devant de la Société se disant de Jésus, qui sont compris dans tous les États et Procès-Verbaux dressés en conséquence des Arrêts de la Cour des 6 Août 1761, 23 Avril et 6 Août 1762, à l'exception néanmoins de ceux, qui, avant le 4 Février 1763, ont présenté leurs Requêtes à la Cour, toutes les Chambres assemblées, à fin de Pensions annuelles et alimentaires, dont l'État a été annexé à la Minute de l'Arrêt de la Cour du 22 Février 1763, in: B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1610, ff° 48–110. Im folgenden zit.: »Joly de Fleury, État S.J. 1763«.
- 3 Vgl. Michael MÜLLER, Die Entwicklung des höheren Bildungswesens der französischen Jesuiten im 18. Jahrhundert bis zur Aufhebung 1762–1764. Mit besonderer Berücksichtigung der Kollegien von Paris und Moulins. Diss. Mainz, Frankfurt a. M. (u. a.) 2000 (= Mainzer Studien zur Neueren Geschichte, Bd. 4); DERS., Die Opposition von Papst Clemens XIII. und des gallikanischen Episkopats gegen die Unterdrückung der Gesellschaft Jesu in Frankreich 1761–1765, Marburg 1996. (= Edition Wissenschaft, Reihe Geschichte, Bd. 14).

Im Sommer 1761 spitzte sich durch mehrere Entscheidungen des Parlaments von Paris gegen den Jesuitenorden dessen Lage in Frankreich dramatisch zu. Die drohende Ordensaufhebung zeichnete sich ab. Der den Jesuiten überwiegend positiv gesonnene französische Episkopat mischte sich aber nicht auf eigene Initiative in diese Angelegenheit ein, sondern wurde von König Ludwig XV. am 30. November 1761 zu einer außerordentlichen Klerusversammlung⁴ zusammengerufen und um ein Gutachten gebeten. Der Herrscher wollte die Bischöfe in den Entscheidungsprozeß über das weitere Vorgehen einbeziehen, weil er sich von den anti-jesuitischen Kräften, die auf eine rasche Ordensauflösung drängten – neben dem Parlament von Paris insbesondere der königliche Minister de Choiseul – in die Enge gedrängt fühlte. Der König wollte sich seine Handlungen nicht von Ministern und Gerichtsräten vorschreiben lassen und beabsichtigte, wie er den Kirchenhirten des Königreiches in seinem Einladungsschreiben mitteilte, eine so wichtige Entscheidung nicht zu fällen, ohne ihren Rat einzuhören⁵. Vier Fragen legte er der Versammlung zur Begutachtung vor: (1.) die Nützlichkeit der Jesuiten in den Bereichen Schulpflege, Bildung und Wissenschaft, Seelsorge, Gottesdienst und Volksfrömmigkeit, sodann (2.) ihre Haltung zum Ultramontanismus, der Regizidlehre und den vier Gallikanischen Artikeln von 1682, weiterhin (3.) zur Jurisdiktionsgewalt der Diözesanbischöfe und den Exemptionsprivilegien des Ordens und schließlich (4.) der ordensrechtliche Charakter und Umfang der Autorität des Generaloberen, vor allem im Hinblick auf die vom König angestrebte Ordensreform⁶. Die Bischöfe durften sich über das Kalkül Ludwigs XV. im klaren gewesen sein, denn sie wußten, wie in diesem Kampf die Fronten verließen und was der König einerseits und der Papst andererseits von ihnen erwarteten. Letzterer war von der Versammlung über ihre Zusammenkunft informiert worden. Gleich über mehrere Kanäle – Kardinal de Rochechouart, Kardinalstaatssekretär Torrigiani und der päpstliche Nuntius in Frankreich Pamili – war Clemens XIII. auch stets über den Verlauf des Treffens gut im Bilde. Der Papst hatte aber aus Achtung vor der Unabhängigkeit des französischen Episkopates darauf verzichtet, ihm Vorgaben zu machen, wohl auch, um den König nicht durch Interventionen zu verärgern. Gleichwohl war der Druck widersprüchlicher Erwartungshaltungen immens stark und prägte die ganze Versammlung und auch den Tenor des Gutachtens⁷. An der Klerusversammlung unter dem Vorsitz des Pariser Erzbischofs Christophe de Beaumont Du Repaire⁸ nahmen 51 Bischöfe⁹ teil, darunter vier Kardinäle¹⁰, zehn Erzbischöfe¹¹ und 37

- 4 Die Assemblées du Clergé, und zwar sowohl die seit 1561 alle fünf bis zehn Jahre stattfindenden ordentlichen als auch die außerordentlichen Versammlungen wie die von 1761, waren das höchste beschlußfassende Gremium der französischen Kirche. Vgl. Louis SERBAT, *Les Assemblées du Clergé de France. Origines, Organisation, Développement 1561–1615*, Paris 1906, S. 17f.; William Henley JERVIS, *The Gallican Church. A History of the Church of France from the Concordat of Bologna A. D. 1516 to the Revolution*. 2 Bde., Bd. 1, London 1872, S. 7ff.
- 5 Vgl. als Quelle: PICOT, *Mémoires* (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 405ff.
- 6 Vgl. *Actes du Clergé* (wie Anm. 1), Vorwort, S. 6. PICOT, *Mémoires* (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 405f.
- 7 Vgl. Dale VAN KLEY, *The Jansenists and the Expulsion of the Jesuits from France 1757–1765*, New Haven, London 1975, S. 171f., zit.: VAN KLEY, *Jansenists*; Michel ANTOINE, *Louis XV*, Paris 1989, S. 936, zit.: ANTOINE, *Louis XV; Actes du Clergé* (wie Anm. 1), S. 6; PICOT, *Mémoires* (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.
- 8 Vgl. André CHAPEAU, und Fernand Combaluzzier, *Episcopologe Français des Temps Modernes 1592–1973*, Paris 1977, S. 183, zit.: CHAPEAU, COMBALUZZIER, *Episcopologe*; VAN KLEY, *Jansenists* (wie Anm. 7) S. 24, 41, 64, 72f., 95, 210; ANTOINE, *Louis XV* (wie Anm. 7) S. 617, 628–641, 652–664, 686, 688, 707f., 753f., 889–891, 985f.; Julian SWANN, *Politics and the Parlement of Paris under Louis XV, 1754–1774*, Cambridge/Mass. 1995, S. 108f., 111ff., 125, 215, 356.
- 9 Vgl. *Actes du Clergé* (wie Anm. 1), S. 6; PICOT, *Mémoires* (wie Anm. 1) Bd. 2, S. 406f.
- 10 Die Kardinäle François-Joachim de Pierre de Bernis (Albi), Louis-René-Édouard de Rohan-Guémené (Straßburg), Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré (Besançon) sowie der Bischof von

weitere Diözesanbischöfe¹². Die Vollversammlung beauftragte eine Kommission aus zwölf Prälaten, jeweils sechs Erzbischöfen und Bischöfen unter dem Vorsitz des Erzbischofs von Sens, Paul Albert de Luynes¹³, mit der Erstellung eines umfangreichen Gutachtens. Als Berichterstatter fungierte Jacques de Flesseles und als Verbindungsman zum Provinzialoberen der Pariser Jesuiten, P. Étienne de La Croix (1760–1762)¹⁴, dessen Vertrauter P. Henri Griffet¹⁵. Das Gutachten der Prälatenkommission¹⁶, *un éclatant hommage en faveur de religieux*¹⁷, wurde nach Abschluß der Beratungen am 30. Dezember 1761 der Vollversammlung des Klerus zur Abstimmung vorgelegt. Eine überwältigende Mehrheit von 44

Bayeux Pierre-Jules-César de Rochechouart-Montigny. Vgl. CHAPEAU, COMBALUZZIER, Episcopologe (wie Anm. 8), S. 447, 471, 238 und 470.

- 11 Dies waren, neben dem Gastgeber und Vorsitzenden, dem Erzbischof von Paris Christophe de Beaumont, neun Mitbrüder: Paul d'Albert de Luynes aus Sens, Henri Hachette des Portes aus Reims, Charles de Saint-Albin aus Cambrai, Jean de Cairol de Madaillan aus Narbonne, Bernadin-François Fouquet aus Embrun, Jean-François de Chatillard de Montillet de Grenaud aus Auch, Louis-Jacques d'Audibert de Lussan aus Bordeaux, Jean-Joseph Chapelle de Saint-Jean de Jumilhac aus Arles und Arthur-Richard Dillon aus Toulouse. Vgl. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.; CHAPEAU, COMBALUZZIER, Episcopologe (wie Anm. 8) S. 334, 479, 218, 303, 234, 174, 230, 266.
- 12 Es waren dies, neben den beiden Generalagenten (den Bischöfen von Angoulême und Chalons-sur-Marne): François de Fitz-James von Soissons, Gilbert de Montmorin de Saint Hérem von Langres, Charles-Louis de Froullay de Tessé von Le Mans und Alexandre Milon von Valence, sowie ihre Kollegen aus Mâcon, Henri-Constant Lort de Sérignan de Valras; Noyon, Jean-François de La Cropte de Bourzac; Amiens, Louis-François-Gabriel d'Orléans de La Motte; Saint-Malo, Jean-Joseph de Fogasses d'Entrechaux de La Bastie; Comminges, Antoine de Lastic; Orléans, Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère und Chartres, Pierre-Augustin-Bernardin de Rosset de Rocozel de Fleury; weiterhin die Bischöfe von Blois, Charles-Gilbert de May de Termont; Meaux, Jean-Louis de La Marthonie de Caussade; Arras, Jean de Bonnaguise; Metz, Louis-Joseph de Montmorency-Laval; Verdun, Aymard-Chrétien-François-Michel de Nicolay; Senlis, Jean-Armand de Bessuéjouls de Roquelaure; Clermont-Ferrand, François-Marie Le Maistre de La Garlaye; Rhodez, Charles de Grimaldi d'Antibes; Sarlat, Henri-Jacques de Montesquiou; Dié, Georges-Gaspard-Alexis du Plan des Augiers; Saint-Pol-de-Léon, Jean-Louis de Gouyon de Vaudurand; Saint-Papoul, Daniel-Bertrand de Langle; Rennes, Henri-Louis-René Des Nos; Lectoure, Pierre Chapelle de Jumilhac de Cubjac; Autun, Nicolas de Bouillé de Saint-Géran, Vence, Gabriel-François Moreau; Evreux, Louis-Albert de Lezay-Marnésia; Angers, Jacques de Grasse du Bar und Digne, Pierre-Paul Du Quaylar. Vgl. biographischen Kurzskizzen der Bischöfe in: CHAPEAU, COMBALUZZIER, Episcopologe (wie Anm. 8) S. 298, 422, 306, 418, 395, 358, 434, 299, 370, 347, 474, 411, 362, 202, 422, 430, 194, 383, 326, 422, 450, 322, 366, 263, 230, 206, 423, 391, 326, 282. Zu Verlauf und Abstimmungsverhalten vgl. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.
- 13 Vgl. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.
- 14 Vgl. die 58 Provinziale von Paris-France 1564–1762 in: Ludwig SCHMITT SJ (u. a.), Synopsis historiae Societatis Iesu, bearb. von P. Ludwig SCHMITT (1. Auflage); P. Alphons KLEISER und P. Johann Baptist GOETSTOUWERS (2. Auflage); P. Ch. VAN DE VORST (3. Auflage), Münster 1914; (2) 1940; Louvain (3) 1950, Pars III, Sp. 668ff., zit.: SCHMITT, Synopsis Historiae S. J.
- 15 Vgl. VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 169; PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.; Alexis Comte DE SAINT-PRIEST, Histoire de la Chute des Jésuites, Brüssel 1845, S. 35, zit.: DE SAINT-PRIEST, Histoire.
- 16 Das dem König zugestellte Original in: B.N.F., Paris, L⁵ d 558 in: Actes du Clergé (wie Anm. 1) S. 10–27. Das von den Generalagenten archivierte Exemplar in: Abbé Antoine DURANTHON (Hg.), Collection des procès-verbaux des Assemblées générales du Clergé de France, depuis l'année 1560 jusqu'à présent, rédigés par ordre de matières et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel; ouvrage composé sous la direction de M. l'évêque de Mâcon, autorisé par les Assemblées de 1762 et 1765, et imprimé par ordre du clergé. 9 Bde., Bd. 8, Paris 1778, Teil 2, Nr. 1.
- 17 Vgl. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 407.

der 51 stimmberechtigten Teilnehmer hat schließlich dieses »Avis« unterzeichnet¹⁸, eine unter den gegebenen Umständen sehr eindrucksvolle Demonstration der Geschlossenheit. In diesem Dokument, das dem König von den beiden Generalagenten der Geistlichkeit, den Bischöfen Joseph Amédée de Broglie von Angoulême und Antoine-Éléonore-Léon Le Clerc de Juigné von Chalons-sur-Marne¹⁹ am Neujahrstag 1762 persönlich überbracht wurde und in einer Abschrift auch dem Papst zugesandt worden ist, brachten die Bischöfe die schwierigen Umstände zum Ausdruck, unter denen diese Versammlung zustande kam, nämlich die Zeitnot angesichts der Fülle der zu behandelnden Fragen sowie die einander überstürzenden Ereignisse²⁰. Noch während die Bischofsversammlung tagte und die Gutachterkommission arbeitete, reichten die Pariser Jesuiten am 19. Dezember 1761 durch ihren Provinzial P. de la Croix eine Deklaration²¹ ein, in der sie sich den »Gallikanischen Freiheiten« und den Vorschlägen der Klerusversammlung unterwarfen, auf ihr Exemptionsprivileg verzichteten und auch das vom König geforderte französische Generalvikariat akzeptierten. Diese eigenmächtige Deklaration war nicht mit Papst Clemens XIII. und dem römischen Generaloberen abgestimmt worden und noch nicht einmal alle französischen Provinzialoberen billigten sie. Auf Druck von Papst und Ordensgeneral mußte P. de la Croix diese Erklärung schon kurze Zeit später wieder zurücknehmen, war sie doch völlig konträr zur Linie der päpstlichen Politik²². Das Gewicht und die Aussagekraft der »Deklaration« waren also weitaus geringer, als es die über die ordensinternen Hintergründe nicht informierten Prälaten in ihrem »Avis« besten Gewissens hervorhoben. Da die Zurücknahme erst nach Ende der Beratungen erfolgte, verfaßten sie ihr Gutachten in der Annahme, die Jesuiten würden sich an ihre Deklaration halten. Die für beide Seiten ärgerliche und peinliche spätere Rücknahme sollte denn auch zu ersten Verstimmungen zwischen dem Episkopat und dem Orden führen. Auch zwischen den Bischöfen und dem Parlament gab es erhebliche Auseinandersetzungen. In einem vertraulichen Begleitbrief²³ zu dem Gutachten beschwerte sich die Mehrheitsfraktion in deutlichen Worten gegenüber dem König über das Vorgehen des Parlaments von Paris²⁴, freilich nicht, ohne dem Monarchen untätig zu versichern, daß sich ihre Kritik nur gegen das Parlament, nicht aber gegen seine Person richte.

18 Es waren dies 3 Kardinäle: De Luynes, De Gesvres, De Rohan; 8 Erzbischöfe: De Reims, De Cambrai, De Narbonne, D'Embrun, D'Auch, De Bordeaux, D'Arles, De Toulouse. 34 Bischöfe: De Langres, Du Mans, De Valence, De Mâcon, De Noyon, De Bayeux, D'Amiens, De Saint-Malo, De Comminges, D'Orleans, De Chartres, De Blois, De Meaux, D'Arras, D'Angoulême, De Metz, De Verdun, De Senlis, De Clermont, De Rhodez, D'Apollonie, De Sarlat, De Dié, De Saint-Pol-de-Léon, De Saint-Papoul, De Rennes, Le Lectoure, D'Autun, De Vence, D'Evreux, D'Angers, De Canople (Coadjuteur de Strasbourg), De Digne, und den beiden Generalagenten der Geistlichkeit, de Broglie und de Juigné. Vgl. die Liste der französischen Diözesen in: CHAPEAU, COMBALUZZIER, *Episcopologe* (wie Anm. 8), Anhang S. 5–18.

19 Vgl. CHAPEAU, COMBALUZZIER, *Episcopologe* (wie Anm. 8) S. 214, 379; ANTOINE, Louis XV (wie Anm. 7) S. 449.

20 *Actes du Clergé* (wie Anm. 1) S. 9f.

21 Vgl. den Text der Deklaration in: P. DE RAVIGNAN SJ, Clément XIII et Clément XIV, Paris 1854, Bd. 1, S. 118 und Bd. 2, S. 190 sowie die Ausführungen bei: Ludwig Freiherr von PASTOR, Geschichte der Päpste im Zeitalter des fürstlichen Absolutismus von der Wahl Benedikts XIV. bis zum Tode Pius' VI. (1740–1799). 2 Abteilungen, Abt. 1: Benedikt XIV. und Clemens XIII, Freiburg i. Br. (7) 1931, S. 639ff. Ludwig KOCH SJ, Jesuiten-Lexikon. Die Gesellschaft Jesu einst und jetzt. 2 Bde., Löwen-Heverlee 1962. [ND Paderborn 1934], Bd. 1, S. 577, zit.: KOCH, Jesuitenlexikon; VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 169.

22 VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 170.

23 Original in: A.N.F, K 1361, Doss. 6. Vgl. *Actes du Clergé* (wie Anm. 1) S. 28. VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 182.

24 Vgl. *Actes du Clergé* (wie Anm. 1) S. 6; DE SAINT-PRIEST, *Histoire* (wie Anm. 15) S. 35.

Der Erzbischof von Paris Christophe de Beaumont hatte sich der Stimme enthalten und das Abschlußdokument nicht unterzeichnet, denn er vertrat eine sehr differenzierte Position: Er war mit einigen Passagen über die Subordination des Ordens unter die Jurisdiktionsgewalt der Bischöfe nicht einverstanden, weil sie seiner Auffassung nach das Exemptionsrecht gefährdeten. Diesen Bedenken zum Trotz befürwortete er das Gutachten in seinen sonstigen Aussagen. Deshalb, und weil er in seiner exponierten Stellung als Vorsitzender und Sprecher der Versammlung kein Signal der Zwietracht unter den Bischöfen setzen wollte, enthielt er sich der Stimme²⁵. Seine partiell abweichende Meinung wollte er nicht durch ein demonstratives Gegenvotum bekunden, sondern durch ein diskretes Schreiben an den König, dem er seine Beweggründe erläuterte²⁶. Neben den 44 positiven Voten und der einen Enthaltung waren auch sechs Gegenstimmen abgegeben worden: Ein einziger Teilnehmer, der jansenistische Bischof von Soissons, François de Fitz-James, stimmte für die gänzliche Aufhebung der Jesuiten²⁷. Aus einem anderen Grund verweigerten der Kardinal Antoine-Clériadus de Choiseul-Beaupré, der Erzbischof von Besançon und vier weitere Bischöfe dem Communiqué ihre Stimme. Ihnen ging es nicht um eine Abschaffung, sondern eine Reform des Ordens. Sie schlossen sich den königlichen Vorschlägen an und schlugen einschneidende Änderungen der Ordensverfassung vor: Die französischen Jesuiten sollten nicht mehr direkt dem Generaloberen, sondern einem Generalvikar für Frankreich unterstellt werden²⁸. Die Opposition einer kleinen Minderheit änderte aber nichts an dem Signal, das von dieser Versammlung ausging: Das Gutachten war ein Beweis der Solidarität der pro-jesuitischen Bischöfe mit den bedrängten Jesuiten²⁹. Gleichwohl konnte der Klerus deren Aufhebung nicht mehr verhindern. Aufgrund der Affäre um die Verbindlichkeiten des Martinique-Missionars P. Lavalette verurteilte das Parlament von Paris die Jesuiten im Frühsommer 1761 zur Zahlung der gigantischen Summe von über eineinhalb Millionen Livres an die Gläubigerbanken³⁰ und nutzte diesen Prozeß, um am 6. August 1762 gegen die Existenz des Ordens vorzugehen, das heißt die insgesamt 43 Niederlassungen in seinem Jurisdiktionsbereich, der immerhin neben Paris ganz Kernfrankreich umfaßte, zu schließen. Am 1. Dezember 1764 verfügte König Ludwig XV. die Aufhebung aller französi-

25 Er stand den Befürwortern viel näher als den Gegenstimmen, ein Umstand, der dazu führte, daß seine Stimmenthaltung mitunter in der Forschungsliteratur einfach den Ja-Stimmen zugerechnet wird, was zwar tendenziell nicht ganz falsch sein mag, dennoch unkorrekt ist. So kommt es zu der unzutreffenden Angabe von 45 Ja-Stimmen, so u. a. bei: PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 407. Vgl. die korrekte Darstellung in den Actes du Clergé (wie Anm. 1), Vorwort, S. 6ff.

26 Christophe de Beaumont vertrat in der Exemptionsfrage voll und ganz den päpstlichen Standpunkt, der den Jesuiten schon 1549 in der Bulle »Licet Debitum« eine weitreichende Exemption von der bischöflichen Jurisdiktion zuerkannte. Vgl. das Schreiben de Beaumonts in: Actes du Clergé (wie Anm. 1) S. 28f.; Artikel »Exemption« in: KOCH, Jesuitenlexikon (wie Anm. 21) Bd. 1, S. 520f. sowie PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S., S. 406f.

27 Quellentext in: PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f. Vgl. auch Actes du Clergé (wie Anm. 1) S. 6, Anm. (1); VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 73, 123, 211.

28 Wortlaut des Sondervotums in: Lettre de l'Assemblée au Roi concernant les vœux des Jésuites, que plusieurs parlemens ont entrepris d'annuler. In: Léon MENTION (Hg.), Documents relatifs aux rapports du clergé avec la royauté, Genf 1976, S. 220–227. Vgl. Actes du Clergé (wie Anm. 1) S. 6. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.

29 Vgl. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1), hier Bd. 2, S. 406f.; VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 161. Max HEIMBUCHER, Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche. 2 Bde., Bd. 2, Paderborn (3) 1934, S. 187, zit.: HEIMBUCHER, Orden.

30 B.N.F., Paris, Collection Joly de Fleury, Vol. 1612: Jésuites. Constitutions de l'ordre. Correspondance, 1761–1764. 412 feuillets, f° 80–81: Arrest de la Cour du Parlement, qui condamne (...) les Jésuites, à acquitter pour 1 502 266 livres, 2 sols, 2 deniers de Lettres de change tirées par le Frère de La Valette. (...). Extrait des Registres du Parlement, du 8 Mai 1761.

schen Jesuitenhäuser³¹. Die über 3300 Jesuiten hatten nun die Alternative zwischen dem Exil und der Ablegung eines gegen ihren Orden gerichteten Eides. Doch nur knapp zwei Dutzend von ihnen legten diesen Unterwerfungseid ab³², der Rest verließ das Land, um in den Kirchenstaat oder nach Deutschland zu emigrieren. Zum Zwecke der Durchführung der Aufhebungsbestimmungen ließ der Generalstaatsanwalt am Pariser Parlament Joly de Fleury Mitte 1763 das bereits vorgestellte Verzeichnis der Jesuiten im Jurisdiktionsbereiches des Parlement de Paris erstellen, das im Anhang erstmals veröffentlicht wird. Es ist, gemäß der dem Jesuitenorden eigenen Struktur, in fünf Klassen von Ordensmitgliedern unterteilt, nämlich (1.) die Priester, sowohl diejenigen, die bereits ihr viertes Professgelübde abgelegt hatten (*Profès des Quatre Vœux*) als auch die Priesteramtskandidaten (*Coadjuteurs Spirituels, Écoliers*). In dieser Rubrik werden 365 bzw. 116 Namen verzeichnet, also insgesamt 481 Jesuiten. (2.) die weltlichen Laienbrüder (*Coadjuteurs temporels*), von denen 87 erfaßt wurden, sodann (3) die *Novices Écoliers* (51), die (4.) *Novices Coadjuteurs temporels* (17) und schließlich (5.) die *Données*, das heißt die aus dem Orden ausgeschiedenen Exjesuiten, deren Zahl aber mit drei vernachlässigbar gering ist. Insgesamt erfaßt das vorliegende Verzeichnis die Zahl von 639 Jesuiten. Für jeden einzelnen ist ein Personaldatensatz mit fünf Kategorien nachgewiesen, nämlich (A) Name und Vorname, (B) Alter, Datum und Ort der Geburt, (C) Weihegrad, Ordenseintritt und Laufbahn, (D) Stamm-Niederlassung sowie (E) Aufgaben und Funktionen innerhalb des Ordens. Die Ordnungszahlen wurden vom Bearbeiter hinzugefügt. In diesem Zusammenhang muß deutlich unterstrichen werden, daß es sich um ein Verzeichnis der Jesuiten im Jurisdiktionsdistrikt des Parlement de Paris handelt, des größten aller französischen Parlamente überhaupt, der ein Drittel des Königreiches umfaßte. Dieser ist klar zu trennen von der Ordensprovinz Paris-France. Diese umfaßte ganz Kernfrankreich und den Nordwesten, angefangen von Paris und der Ile-de-France über die Bretagne und die Normandie, das Orléanais, die Picardie, das Berry, Nivernais, Maine, das Artois, Anjou, Touraine, Val-de-Loire, Centre, Blois, Chartres, Beauvais bis hin zum Boulonnais. Die Ordensprovinz Paris umfaßte 19 Kollegien, der Gerichtsbezirk des Parlement de Paris hingegen 38 Kollegien. Der Parlamentsdistrikt war flächenmäßig mit einem Drittel des Landes viel größer als die Jesuitenprovinz, die weniger als etwa ein Fünftel des Königreiches umfaßte. Ihre territoriale Ausdehnung war zudem gänzlich unterschiedlich³³. Der Parlamentsbezirk umschloß nicht nur großenteils die Ordensprovinz Paris-France, sondern auch Teile der Provinzen Champagne, Aquitanien und Lyon³⁴. Andererseits gehörte nicht die ganze Provinz France zum Pariser Parlamentsbezirk, denn die Bretagne und die Normandie, die Kernlandschaften der Pariser Jesuiten, die traditionell als besonders »ergiebige« Regionen für die Rekrutierung des Ordensnach-

31 B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1610: *Jésuites-Suppression de l'ordre*, 3 Vol., Vol. II, f° 262–265, 266–269: *Édit du Roi, concernant la Société des Jésuites (...)* de Novembre 1764. Extrait des Registres du Parlement (...), Paris 1764.

32 B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1631: *Jésuites, Tables et Listes*. 209 feuillets, f° 42–43: *État des Jésuites qui ont prêté les Serments (...)*.

33 Karte des Jurisdiktionsbezirks Paris in: Peter-Claus HARTMANN, Französische Verfassungsgeschichte der Neuzeit (1450–1980). Ein Überblick, Darmstadt 1985, S. 22. Karten der fünf Ordensprovinzen SJ bei: Vgl. Michel PÉRONNET, Les établissements des jésuites dans le royaume de France à l'époque moderne, in: *Les jésuites parmi les hommes aux XVI^e et XVII^e siècles. Actes du Colloque de Clermont-Ferrand (avril 1985)*, publiés par G. DEMERSON, B. DOMPNIER et A. REGOND, Clermont-Ferrand 1987, S. 461–480, hier S. 472f., zit.: PÉRONNET, Les établissements.

34 Eine Aufstellung der fünf Jesuitenniederlassungen der Ordensprovinz Lyon im Distrikt des Parlement de Paris findet sich in: *État des Titres des cinq Maisons des Jésuites de la province de Lyon, qui sont dans le ressort du Parlement de Paris*, in: B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1609, f° 161. Vgl. PRAT, P. Jean-Marie SJ: *Recherches Historiques et Critiques sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton, 1564–1626*. 5 Bde., Bd. 2, Lyon 1876, S. 289f., zit.: PRAT, Recherches.

wuchses galten, waren nicht dem Pariser Jurisdiktionsbezirk zugeordnet, sondern hatten in Rennes und Rouen traditionell eigene Parlamente. Im Bezirk des Parlement de Paris lagen 43 Jesuitenniederlassungen, davon drei in Paris (Kolleg, Professhaus, Noviziat)³⁵. 38 dieser 43 Niederlassungen im Bezirk Paris waren Kollegien, sowie fünf weitere Ordenseinrichtungen, darunter das Noviziat und Professhaus. Nur etwa die Hälfte dieser Niederlassungen gehörte zur Provinz Paris-France, die anderen dagegen zu den übrigen Provinzen, so etwa fünf zu Lyon.

Parlamentsbezirk und Ordensprovinz waren also alles andere als deckungsgleich, und anders als die denkbar ungleichen, historisch gewachsenen Parlamentsbezirke waren im Jesuitenorden die Provinzen meist von vergleichbarem Zuschnitt. Paris-France hatte durch mehrfache Teilungen und Abtrennungen neuer Provinzen nie eine quantitativ so überragende Position erringen können, wie der doppelt so große Distrikt (38 statt 19 Kollegien) des Parlement de Paris. Der herausragende und zentrale Stellenwert der Provinz Paris resultierte aus der landesweiten Bedeutung ihrer Großkollegien in Paris und La Flèche für die Erziehung des Adelsnachwuchses sowie aus der engen personellen Verflechtung der Pariser Jesuiten mit der römischen Ordensleitung und dem königlichen Hof in Versailles³⁶. Sie war die größte der fünf Ordensprovinzen der französischen Assistenz. In der Provinz France residierten 1749 insgesamt 712, also 27,3% der 3350 französischen Jesuiten in 34 Häusern, davon 19 Kollegien. Von den 386 Jesuiten an den Kollegien der Provinz France waren um 1750 54,1% Priester, 23,6% Nachwuchsgeistliche und 22,3% Laienbrüder. Bei der Angabe von 712 handelt es sich um die fest und dauerhaft in der Provinz France residierenden Jesuiten; rechnet man solche dazu, die sich hier nur vorübergehend, etwa zur Ausbildung, aufhielten, so kommt man leicht auf zeitweise 900 bis 950 Jesuiten (1748/49: 891–948; 1761 nur noch 711–881 und im letzten Jahr 1762: 849 Jesuiten)³⁷. Damit lagen diese Zahlen deutlich über denen des 17. Jahrhunderts: 1666 lebten in der Provinz France 767 Jesuiten, davon 396 Priester, 174 Scholastiker, 197 Koadjutoren³⁸, und die Statistik der Provinz von 1715³⁹ weist 814 Jesuiten aus, davon 446 Priester, 199 Scholastiker und 169 Koadjutoren.

Die 1608 gegründete französische Assistenz umfaßte seit 1616 fünf Provinzen⁴⁰, die im wesentlichen bis 1762 bestehen blieben, nämlich (1.) Paris/France, (2.) Bordeaux/Aquitaine, (3.) Lyon, (4.) Toulouse/Languedoc und (5.) Reims/Champagne⁴¹. Der »Status Assi-

35 Zu den 43 Einrichtungen der SJ im Jurisdiktionsbezirk des Parlement de Paris vgl. die Liste des Kommissars Barthélemy-Gabriel Rolland d'Erceville von 1762: *Compte rendu aux chambres assemblées, par Monsieur le Président Rolland (d'Erceville), de ce qui a été fait par MM. les commissaires, nommés par les arrêts des 6 Août et 7 Septembre 1762*. Paris 1763, im folgenden zitiert als: *Compte rendu, S. 2, und das Arrest du 25 Février 1763 qui ordonne que l'Édit de février présent mois, portant règlement pour les collèges registré en la Cour le 5 dudit mois sera exécuté, ce faisant qu'à la premier assemblée qui sera tenue en chacun desdits Collège en exécutions dudit Édit, les cff. M. remettront aux dits Bureaux des Copies Collationnées de Délibérations par eux prises et des Concordats par eux faits à l'effet par lesdits Bureaux de délibérer sur le contenu auxdits délibérations et concordats et d'envoyer leur avis sur iceux au S.G.d.R.*, in: B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1609, f° 409.

36 Vgl. Claude LANGLOIS, *Jésuites de la Province de France, Jésuites en Bretagne vers 1750*, in: *Les Jésuites au XVIII^e siècle*, hg. von Jacques LE BRUN. Dix-huitième Siècle 8 (1976) S. 76–92, zit.: LANGLOIS, *Jésuites*.

37 Vgl. LANGLOIS, *Jésuites* (wie Anm. 36) S. 78f., 85.

38 Vgl. SCHMITT, *Synopsis Historiae S.J.* (wie Anm. 14) Pars II, Sp. 227.

39 Vgl. SCHMITT, *Synopsis Historiae S.J.* (wie Anm. 14) Pars II, Sp. 315.

40 Vgl. PRAT, *Recherches* (wie Anm. 34) Bd. 2, S. 289.

41 Vgl. P. Edmond LAMALLE SJ, *Les Catalogues des Provinces et des Domiciles de la Compagnie de Jésus: Note de bibliographie et de statistique*, in: AHSI 13 (1944) S. 101. Angaben für 1616–1761 aus: P. Alexandre VIVIER SJ (Hg.), *Status Assistantiae Galliae Societatis Jesu 1762–1768*, éd. par P.

stentiae Galliae (1762–1768)«⁴² macht für die französische Assistenz 1761/62 folgende Angaben: Drei Professhäuser, 91 Kollegien, 9 Noviziate, 20 Seminare, 17 Residenzen, 8 Missionen und 13 Internate, also insgesamt 161 Häuser, in denen 3049 Jesuiten lebten, davon 1585 Priester, 826 Scholastiker und 638 Koadjutoren. Von den 3350 Jesuiten in den französischen Provinzen im Jahre 1749, davon 1763 Priester, war die überwiegende Mehrheit von ca. 1300 im Lehramt tätig, von den übrigen ca. 200 in der Überseemission und ca. 1100 in geistlichen Diensten als Prediger, Beichtväter, Leiter der Marianischen Kongregationen und Volksmissionare. Der Rest war für wissenschaftliche Arbeiten freigestellt oder hatte besondere Leitungsaufgaben innerhalb des Ordens inne. Im Zeitraum 1749 bis 1761 gingen die Mitgliedszahlen in der französischen Assistenz von 3350 Jesuiten auf 3049 zurück. Berücksichtigt man die Überseemissionen mit, so gab es 1761/62 3548 französische Jesuiten, so daß es sogar hinsichtlich der französischen Ordensorganisation insgesamt, zu der auch die Missionen in China, Indien und Kanada gehörten, einen gewissen Zuwachs der Mitgliederzahlen für die Assistenz 1750–1762 von 3350 auf 3548 Jesuiten und von 134 auf 161 Niederlassungen gab, davon 3049 im Mutterland, der Rest in den Missionen. An 111 Jesuitenschulen in Frankreich, davon 91 Kollegien und 20 Seminare, lebten und arbeiteten um 1760 etwa 1250 französische Jesuiten, davon 850 Priester und 387 Scholastiker, dazu noch 45 Priester und 152 Scholastiker, die ihren Philosophie- und Theologiestudien nachgingen und gleichzeitig erste Lehrerfahrungen sammelten⁴³.

In der mitgliederstärksten Provinz France lebten 1761 insgesamt 711 Jesuiten, davon 358 Priester, 204 Scholastiker und 149 Koadjutoren. Die Angabe bei Péronnet⁴⁴ von 150 Jesuiten in der Stadt Paris deckt sich nicht ganz mit der des 1763 von Joly de Fleury erstellten Verzeichnisses der Jesuiten im Jurisdiktionsbereich des Parlement de Paris, wonach es genau 138 Jesuiten in den drei früheren Pariser Niederlassungen gab, davon 62 aus dem ehemaligen Kolleg LLG, 48 aus dem Noviziat und 28 aus dem Professhaus. Die Zahlendifferenzen zwischen 138 (Joly de Fleury) und 150 (Péronnet) können leicht damit erklärt werden, daß Péronnet sich auf das Jahr 1761/62 bezieht, während die Angaben von Joly de Fleury die Jahresmitte 1763 betreffen, als nicht mehr alle Jesuiten in Paris anwesend waren, denn die Ordensaufhebung zog schon vor 1764 und erst recht danach starke Auswanderungsbewegungen nach sich.

Die Gesamtzahlen der Kollegsgründungen in Frankreich entwickelten sich eindrucksvoll von 14 in 1575 bis auf 25 in 1594⁴⁵. Nach der Rétablissement durch das Edikt von Rouen im

Alexandre VIVIER SJ, Paris 1899, S. XII, zit.: Status Assistantiae Galliae SJ 1762–1768; SCHMITT, Synopsis Historiae S.J. (wie Anm. 14) Pars II, Sp. 155 und den Länderartikel Frankreich in: KOCH, Jesuitenlexikon (wie Anm. 21) Bd. 1, Sp. 573–580. Zu den Zahlen für 1556–1600 vgl. Dominique JULIA, l'élaboration de la Ratio Studiorum, 1548–1599, in: Ratio Studiorum. Plan raisonné et institution des études dans la Compagnie de Jésus. Edition bilingue latin-français, Présentée par Adrien DEMOUSTIER et Dominique JULIA, Traduite par Léone ALBRIEUX et Dolorès PRALON-JULIA, Annotée et commentée par Marie-Madeleine COMPÈRE, Paris 1997 (= Histoire de l'Éducation), S. 29–69, hier S. 45.

42 Vgl. Status Assistantiae Galliae SJ 1762–1768 (wie Anm. 41) S. XII–XIII; Bernhard DUHR SJ, Jesuiten-Fabeln. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte. Vierte, verbesserte Auflage. Freiburg i. Br. (4) 1904, S. 17; neuere Angaben bei: PÉRONNET, Les établissements (wie Anm. 33), S. 464f.; CHARTIER, Roger, Marie-Madeleine COMPÈRE und Dominique JULIA, L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle, Paris 1976 (= Société d'Édition d'Enseignement Supérieur), S. 210, Anm. (10).

43 Vgl. Status Assistantiae Galliae SJ 1762–1768 (wie Anm. 41).

44 Vgl. PÉRONNET, Les établissements (wie Anm. 33) S. 462–464.

45 Zur Statistik vgl. den Beitrag in dem DHS (1976) mit dem Schwerpunktthema »Jésuites« von: Jacques LE BRUN, Les Jésuites au 18^e siècle. Présentation. Chronologie, in: Les Jésuites au 18^e siècle, hg. von Jacques LE BRUN. Dix-huitième Siècle 8 (1976) S. 35–42, hier S. 40.

September 1603⁴⁶ waren es rasch wieder 20 Kollegien, dann 39 in 1610, 46 in 1616, 65 in 1650 und schließlich 91⁴⁷ Kollegien mit vollem Kursus im Jahre 1761, wie der »Status Assistantiae Galliae (1762–1768)«⁴⁸ belegt. Ihre Bedeutung für das französische Schulwesen kann gar nicht hoch genug einschätzt werden⁴⁹. Die Stiftungen kirchlicher oder weltlicher Würdenträger oder frommer und wohlhabender, meist adliger Wohltäter waren die Grundlagen der Kollegsgründungen⁵⁰. Die große Gründungswelle der Kollegien, das »Goldene Zeitalter« der Jesuiten in Frankreich, war das frühe 17. Jahrhundert. In dieser Zeit wurden die meisten der Jesuitenschulen gegründet, denen es rasch gelang, den ersten Rang, ja stellenweise fast eine Art Monopol in der französischen Sekundärbildung einzunehmen⁵¹. Die französische Assistenz hatte 1761 91 Kollegien (Vergleichszahl 1616: 46), davon die Provinz Paris 19 (1616: 9)⁵², Aquitanien 11 (7), Lyon: 20 (12), Toulouse: 20 (10) und Champagne: 21 (8). Was die Kollegienzahl betrifft, hatte also die Provinz Paris niemals einen solchen Vorsprung vor den anderen wie hinsichtlich der Ordensmitgliederzahlen. 1762 belegte Paris-France mit 19 Kollegien sogar nur noch den vierten Rang vor Aquitanien. Lyon und Toulouse mit je 20 Kollegien bzw. Champagne mit 21 hatten mehr Kollegien, wenn auch die Unterschiede nur unwesentlich sind. Prinzipiell galt die Regel, daß die Provinzen einer Assistenz bezüglich der wichtigsten Parameter, also der Zahlen der Mitglieder und Kollegien sowie der territorialen Ausdehnung, etwa gleichen Zuschnitts sein sollten. Für Frankreich galt im 18. Jahrhundert ein Schnitt von etwa 15 bis 20 Kollegien pro Provinz, weltweit lag der Streuungswert mit 10 bis 30 deutlich höher⁵³. Wuchs eine Provinz sehr schnell, wurde eine Teilung oder Neuordnung der Provinzgrenzen vorgenommen.

Die Könige Ludwig XIV. und Ludwig XV. verfolgten über viele Jahrzehnte hinweg ein umfassendes Ordensreformprojekt, nämlich die letztlich gescheiterte Schaffung eines von

- 46 Édit donné à Rouen adressé au Parlement de Paris pour le rétablissement des Jésuites en France dans les parlements de Toulouse, Bordeaux, Dijon et pour Lyon et La Flèche seulement dans le ressort du Parlement de Paris, Septembre 1603, in: B.N.F., Paris, Collection Joly de Fleury, Ms. 1616, f° 497. Zur Bannissement 1595 und Rétablissement der SJ 1604–1606 nach dem Edikt von Rouen September 1603 vgl. PRAT, Recherches (wie Anm. 34) Bd. 2, S. 289–316, hier S. 289ff.
- 47 In der Literatur wird die Kollegienzahl unterschiedlich angegeben, was damit zusammenhängt, welche Einrichtungen unter »Kolleg« subsumiert werden; die Angaben reichen bis zu 111 und 124. Zur Erklärung: Es gab 91 Kollegien mit vollem Klassenkursus (*Collège de plein-exercice*, CPE), des Weiteren 20 Seminare, was die Zahl von 111 ergibt. Höhere Angaben beziehen darüber hinaus noch alle Jesuiteneinrichtungen mit ein, die im weiteren Sinne der Ausbildung dienten, also Noviziäte – neun in der französischen Assistenz: je zwei in der Pariser Provinz (Paris und Rouen) und Aquitanien (Bordeaux und Marennes), drei in Lyon (Lyon, Avignon und Salins) und je eines in Toulouse und Champagne (Nancy) und Pensionate. Solche Zählweisen sind aber unsachgemäß, daher werden die Angaben des Status Assistantiae Galliae SJ 1762–1768 (wie Anm. 41) zugrundegelegt.
- 48 Vgl. Status Assistantiae Galliae SJ 1762–1768 (wie Anm. 41).
- 49 Vgl. P. Adrien DEMOUSTIER SJ, Des «Grandes Écoles aux Collèges». Un aspect du rôle des Jésuites dans l'évolution scolaire du royaume de France au XVI^e siècle, in: Les Jésuites parmi les hommes aux XVI^e et XVII^e siècles, Clermont-Ferrand 1987, S. 375–384, hier S. 375ff. sowie das Kapitel «collèges municipaux» in: Bernard CHEVALIER, Les bonnes villes de France. Aubier-Montaigne 1982, S. 229–233.
- 50 Vgl. PÉRONNET, Les établissements (wie Anm. 33) S. 466ff.
- 51 Vgl. Gabriel COMPAYRE, Histoire Critique des Doctrines de l'Éducation en France depuis le Seizième Siècle. Bd. 1, Paris (2) 1880, S. 165, 400. Philippe SAGNAC, La Formation de la Société Française Moderne. 2 Bde., Bd. 1, Paris 1945/46, S. 82; Robert A. LANG, The teaching of rhetoric in French Jesuit colleges, 1556–1762, in: Speech Monographs 19 (1952) S. 286–298, hier S. 286f., zit.: LANG, Teaching.
- 52 Kollegienzahl 1616 in (). Vgl. SCHMITT, Synopsis Historiae S.J. (wie Anm. 14) Pars II, Sp. 155.
- 53 Vgl. LANG, Teaching (wie Anm. 51) S. 288.

Rom weitgehend unabhängigen französischen, dem König verantwortlichen Generalvikars in den Grenzen des Königreiches Frankreich. Seit der Gründung der französischen Assistenz 1608 wurden die französischen Jesuiten von einem in der römischen Ordenszentrale residierenden Assistenten des Generaloberen verwaltet, der unmittelbar der Ordensleitung verantwortlich war⁵⁴. Im Rahmen des Gallikanismus-Streits mit Papst Innozenz XI. hatte Ludwig XIV. vergeblich versucht, diesen Plan umzusetzen⁵⁵, eine Idee, die dann Ludwig XV. im Zuge der Ordenskrise 1761/62 wieder aufnahm, allerdings genauso erfolglos, wie die Nichteinregistrierung des Ordensreform-Edikts vom 8.3.1762 zeigt⁵⁶, dessen Scheitern unweigerlich zur Aufhebung des Jesuitenordens in Frankreich durch das Urteil des Parlement von Paris vom 6.8.1762 und das Edikt vom Dezember 1764 führte. Auch das Echo der Jesuiten auf dieses Vorhaben war ablehnend, und insbesondere der Beichtvater P. Desmarez versuchte vergebens, Ludwig XV. davon abzuhalten, da er um die innere Freiheit seines Ordens fürchtete⁵⁷. Dabei waren Reformen überfällig, und wurden auch ordensintern diskutiert. Noch am 6. Juli 1759 veranlaßte die Provinz Paris-France ein Reformgutachten über die *Observations sur le forme du gouvernement de la Société*⁵⁸. Wesentlichen Anteil daran scheint Pater Desmarez SJ gehabt zu haben, der als Hofbeichtvater ein wichtiges Bindeglied zwischen Hof und Orden war, und in dieser Sache mit Joly de Fleury in Korrespondenz stand, wie dessen Brief an ihn vom 6.5.1759 beweist⁵⁹. Allerdings dachte der Hofbeichtvater nicht an eine Loslösung der französischen Jesuiten vom Gesamtorden, sondern an eine verbesserte Zusammenarbeit zwischen Königshof, päpstlicher Kurie und Ordensleitung. Doch Ludwig XV. teilte Papst Clemens XIII. und dem Ordensgeneral P. Ricci durch die Verbindungsmänner zwischen Versailles und Rom, dem päpstlichen Nuntius in Versailles Pamfili und den Kardinalstaatssekretär Torrigiani mit, sein Reformplan sei eine *conditio sine qua non* für die Erhaltung des Jesuitenordens⁶⁰: Er forderte kategorisch die Einrichtung eines Generalvikariates und die Stärkung der diözesanbischöflichen Rechte der über den Jesuitenorden, mithin eine Abschaffung der Exemption und der ordenseigenen Jurisdiktion und Visitation. Das Parlement von Paris aber, das fest zur Durchführung der Ordensaufhebung entschlossen war, verweigerte dem Reformedikt vom 8. März 1762 die Einregistrierung, verfaßte eine Remonstranz und ließ es auf eine Machtprobe mit dem König ankommen. Dieser, wohl unter dem Einfluß de Choiseuls schwankend geworden, verzichtete darauf, die Einregistrierung durch ein *Lit de Justice* durchzusetzen. So trat dann am 1. April die Bestimmung über die Schließung der Ordensschulen in Kraft, und am 6. August 1762 erging das endgültige Urteil gegen den Jesuitenorden im Jurisdiktionsbereich des Parlaments von Paris, in dem immerhin etwa ein Drittel der Jesuitenhäuser in Frankreich lagen.

54 Vgl. die Liste der 18 franz. Assistenten 1608–1764 in: SCHMITT, Synopsis Historiae S.J. (wie Anm. 14) Sp. 634f.; KOCH, Jesuitenlexikon (wie Anm. 21) Bd. 1, Sp. 104ff.

55 Vgl. SCHMITT, Synopsis Historiae S.J. (wie Anm. 14) Pars II, Sp. 251.

56 Der Text des nicht einregistrierten königlichen Edikts vom März 1762 in 18 Artikeln in: B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1609, fo 177–182. Vgl. auch die Protokolle der Nichteinregistrierung des Edikts durch die Chambres assemblées du Parlement de Paris vom 5.3.1762, ebd., fo 167. Vgl. Actes du Clergé (wie Anm. 1), Vorwort, S. 5f. PICOT, Mémoires (wie Anm. 1) Bd. 2, S. 408ff. MENTION, Documents (wie Anm. 28) S. 160; VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 117, 166 und 171ff.

57 Schreiben von P. Desmarez SJ an Ludwig XV. vom 5.12.1761 in: A.N.F., Série AP 162, Karton 1, Dossier 5, Manuskript 84. Vgl. VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 171f.

58 Vgl. das »Mémoire sur différentes affaires concernant les Jésuites« in der B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1609, fo 1ff.

59 Vgl. »Lettre de Joly de Fleury au Reverend Père Desmarez, Professeur d’Eloquence au collège de Louis-le-Grand, rue St. Jacques à Paris. Dimanche, au soir, 6 May 1759«, in: B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1609, fo 28–30.

60 Vgl. VAN KLEY, Jansenists (wie Anm. 7) S. 171.

Ludwig XV. hatte gehofft, die Bischöfe auf seine Seite ziehen zu können und damit zugleich dem Parlament ein Gegengewicht entgegenzustellen. Die Haltung des Episkopats während der außerordentlichen Klerusversammlung vom Dezember 1761 aber war ebenfalls wenig hilfreich für den König gewesen⁶¹. Auch die Reaktionen aus Rom waren eindeutig negativ. Es gab in der römischen Ordensleitung⁶² keine Bereitschaft, die französische Assistenz aus dem Gesamtverbund des Ordens herauslösen zu lassen, und mit einem »Generalvikariat« eine Art nationaler Sonderlösung zu schaffen, die auf Dauer nur Nachahmungseffekte auch anderer Monarchen mit staatskirchlichen Ambitionen nach sich ziehe und zur Auflösung des Ordens führe. Was sich der König von Frankreich unter einer Ordensreform vorstellte, war für Rom nicht akzeptabel. Diesem Plan konnten und wollten weder Papst noch Ordensleitung zustimmen, und diese Haltung kommt kurz und bündig in dem Diktum Papst Clemens XIII.: *Sint ut sunt, aut non sint*⁶³ zum Ausdruck! Diese Haltung machte er, wenn schon nicht wörtlich, so doch in der Sache eindeutig, in seinen beiden Schreiben an Ludwig XV. vom 28. Januar und vom 9. Juni 1762 unmissverständlich deutlich. Auch die zur Jesuitenfrage eingesetzte Klerusversammlung vom Dezember 1761 lehnte eine solche Ordensreform in deutlicher Form ab. Die Nichteinregistrierung des Reformedikts vom 8. März 1762 beendete für Ludwig XV. alle Überlegungen in dieser Richtung und wurde ein Wendepunkt in der königlichen Jesuitenpolitik. Er setzte der Ordensaufhebung durch die Parlamente keinen Widerstand mehr entgegen, sondern vollendete diese Maßnahmen mit seinem November-Edikt von 1764. Für die französischen Jesuiten bleibt als Resümee festzuhalten, daß sie sich über ein Jahrhundert lang gegen alle staatskirchlichen Bestrebungen erfolgreich zur Wehr setzten, die Unabhängigkeit ihrer Ordensverfassung zu verteidigen wußten, dafür aber mithin auch den eigenen Untergang durch die Ordensaufhebung in Frankreich in Kauf nehmen mußten.

Abschließend darf im Rahmen einer historischen Würdigung festgehalten werden, daß die pro-jesuitischen Bischöfe trotz aller Bemühungen ihr Ziel verfehlt haben. Die Gesellschaft Jesu wurde 1764 in Frankreich aufgehoben, gleichwie vorher schon 1759 in Portugal und später 1767 in Spanien und schließlich 1773 weltweit. Der französische Episkopat konnte diesen Prozeß, der schon in den 1750er Jahren begonnen hatte, nicht mehr stoppen. Das »Avis« vom Dezember 1761 hat letztlich die französischen Jesuiten nicht vor der Aufhebung bewahren können. Der Druck der von anti-jesuitischen Ministern geführten Bourbonenmonarchien war stärker als die Bischofsversammlungen in den betroffenen Ländern, deren Position zusätzlich dadurch geschwächt wurde, daß sich sowohl Papst Clemens XIII. als auch der Jesuitenorden dem Reformplan König Ludwigs XV. kategorisch widersetzten, da er deren Auffassung nach die Einheit des Ordens zerstöre und durch voreilige und fehlte Veränderungen eine Ordensverfassung verfälsche, die durch mehr als zwei Dutzend seiner Vorgänger und das Konzil von Trient bestätigt worden sei und sich in mehr als zwei Jahrhunderten glänzend bewährt habe. Diese Haltung, und mehr noch die Form, in der er sie dem König mitteilte, sind in der Forschung mitunter Gegenstand harter Kritik geworden. Die Ordensaufhebung durch den König von Frankreich und die Parlamente setzte 1762 bis 1764 einen vorläufigen Schlussstrich unter das bis dahin zweihundertjährige Wirken der Jesuiten in Frankreich.

61 Protokolle in: ACTES DU CLERGÉ (wie Anm. 1) S. 19–22.

62 A.N.F. Paris, Série M 241, Liasse 4^{1–39}: Lettre du supérieur général Ricci à Louis XV.

63 Diese sprichwörtliche Redewendung ist quellenkritisch ungesichert. Vgl. »Sint ut sunt, aut non sint« in: KOCH, Jesuitenlexikon (wie Anm. 21) Bd. 2, S. 1647; HEIMBUCHER, Orden (wie Anm. 29) S. 187.

Quellentexte

I. Die außerordentliche Klerusversammlung vom 30. Dezember 1761 und das pro-jesuitische Mehrheitsgutachten der Bischöfe

Avis des prelats consultés sur l'affaire des Jésuites, 30 Décembre 1761¹

Sire, Votre Majesté, remplie de ces sentiments de foi et de religion dans lesquels nos monarques se sont toujours distingués entre tous les monarques du monde, et marchant sur les traces de ses augustes prédécesseurs, n'a point voulu se décider sur une affaire, où il y avoit des points concernant la doctrine et la discipline ecclésiastique à examiner, sans avoir eu auparavant l'avis d'un grand nombre d'évêques de son royaume. Les temps que V. M. nous à donné pour examiner ces différents points, a été fort court; mais nous nous sommes forcés de suppléer au temps par l'assiduité et par la persévérance de notre travail, regardant comme un de nos principaux devoirs de concourir aux vues que V. M. se propose pour l'avantage de la religion, et pour le maintien du bon ordre et de la tranquillité de son royaume. Après avoir examiné, Sire, avec toute la maturité qu'exigeoit l'importance de l'objet, les différents points sur lesquels V. M. nous fait l'honneur de nous consulter, nous avons cru devoir lui donner notre avis ainsi qu'il suit.

Premier Point. L'utilité dont les Jésuites peuvent être en France, et les avantages ou les inconvénients qui peuvent résulter des différentes fonctions qui leur sont confiées. L'institut des Jésuites ayant pour objet l'éducation de la jeunesse, le travail du ministère de la confession, la prédication, l'instruction chrétienne, l'exercice gratuit de toutes sortes d'œuvres de charité envers le prochain, la propagation de la foi, et la conversion des infidèles, il est évidemment consacré au bien de la religion et à l'utilité des États. C'est ce qui engagea le pape Paul III à l'approuver par la bulle Regimini en 1540. Les papes ses successeurs, ayant reconnu par une longue expérience, les grands avantages qui revenoient à la religion, de cet institut, lui donnèrent les marques les plus distinguées de leur bienveillance et de leur protection. Les pères du concile de Trente l'appellent un institut pieux, et dispensent, par un privilége singulier, les religieux de cette société, de la loi générale qu'ils avoient faite pour l'émission des vœux par rapport aux autres ordres. S. Charles Borromée, ce grand zélateur de la foi, de la réformation des mœurs, et de la discipline, fit connoître aux pères du concile de Trente l'estime qu'il avoit pour cet institut, et la bienveillance particulière que les fruits du zèle des religieux de la compagnie de Jésus, inspiroient pour eux au souverain pontife. Les ambassadeurs des princes, qui étoient présents au concile, pensoient de même, lorsqu'ils proposoient l'établissement de plusieurs de leurs collèges en Allemagne, comme le moyen le plus efficace pour y rétablir la foi et les bonnes mœurs. Cependant, Sire, la nouveauté et la singularité de cet institut, l'étendue des priviléges qui lui étoient accordés par les bulles des papes, la généralité de son objet, qui le mettoit en concurrence avec le corps déjà établis, lui susciterent bien des contradictions, lorsqu'il fut question de son établissement en France. Les universités, les ordres mendians, les ordres réguliers s'y opposèrent. Vos parlements firent des remontrances, dans lesquelles ils insistèrent sur les inconvenients de la réception de cet institut en France. Eustache Du Bellay, pour lors évêque de Paris, lui fut contraire; le clergé même de votre royaume fit assez voir, par le jugement qu'il rendit dans l'assemblée de Poissi en 1561, qu'il craignoit les entreprises des Jésuites, puisqu'il n'y consensit, (à leur reception) qu'en apposant à son consentement plusieurs restrictions et réserves, pour maintenir le droit commun de la juridiction

des évêques. En 1574, le clergé de votre royaume, qui connoissoit pour lors l'approbation donnée par le concile de Trente à cet institut, se conformant à ce que le concile en avoit jugé, déclara, dans l'article de son cahier concernant la profession des novices, après une année de noviciat, que, par le règle qui'il faisoit sur ce point, il n'entendoit déroger ou innover aucunes choses aux bonnes constitutions des clercs de la religion de la société du nom de Jésus, approuvée du S. Siège apostolique. Il falloit même que les Jésuites eussent bien fait tomber, par leur conduite, les préventions qu'on avoit eues d'abord contre leur institut, puisqu'en 1610, où il y avoit encore un si grand soulèvement contre eux, Henri de Gonde, évêque de Paris, parlant un langage si différent de celui qu'Eustache Du Bellay, l'un de ses prédécesseurs, avoit tenu en 1554, leur rendoit témoignage que leur ordre étoit, tant pour sa doctrine que pour sa bonne vie et mœurs, grandement utile à l'Église et profitable à l'État; que la chambre ecclésiastique et celle de la noblesse des états-généraux en 1614 et 1615, demandoient avec tant d'instance le rétablissement de la Compagnie des pères Jésuites, pour l'instruction de la jeunesse, dans la ville de Paris, et l'érection d'autres nouveaux collèges dans les différentes villes du royaume, regardant ce point comme un des plus essentiels de leurs cahiers, et qui devoit être sollicité avec plus de vivacité; qu'ils supplioient les députés envers le roi d'avoir cet article en particulière recommandation, à ce qu'une réponse favorable à l'effet dudit article fût au plus tôt accordée et exécutée. »La Compagnie reconnoissant combien l'institut desdits Pères, leur doctrine et industrie a servi et servira encore, avec la grâce de Dieu, pour le maintien de la foi et de la religion catholique, restauration de la piété et bonnes mœurs en icelle, et pour l'extirpation des hérésies« et qu'enfin l'assemblée du clergé de 1617 proposoit les écoles des Jésuites comme le moyen le plus propre à remettre la religion et la foi dans l'âme des peuples. Les lettres patentes qu'il a plu, Sire, à vos augustes prédécesseurs de leur accorder pour l'établissement d'un grand nombre de collèges en France, font assez connoître qu'ils étoient persuadés de leur utilité. Louis XIV, votre auguste bisaieul, l'a reconnu particulièrement, Sire, lorsque, par les lettres patentes qu'il fit expédier pour leur établissement au collège de Clermont, il disoit »qu'il cherchoit à favoriser les soins que les Jésuites prennent si utilement, pour éllever la jeunesse dans la connoissance des bonnes lettres, et lui apprendre ses véritables obligations envers Dieu et envers ceux qui sont préposés pour gouverner les peuples«; et lorsqu'il voulout que ce collège portât son auguste nom. Les Jésuites sont aussi très-utiles à nos diocèses, pour la prédication, pour la conduite des âmes, pour établir, conserver et renouveler la foi et la piété par les missions, les congrégations, les retraites, qu'ils font avec notre approbation et sous notre autorité. Par ces raisons, nous pensons, Sire, que leur interdire l'instruction, ce seroit porter un notable préjudice à nos diocèses; et que, pour l'instruction de la jeunesse, il seroit difficile de les remplacer avec la même utilité, surtout dans les villes de provinces, où il n'y a point d'université. Les religieux des autres ordres qui ne sont pas dévoués par état et par leurs vœux à cet espèce de travail, ne sont accoutumés ni à la méthode, ni à l'assujettissement de l'instruction. Distraits nécessairement par les observances de leur ordre, ils ne peuvent donner à l'éducation de la jeunesse une attraction aussi suivie. Les clercs réguliers, autres que les Jésuites et les prêtres vivant en communauté, ne sont pas en assez grand nombre pour les suppléer. Les prêtres séculiers peuvent, à la vérité, avec la permission de leur évêque, se consacrer à cette instruction; mais n'ayant point été exercés dans ce genre, dès leur jeunesse, ils n'y prennent point de goût, et n'ont point la même intelligence pour y réussir; d'ailleurs n'ayant pas, à beaucoup près, dans nos diocèses, le nombre de prêtres suffisant pour les fonctions du ministère, il nous seroit impossible de suffire à cet objet. Pendoit-on des laiques? on sait combien il est difficile d'en trouver, dans les provinces, qui veuillent se livrer à un travail aussi pénible et aussi rebutant; qu'il est plus rare encore d'y en trouver, qui ayent les qualités et les talents nécessaires pour y être employés. Les Jésuites, Sire, tiennent actuellement en France cent collèges. S'ils étoient supprimés, où trouveroit-on le nombre de sujet, ayant les qualités nécessaires pour remplir les places de

régents dans tous les collèges? les Jésuites, faisant un corps de communauté, ont encore l'avantage de pouvoir choisir, parmi tous les jeunes religieux qu'ils forment pour cet exercice, ceux qui sont les plus propres pour y réussir; et si quelqu'un de leurs régents se conduisait mal, ils sont en état d'en mettre un autre sur-le-champ, avantage qui ne peut se trouver dans les communautés qui ne sont pas spécialement dévouées à cet objet, dans celles qui, quoique propres à l'instruction, ne sont point assez nombreuses, et encore moins parmi les laïques libres et sans suite par leur état. Adhérant donc, Sire, au jugement que les souverains pontifes et le concile de Trente ont porté de la compagnie de Jésus, et aux témoignages que le clergé de votre royaume, les rois vos augustes prédecesseurs et votre État ont rendus à l'utilité des Jésuites en France, nous pensons qu'en prévenant tous les abus qui pourroient se glisser sans l'exercice de leurs fonctions, ils ne peuvent être que très-utiles à la religion et à votre État.

Second Point. La manière dont les Jésuites se comportent dans l'enseignement, et leur conduite sur les opinions contraires à la sûreté de la personne des souverains. En ouvrant, Sire, les fastes de notre histoire, nous y trouvons que les calvinistes firent les plus grands efforts pour étouffer, dès son berceau, une compagnie, dont l'objet principal étoit de combattre leurs erreurs et de prémunir les catholiques contre leurs séductions; qu'ils répandirent beaucoup d'écrits, dans lesquels ils accusoient les Jésuites surtout, de professer une doctrine attentatoire à la personne des rois, parce que l'accusation d'un crime aussi capital étoit le moyen le plus sûr pour les perdre; que tous ceux qui avoient quelque intérêt à s'opposer à l'établissement des Jésuites, saisirent avidement les préventions établies contre eux, et que quelques corps même les adoptèrent. Les accusations intentées aujourd'hui contre les Jésuites, dans tant d'écrits dont le public est inondé, ne sont qu'une répétition de ce qu'on a écrit et débité, pour les rendre odieux, il y a plus de cent cinquante ans. Ce n'est point, Sire, dans ces libelles, que les intérêts particuliers enfantent, donnés plutôt pour décrier les Jésuites que pour les accuser, qu'on doit chercher la règle des jugements qu'on porte sur ce qui les regarde. Le silence que nous avons gardé, Sire, vis-à-vis de pareilles accusations, est pour Votre Majesté le sûr garant que c'est à tort qu'on impute aux Jésuites une doctrine abominable. En effet, Sire, les évêques de votre royaume, qui ont toujours marqué un attachement si fidèle à la personne sacrée de nos rois, seroient-ils devenus, tout d'un coup, assez aveugles pour ne pas apercevoir ce qu'on prétend qui saute aux yeux; ou, s'ils s'en étoient aperçus, auroient-ils assez oublié ce qu'ils doivent à Dieu, à la religion, à leur ministère et à Votre Majesté, pour demeurer dans le plus coupable silence, pour non seulement tolérer une doctrine aussi criminelle, mais encore pour confier les fonctions les plus importantes du ministère à des hommes atteints et convaincus de les professer ouvertement? Nous n'entretons point, Sire, dans le détail d'une doctrine qu'il est dangereux d'exposer même en la réfutant, et dont on doit dire, comme de ce vice dont parloit saint Paul, que son nom ne doit point être prononcé parmi les chrétiens, doctrine que nous voyons cependant, avec tant d'amertume et de douleur, exposée jusque dans les moindres détails en langue vulgaire, dans une multitude inépuisable de libelles, qui se distribuent impunément dans votre bonne ville de Paris et dans vos provinces, et dont la lecture est plus pernicieuse mille fois pour les sujets de Votre Majesté, que celle des auteurs fanatiques qui ont écrit sur cette matière. Nous nous contenterons, Sire, de dire à Votre Majesté que, pour rendre les Jésuites odieux, on les a traduits devant le public, comme les inventeurs d'une doctrine qui avoit été mise au jour bien long-temps avant qu'il y eût des Jésuites dans le monde; qu'on a brouillé et confondu toutes les idées dans cette matière, pour multiplier les titres de condamnation contre eux; et qu'enfin il a été des temps où la plume de nos historiens auroit dû arrêter, pour en laisser perdre à jamais la mémoire. Par rapport à ce qui regarde Mariana, Santarel, Suarez et Busembaum, Jésuites étrangers, le décret du général Aquaviva, dont votre parlement de Paris fut si satisfait, qu'il en demanda le renouvellement en 1614, et les déclarations et désaveux si précis et si formels, présentés, Sire, à votre parlement par les Jésuites, dès que ces livres ont paru en

France, déclarations qui ont mérité l'éloge de cette Compagnie, la conduite qu'ils ont tenue en 1681, et la déclaration qu'ils viennent de remettre entre nos mains, et qu'ils nous demandent de déposer aux greffes de nos officialités, pour y servir de témoignage toujours subsistant de leur fidélité, ne laissent aucun nuage sur l'horreur qu'ils ont de toute opinion contraire à la sûreté des souverains. L'enseignement que les Jésuites font dans nos diocèses, Sire, est public. Des personnes de tous états et de toutes conditions, sont témoins de ce qu'ils enseignent. Nous osons assurer Votre Majesté qu'ils n'ont jamais été accusés, auprès de nous, de tenir la doctrine qu'on leur impute. Qu'on interroge ceux qui, ont été élevés dans leurs collèges, qui ont fréquenté leurs missions, leurs congrégations, leurs retraites: nous sommes persuadés qu'on n'en trouvera pas un seul qui dépose qu'il leur ait entendu enseigner quelque doctrine contraire à la sûreté des souverains. Nous leur devons même le témoignage que, dans leurs collèges, ils consacrent leurs talents et ceux de leurs écoliers à célébrer les louanges de nos Rois, et à inspirer les sentiments de respect et de fidélité qui sont dus à l'autorité et à la majesté royale.

Troisième Point. La conduite des Jésuites sur la subordination qui est dûe aux évêques et aux supérieurs ecclésiastiques, et s'ils n'entreprennent rien sur les droits et fonctions des pasteurs. Il est certain, Sire, que plusieurs bulles des souverains pontifes accordent aux Jésuites des priviléges excessifs, et dont l'exercice les retireroit de la subordination due aux Évêques et aux autres supérieurs ecclésiastiques. Mais il est à remarquer qu'ils ont eu ces priviléges par communication de ceux que les souverains pontifes avoient accordés aux ordres mendians et à d'autres religieux, long-temps avant eux; que dans les déclarations de leurs constitutions (art. 12. pag. 447.) il est dit qu'ils doivent user, avec beaucoup de modération et de prudence, des grâces qui leur sont accordées par le Saint-Siège Apostolique, et uniquement en vue du salut des âmes; qu'étant obligés, par leur quatrième vœu, de partir, au premier ordre du Pape, pour aller prêcher la foi dans les contrées infidèles, ces priviléges leur étoient nécessaires, pour les pays où il n'y a ni Évêques, ni Curés; qu'il faut bien distinguer, dans la bulle de Paul III et dans celles de ses successeurs, l'approbation qu'ils donnent au premier projet de l'Institut, et aux additions qui ont été faites successivement, jusqu'à ce qu'il ait été porté à sa perfection, des priviléges que ces bulles et d'autres encore accordent aux Jésuites, priviléges qui ne sont qu'accessoires à leur Institut; que ces bulles sont écrites dans le style de la cour de Rome, et qu'enfin leurs dispositions ne peuvent tirer à conséquence, attendu que, selon les décrétales et les lois du royaume, les priviléges émanés de la cour de Rome, qui tendent à diminuer la subordination que les fidèles doivent avoir envers les Évêques et leur juridiction, ne peuvent être d'aucun effet sans leur consentement; et qu'en ce qui regarde la police et l'administration des états, ils ne peuvent avoir aucune exécution sans le consentement du Souverain. Néanmoins, jusqu'en 1670, les Jésuites ainsi que les Religieux mendians s'efforcerent de faire valoir ces priviléges contre le droit commun de la Jurisdiction des Évêques, sous prétexte que la discipline du Concile de Trente qui les abolissoit, n'étoit pas encore reçue en France. Nous trouvons dans nos anciens procès-verbaux qu'il y eut même des entreprises faites à ce sujet par les Jésuites à Quimper, à Agen, à Sens et à Rhodez, et que les Ordres mendians leur donnerent adjonction dans les procès qu'ils soutinrent contre les Évêques de ces Dioceses, procès qui durerent long-tems. Nous ne voyons pas, Sire, que depuis les Jésuites ayent formé de pareilles prétentions. D'ailleurs, ayant renoncé aux priviléges qui leur sont accordés par ces Bulles, en tout ce qui seroit contraire aux Maximes du Royaume et aux libertés de l'Église Gallicane, et y renonçant encore d'une manière si précise, qu'elle ne peut laisser aucune équivoque dans la déclaration qu'ils viennent de nous présenter; nous voyons qu'ils ont satisfait à tout ce qu'on pouvoit exiger d'eux sur ce point. Pour prévenir cependant les abus qui pourroient naître à l'avenir, et pour maintenir les Ordres réguliers dans la juste dépendance où ils doivent être de la Jurisdiction des Ordinaires, après avoir fait une recherche exacte de toutes les plaintes qui ont été portées en différens tems par les Évêques sur les entreprises faites par les Jésuites et les autres Réguliers, contre la Jurisdiction Épiscopale et le droit des Pasteurs, nous conformans

au Droit canonique et à la discipline de l'Église de France, nous sommes convenus du règlement qui suit:

- 1°. Que les Jésuites et les autres Réguliers prétendus exempts ou nonexempts ne pourront ni prêcher, ni confesser dans nos Dioceses, sans avoir subi préalablement l'examen devant l'Évêque Diocésain, ou devant ses Grands Vicaires, ou autres préposés par lui pour cet examen, et sans avoir obtenu de lui une aprobation, qu'il limitera ou révoquera, ainsi qu'il le jugera à propos.
- 2°. Qu'ils ne pourront, sans la permission du Curé ou de l'Évêque Diocésain faire faire la première communion aux enfans, même à leurs écoliers, que pendant la quinzaine de Pâques; ils ne pourront recevoir qui que ce soit pour la Confession annuelle, sans la permission du Curé ou de l'Évêque Diocésain.
- 3°. Qu'ils renvoieront leurs Pénitens et leurs Pénitentes à leur Paroisse, pour y recevoir la Communion Paschale, et même les Ecoliers pensionnaires dans leurs Collèges; à moins qu'ils n'en soient dispensées par une permission du Curé ou de l'Évêque Diocésain.
- 4°. Qu'ils n'iront jamais confesser les malades, qui sont en danger de mort, sans en avertir le Curé.
- 5°. Que, lorsqu'ils auront des Missions à faire sous notre autorité, ils rendront et feront rendre aux Curés des Paroisses tout ce qui leur est dû.
- 6°. Qu'ils ne pourront prendre aucun Prêtre, même aprouvé, Séculier ou Régulier, pour les aider dans le travail de leurs missions, sans une permission expresse de l'Évêque Diocésain.
- 7°. Que dans leurs leçons de Théologie, soit publiques, soit particuliers, ils enseignent les quatre propositions de l'assemblée du Clergé de 1682; qu'ils seront obligés de présenter à leur ArchÉvêque ou à leur Évêque Diocésain les cayers de Philosophie, les livres et cayers de Théologie dont ils se servent dans les Séminaires qu'ils tiennent, ou dans toutes autres de leurs maisons, où ils ont des cours de Philosophie ou de Théologie scholastique ou morale, et où ils en font des leçons publiques ou particuliers; et ce, toutes fois et quantes l'ArchÉvêque ou l'Évêque Diocésain le leur demandera.
- 8°. Qu'ils ne feront soutenir aucune thèse, sans qu'elle soit auparavant présentée à l'Évêque Diocésain, et par lui examinée.
- 9°. Qu'il pourra aussi, quand il lui plaira, voir et examiner les livres dont ils se servent pour l'instruction de leurs Collèges ou Maisons.
- 10°. Que, pour enseigner les Elémens de la Foi, ils se serviront du Catéchisme du Diocese, où leurs Collèges ou Maisons sont situés; et qu'enfin l'Évêque Diocésain aura toute inspection et surintendance sur leur enseignement soit public, soit particulier.
- 11°. Qu'ils ne pourront établir, ni tenir aucune congrégation, ni confrérie, ni retraite, qu'avec la permission de l'Évêque Diocésain, et qu'autant qu'il jugera, qu'elles ne peuvent nuire à l'assiduité aux Paroisses, tant recommandée par les Saints Canons.
- 12°. Que les exercices de ces Congrégations, ni de ses Confréries ne se feront jamais aux heures des Offices des Paroisses; et qu'il apartiendra à l'Évêque Diocésain de les régler, ainsi qu'il le jugera plus expédient au bien de son Diocese et à celui de la Religion, et même de révoquer quand il le croira convenable, la permission qu'il aura donnée de les tenir.
- 13°. Qu'ils ne publieront aucune Indulgence qui n'ait été visée et aprouvée par l'Évêque Diocésain. Le tout, sans déroger à aucuns autres droits que le Clergé de France se seroit réservé, soit sur les Jésuites, soit sur les autres Réguliers.
- 14°. Que, dans l'exercice de leurs fonctions, ils ne feront aucune entreprise sur les droits des Chapitres, des Curés, des Universités, ni d'aucun Corps ayant un état public pour l'enseignement dans le Royaume.

Et, vû la grande utilité dont seroit l'exécution de ces Régemens, pour empêcher, qu'il ne soit rien enseigné, Sire, dans votre Royaume, de contraire à la saine Doctrine, ni aux libertés de l'Église Gallicane, ni à la pureté de la morale, et pour y maintenir les Évêques, les Châpitres, les Curés, les Universités et les Colléges dans leurs légitimes droits; Nous suplions, Sire, V. M. de les rendre fermes et stables à jamais; afin que, pensant toujours de la même maniere, il n'y ait qu'une seule et même Doctrine, et que chaque Corps Ecclésiastique et Régulier de votre état jouissant de ses légitimes droits, ils concourent tous au bien, chacun en ce qui les concerne, à cette belle harmonie si nécessaire pour l'avantage de la Religion et pour la paix, la tranquillité et la splendeur des États.

Quatrième Point. Quel tempérément on pourroit apporter en France à l'autorité du général des Jésuites, telle qu'elle s'y exerce. Après avoir examiné, Sire, avec la plus grande attention, dans les constitutions des Jésuites, quelle est l'autorité du général, et les objets sur lesquels elle s'étend, nous avons reconnu que l'obligation à l'obéissance envers le général est au moins aussi restreinte dans les constitutions de cette communauté, que dans celle des autres ordres religieux. »Que l'obéissance«, y est-il dit, »soit toujours parfaite en nous, en toutes ses parties, dans l'exécution, dans la volonté, dans l'entendement, en faisant tout ce qui nous est commandé avec grande promptitude, avec une joie spirituelle et persévérente, nous persuadant que tout ce qui nous est commandé est juste, en abdiquant, avec une espèce d'obéissance aveugle, notre propre sentiment et notre jugement, s'ils est contraire, et cela dans toutes les choses ordonnées par le supérieur (où l'on ne peut définir, comme il a déjà été dit, qu'il puisse y avoir aucune espèce de péché).« Il est certain, Sire, par ce texte de la règle, que les Jésuites ne sont obligés d'obéir à leur général que grand ils ne peuvent commettre aucun péché mortel, ni même vénial, en lui obéissant. Les constitutions des autres ordres ne mettent communément, pour restriction à l'obéissance aux supérieurs, que la cas où il commanderoit quelque chose qui seroit contraire à la foi et aux bonnes mœurs. De quel danger peut être une obéissance à laquelle on n'est tenu que quand il n'y a ni péché mortel, ni vénial, à y déferer? d'ailleurs cette règle d'obéissance n'est pas particulière pour le général; elle regarde tous les supérieurs qui régissent la société sous ses ordres. Ainsi Saint-Ignace n'a donné au général de sa compagnie, que l'autorité que tout supérieur de communauté doit avoir sur les religieux, en vertu de leur vœu d'obéissance. Ainsi, du côté du vœu, tout est égal. Toutes ses expressions, »qu'il faut être dans la main du Supérieur comme un cadavre, comme un bâton dans la main d'un vieillard«, n'étonnent et ne scandalisent, Sire, que ceux qui ne connaissent pas, comme nous, le langage des auteurs ascétiques, et qui n'ont aucune idée d'une perfection qui n'est point faite pour leur état. Nous remplirions un volume, si nous citions à V. M. tous les Pères et les maîtres de la vie spirituelle qui ont tenu ce même langage, et si nous faisions l'extrait de l'article sur l'obéissance, des constitutions des autres Ordres, où les mêmes comparaisons sont employées, et de plus fortes encore. Par la disposition de ces constitutions des Jésuites, le général est encore plus dépendant de la congrégation générale, que la Compagnie ne l'est de son autorité. Les assistants sont des surveillants que la congrégation lui donne, obligés par serment d'avertir la Compagnie des manquements qu'il peut faire dans ses devoirs, et s'ils sont essentiels, de le dénoncer à la Société. Dans le cas de scandale, les provinciaux, sans attendre la convocation des assistants, doivent convoquer eux-mêmes la congrégation, et aussitôt qu'elle est assemblée, faire le procès au général avec célérité, et le déposer. Il ne peut disposer de rien en sa faveur, et il ne reçoit même l'entretien et les aliments que des mains de sa compagnie. Est-il un général des autres ordres, qui soit aussi assujetti, et qui dépende aussi continuellement et aussi absolument de l'ordre qui est sous son autorité? Il appartient, il est vrai, au général des Jésuites, de disposer de toutes les places et de tous les emplois, qui sont à remplir dans la Compagnie; mais il ne peut le faire, qu'après avoir entendu l'avis de son conseil; et cette disposition de la règle, qui remet toutes les places à la disposition de leur général, nous paroît, Sire, le chef d'œuvre da la sagesse du fondateur de cet Institut. Il a voulu par là mettre les religieux de la

Société à couvert de toute injustice que leur pourroient faire les supérieurs particuliers; ne laisser au véritable mérite aucun lieu de craindre les préférences injustes, que les importunités et les protections puissantes n'arrachent que trop souvent des supérieurs; prévenir toutes les sollicitations, toutes les brigues, toutes les cabales pour parvenir aux emplois, sources funestes, dans les communautés, de l'indépendance, de la mauvaise administration dans le spirituel et le temporel, de tant de procès, de tant de divisions intestines, que produit l'ambition des concurrents; divisions qui altèrent et même détruisent presque toujours l'union et la charité entre les frères, qui énervent et anéantissent bientôt l'esprit primitif, en accoutumant les inférieurs à n'avoir d'autres règles de conduite que celles d'une politique adroite, qui prépare tout pour aller à ses fins, et qui, quelquefois même, hardie et téméraire, embrasse sans scrupule toutes les voies, pourvu qu'elles soient les plus sûres pour parvenir. Saint-Ignace a pourvu bien solidement à ces abus, à la tranquillité de ces successeurs, et au maintien de la régularité dans son ordre, en n'y donnant à l'ambition pour les places aucun objet, et en forçant par là les religieux de la Compagnie à ne s'occuper que de la pratique fidèle des exercices de son institut, abandonnant à la Providence, dont l'ordre leur est connu par la volonté du général, le soin de disposer d'eux, ainsi qu'il est plus convenable au bien de la religion et à l'avantage de la Société. N'étoit-t'il pas nécessaire, dans un ordre tout dévoué à l'utilité publique, d'établir une forme de régime, qui inspirât la confiance que les emplois n'y seroient donnés qu'à ceux qui, selon toutes règles de la prudence humaine, doivent être les plus propres pour les remplir? Par rapport à ce qui regarde, Sire, l'autorité du général sur le temporel, nous avons vu, dans les constitutions, que le général peut passer toutes sortes de contrats pour les maisons de son institut, mais jamais aucun en sa faveur; qu'il ne peut appliquer les revenus des collèges fondés, aux maisons professes; que les biens provenant de donation, quand ils ne sont affectés à aucun objet particulier, sont à la disposition du général; qu'il peut les vendre et les appliquer à un collège ou à un autre; que si ces biens viennent de ceux qui se font Jésuites, il est obligé de les distribuer dans la province, excepté dans le cas où un collège d'une autre province se trouveroit dans une grande pauvreté; que ci cette province étoit sous l'autorité de divers princes, il ne doit rien faire passer du domaine de l'un sous le domaine de l'autre, sans leur permission; que ces biens étant donnés à la Compagnie, le général qui les retient, doit en user pour l'utilité de la Société, et non pour son propre avantage, ni pour celui d'aucun de ses parents, parce qu'il est du nombre des profès, qui ne peuvent rien s'approprier; et que, s'il faisoit autrement, il tomberoit dans l'un des cas où la règle marque qu'il doit être déposé. Il paroît par là que le général n'est point propriétaire, mais qu'il est simple intendant et administrateur, et que toute la propriété appartient aux collèges et aux maisons. Nous ne voyons point, Sire, qu'il puisse résulter, pour les maisons de l'institut, quelque inconvenient de cette administration. Pourroit-il, même en France, en résulter quelqu'un pour l'état, puisque le général ne peut disposer d'aucuns biens des Maisons de l'institut, qui sont sous la domination de Votre Majesté, que selon les lois qui régissent votre royaume, et que sous la vigilance de ceux qui y sont dépositaires de votre autorité? Craindroit-on, Sire, l'autorité d'un seul homme de qui dépendent plusieurs milliers d'autres hommes, qui lui sont assujettis par une obéissance qui, quoique restreinte, les tient cependant liés à lui des motifs de conscience si puissants sur l'esprit et sur le cœur surtout des personnes dévouées à la piété pardétat? Cela ne pourroit-il pas devenir dangereux, dans des temps d'agitation et de trouble? Il y a, Sire, dans les autres ordres mendians, encore plus de religieux assujettis à des généraux étrangers, par le lien de l'obéissance: pourquoi les Jésuites seroient-ils seuls à redouter? Il n'est point des corps, dont l'état n'ait quelque chose à craindre, s'il sort de son devoir et de la légitime subordination: faut-il, pour cela, supprimer et anéantir tous les corps? La crainte des abus doit elle faire détruire ce qui produit actuellement un bien réel? D'ailleurs, Sire, les Jésuites sont toujours sous l'autorité des lois; et elles veillent sans cesse pour les rappeler à leur devoir, s'ils avoient le malheur de s'en écarter. Les Jésuites de France, en 1681, reçoivent, Sire, des brefs du Pape, à l'occasion de l'aff

faire de la régale, avec ordre de sa Sainteté et de leur général de les distribuer en France. M. de Novion, pour lors premier président, dit aux Jésuites qui s'étoient rendus le 20 juin au palais, »que c'étoit un bonheur que le paquet venu de Rome fût tombé en des mains aussi retenues que les leurs; qu'on ne surprenoit point leur sagesse et qu'on ne corrompoit point leur fidélité«. M. l'avocat général Talon dit qu'on n'avoit à se plaindre de la conduite des Jésuites, bien justifiés par les reproches qu'ils avoient reçus, dans le billet écrit au nom du Pape, et dans la lettre de leur général. Ce seul trait prouve mieux, Sire, que tous les raisonnements, que tous les Jésuites sont persuadés que l'obéissance à leur général, telle qu'elle est prescrite par leurs constitutions, ne les oblige point, dans tout ce qui pourroit leur être ordonné de contraire à la soumission et à la fidélité qu'ils doivent à leur souverain. Nous avons d'ailleurs reconnu, Sire, que l'obéissance des Jésuites au général, telle qu'elle est prescrite par les constitutions, et le quatrième vœu qui ne les engage à la Société qu'à l'âge de trente-trois ans, étoient comme les deux pierres fondamentales de tout l'edifice de leurs constitutions; que changer ces deux points, c'est tout détruire; que les restreindre, c'est dénaturer l'institut et présenter aux Jésuites un institut nouveau, tout différent de celui dans lequel ils se sont engagés par leurs vœux; que ces deux points fondamentaux n'ont pu être posés que par une sagesse éclairée, par une grande expérience, et par un génie capable de bien voir non seulement ce qui étoit présent, mais encore de percer jusque dans l'avenir; que c'étoit à ces deux points que tenoient essentiellement la régularité des mœurs dans cette Société, et la stabilité d'un régime qui en rendroient les religieux toujours propres à remplir avec fruit l'objet de leur institut. C'est sans doute par ces considérations, que le conseil de Trente a approuvé ces constitutions avec éloge; que N.S.P. le Pape Benoît XIV, dans la bulle *devotam*, en 1746, les appelle »des lois et des constitutions des plus sages«. »Ex praescripto sapientissimarum legum et constitutionum ab eodem Ignatio instituore ipsis traditarum«; le clergé de France en 1574, »de bonnes constitutions«; et que le grand Bossuet disoit »qu'on trouvoit cents traits de sagesse dans ce vénérable institut«. C'est ce qui a engagé les fondateurs de plusieurs ordres, qui se sont établis depuis, à former une grande partie de leur règle sur le modèle des ces constitutions. Par ses raisons, nous pensons, Sire, qu'il n'y a aucun changement à faire dans les constitutions de la Compagnie de Jésus, par rapport à ce qui regarde l'autorité du général. Votre Majesté nous permettra même de lui représenter que, quand il auroit quelques réformes à faire ces constitutions, elles ne pourroient être faites, selon les lois canoniques, selon l'usage de tous les temps, et selon la discipline de l'église de France, et même suivant les maximes constamment suivies dans vos cours de parlement, qu'avec le concours de N.S.P. le Pape, des Évêques de votre royaume, et de la congrégation générale des Jésuites; et qu'il faudroit même avoir le consentement des Jésuites profès. Que, changer les dispositions des constitutions en ce qui concerne la dépendance du général, ce seroit, comme nous l'avons déjà observé, renverser tout l'institut; que, depuis plus de cent cinquante ans, cette autorité du général n'a pu être nuisible à l'état que dans une seule circonstance, (en 1681), et que l'épreuve où l'on a mis, pour lors, la fidélité des Jésuites de France à leur souverain, n'a servi qu'à leur mériter, de la part de votre cour de parlement, le témoignage qu'on ne surprenoit pas leur sagesse, et qu'on ne corrompoit pas leur fidélité; que Henri IV, un de vos augustes prédecesseurs, ayant cru, même dans le temps où son état étoit dans la plus grande fermentation, et où l'on s'efforçoit de lui inspirer beaucoup de défiance des Jésuites, qu'il n'avoit besoin, vis-à-vis d'eux, d'autre sûreté que celle de la résidence ordinaire d'un d'entre eux auprès de sa personne, pour être son prédicateur, et de l'établissement d'un assistant françois à Rome, auprès du général. Ces mêmes sûretés subsistent toujours, Sire; et étant prouvé par une expérience de plus de cent cinquante ans, qu'elles ont été suffisantes, il n'y a nulle nécessité d'y en ajouter de nouvelles; qu'enfin les dispositions de l'édit de 1603, et la déclaration que les Jésuites ont remise entre les mains de Votre Majesté, par laquelle ils reconnoissent si clairement, que si leur général ordonnoit quelque chose de contraire aux lois du royaume et à la soumission qu'ils doivent à Votre

Majesté, ils regarderoient ses ordres comme nuls et illégitimes, et auxquels ils ne pourroient ni ne devroient déférer, même en vertu de l'obéissance au général, telle quelle est prescrite par leurs constitutions, paroissent avoir pourvu, Sire, à tout abus que le général des Jésuites pourroit faire de son autorité dans votre royaume.

II. Das Jesuitenverzeichnis des Parlement de Paris von 1763¹

État dressé en exécution de l'Arrêt rendu en la Cour, toutes les Chambres assemblées, le 22 Juillet 1763, de tous ceux des Prêtres, Ecoliers, et autres ci-devant de la Société se disant de Jésus, qui sont compris dans tous les États et Procès-Verbaux dressés en conséquence des Arrêts de la Cour des 6 Août 1761, 23 Avril et 6 Août 1762², à l'exception néanmoins de ceux, qui, avant le 4 Février 1763, ont présenté leurs Requêtes à la Cour, toutes les Chambres assemblées, à fin de Pensions annuelles et alimentaires, dont l'État a été annexé à la Minute de l'Arrêt de la Cour du 22 Février 1763³.

I. Profès des Quatre Vœux, Coadjuteurs spirituels, Écoliers

1. Adams, Jacques; b. né en Angleterre, 23 ans; c. Entré 1754, Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Régent d'Humanités.
2. Alexis; d. Collège Dunkerque; e. Recteur.
3. Allard, Jean; b. 24.12.1699 Embrun; c. Profès des Quatre-Vœux 2.2.1733; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur de la Province de Lyon.
4. Amyot, Charles; b. 1.10.1683 Paris; c. Entré 1.9.1703, Écolier; d. Paris, Maison Professe.
5. Ancemot, Joseph-Marie; b. März 1728, Fontaine-Françoise en Bourgogne; c. Entré September 1745. Admis pour les Quatre-Vœux, qu'il se disposoit à faire lors des Arrêts de la Cour; d. Reims, Collège.
6. d'Ancoisne, Ignace; b. 7.5.1724, Lille en Flandre; c. Entré 2.12.1744, Profès des Quatre-Vœux; d. Béthune, Collège; e. Procureur.
7. Anfrey, Gervais-Louis; b. 8.1.1736, Tinchebray, Diocèse de Bayeux; c. Premières Vœux 20.8.1759. Écolier approuvé; d. Amiens, Collège; e. Régent de 4^e.
8. Ansquer, Thomas-Bonaventure (dit: Lesalguen); b. 21.12.1731, Quimper; c. Premières Vœux 31.1.1751. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
9. Aquart, Charles; b. 23 ans, Martinique; c. Premières Vœux 2.4.1758, Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Régent de 3^e.
10. Aquart, Valentin; b. 15.2.1737, Martinique; c. Premières Vœux 1.8.1755, Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Régent de 7^e, Préfet aux Pensionnaires.

1 B.N.F., Collection Joly de Fleury, Vol. 1610: Jésuites-Suppression de l'ordre, 3 Vol., Vol. II (1763–1765). 10 août 1877, Volume de 399 feuillets, ff° 48–110.

2 Prêtres, Écoliers, et autres ci-devant de ladite Société compris dans les États déposés au Greffe Civil de la Cour par le Procureur Général du Roi, ou par le ci-devant Frère de Montigny, qui ne sont point compris dans les Procès-verbaux dressés en exécution de l'Arrêt de la Cour du 23 Avril 1762.

3 Nota: On a suivi pour les noms de Baptême les Procès-Verbaux, seulement. Les notes mises dans le présent État sont tirées des Procès-Verbaux, États, et Extraits de Vœux déposés au Greffe de la Cour.

11. Ardillier, François-Paul; b. 27 ans, La Rochelle; c. Premières Vœux 27.2.1752, Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
12. Aronio, Pierre-Alexandre; b. April 1696, Lille-en-Flandre; c. Trois Vœux solennels 15.8.1731. Coadjuteur spirituel; d. Reims, Collège.
13. Aston, Guillaume; b. 22.4.1735 London; c. Entré 1751, Premières Vœux, Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
14. Aubrée, Antoine; b. 16.12.1726 Rennes; c. Profès des Quatre-Vœux 2.2.1761; d. Paris, Collège; e. Ministre des Pensionnaires.
15. Audelin, Barthelemy; b. 1.7.1735 Roanne; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
16. Baignoux, Claude-Félix; b. 26.8.1741, Blois; c. Premières Vœux 29.1.1760; d. Amiens, Collège; e. Régent de 5^e.
17. Bailly, Jean-Claude; b. 22.3.1742 Vezoul; c. Premières Vœux 23.3.1759. Écolier approuvé; d. Lyon, Petit Collège; e. Régent de 4^e. Sorti du 1 Mai au 6 Août 1762.
18. Balmain, François; b. Mai 1733. Lussy en Nivernois; c. Premières Vœux 21.7.1755. Écolier; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
19. Banchero, François-Antoine-Marie; b. 7.8.1735, Sellemo Torinese en Piedmont, Diocèse Turin; c. Premières Vœux 8.9.1755. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.
20. Barbereau, Pierre; d. Angoulême, Collège; e. Parti pour Saint Macquaire, près Bordeaux.
21. Barret, Charles-Philippe; b. Juli 1738, Châtillon-sur-Saône; c. Premières Vœux 18.9.1760, Écolier; d. Charleville, Collège; e. Régent de 4^e. Est à Pont-à-Mousson où il a repris l'habit.
22. Barthe de Raissac, Jacques; b. 7.2.1731, Albigeois; c. Premières Vœux 7.2.1748. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Professeur de Physique.
23. La Barthe, Hugues; b. Aurillac, 27 ans; c. Premières Vœux 9.11.1752, Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
24. Batisse, Michel; b. 9.5.1733, Clermont-Ferrand; c. Premières Vœux 17.9.1750. Écolier approuvé; d. Mauriac, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
25. Baudot, François-Bernard, b. April 1704, Dijon; c. Profès des Quatre-Vœux 15.8.1737; d. Auxerre, Collège; e. Recteur et Supérieur.
26. Baudouin, Pierre; b. Juli 1729, Mancour près Metz; c. Entré 1749, admis à faire les Quatre-Vœux; d. Reims, Collège. Parti pour aller faire sa résidence à Nancy; e. Professeur de Philosophie.
27. de Bazin, François-Marie; b. 14.4.1741, Chambery; c. Premières Vœux 12.10.1760. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Régent de 4^e.
28. Beauson, Charles; b. Oktober 1736, Nancy; c. Premières Vœux 23.9.1754, Écolier; d. Reims, Collège; e. Précédemment Professeur de Rhétorique au Collège de Laon.
29. de Beauvais, Pierre-Gilles; b. 7.7.1693, Le Maine; c. Profès des Quatre-Vœux 2.2.1727; d. Paris, Maison Professe.

30. Beck, Étienne; b. Februar 1739, Regisheim/Elsaß; c. Premières Vœux 1.10.1759. Écolier; d. Chaalons, Collège; e. Régent de 3^e.
31. Belorgey, Claude-Lazare; b. Mai 1740, Autun; c. Premières Vœux 29.9.1760. Écolier; d. Reims, Collège; e. Précédemment Régent de 5^e au Collège de Laon.
32. Benoit, François; b. 29 ans, Vicomté de Turenne; c. Premières Vœux 26.9.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
33. Benoit, Jean-François-Marie; b. 26.3.1731, Lyon; c. Premières Vœux 8.9.1748. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie, Préfet de la Pension.
34. Berger, François; b. Mai 1735, Delle, près Betfort en Alsace; c. Premières Vœux 23.9.1754. Écolier; d. Charleville, Collège. Parti pour son pays; e. Régent de 2^e.
35. Bernard, Charles; b. 1.4.1734, Château-Briant, Diocèse de Vannes; c. Premières Vœux 14.8.1758. Écolier approuvé; d. Tours, Collège. Envoyé à Rennes, pour y professer, la classe de 6^e; e. Précédemment Régent de 3^e.
36. Bernard, Jean-Jacques; b. 21.8.1723, Diocèse de Vence; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1757; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Avignon pour y rester; e. Professeur de Rhétorique.
37. Berthier, Guillaume; b. 7.4.1704, Issoudun, Diocèse de Bourges; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1737; d. Paris, Collège; e. Directeur du Journal.
38. Bertinot, Clément-François-Xavier; b. 10.4.1730, Chaumont-en-Bassigny; c. Premières Vœux 7.9.1747. Écolier approuvé; d. Auxerre, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
39. Bertrand, Barthelemy-François; b. 29.1.1742, Marseille; c. Premières Vœux 8.9.1759. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Régent de 5^e.
40. Besson, Charles-François; b. 26.2.1724, Avignon; c. Profès des 4 Vœux 15.8.1757; d. Mâcon, Collège; e. Ministre.
41. Beugni, François-Mathias; b. 30.10.1734, Semoncourt en Franche-Comté; c. Premières Vœux 8.9.1754. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.
42. Bichat, Joachim; b. 16.2.1732, Poncin en Bugey; c. Premières Vœux 25.12.1750. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
43. Bida, Pierre-François; b. November 1733, Charleville; c. Premières Vœux 2.9.1753. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires.
44. Bieganski, Ignace; b. 14.2.1725, Pologne; c. Profès des Quatre Vœux 24.2.1758; d. Paris, Maison Professe.
45. Billinge, Charles; b. 1735, Angleterre; c. Entré 1753. Premières Vœux; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
46. Billy, Jean; b. März 1738, Pomery en Champagne, près Mezières; c. Premières Vœux 1757. Écolier approuvé; d. Reims, Collège; e. Précédemment Régent de 3^e au Collège de Laon.
47. Blakiston, Guillaume; b. 1698, Newcastle; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1735; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
48. Blanchard, Toussaint; b. 15.4.1741, Carhaix, Diocèse de Quimper; c. Premières Vœux 18.9.1758. Écolier approuvé; d. Bourges, Collège; e. Régent de 4^e.

49. Boehlinger, Nicolas-François; b. August 1734, Hagenau/Elsaß; c. Entré September 1751. Écolier formé; d. Charleville, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
50. du Bois-Fleury, Louis; b. 1.8.1740, Guimené de Pennefox en Bretagne, Diocèse de Nantes; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Précédemment Régent de 4^e au Collège de Nevers.
51. Boissecq; d. Précédemment au Collège de Poitiers, demeurant lors au Prieuré de la Carte, en Poitou.
52. de Boissieu, Joseph; b. 16.9.1736, Servières, près Broude; c. Premières Vœux 14.11.1753. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
53. Bolle, Armand-Charles; b. 8.6.1706, Vannes; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1739; d. Paris, Noviciat; e. Directeur de la Retraite.
54. Bompar, Amour; b. 18.6.1708, Saint-Amour en Franche-Comté; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1743; d. Lyon, Grand Collège; e. Professeur de Théologie Morale.
55. Borelli, Emmanuel-Jacques; b. 25.7.1741, Quiers en Piedmont, Diocèse de Turin; c. Premières Vœux 19.10.1759. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Régent de 6^e.
56. Born, Antoine; b. März 1689, Castres en Languedoc; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1721; d. Auxerre, Collège; e. Père Spirituel et Confesseur de la Maison, est in Pension particulière in Auxerre.
57. Boucher, Jean-Baptiste; b. 9.11.1719, Martinique; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1756; d. Eu, Collège; e. Procureur.
58. Bouhelier, Claude-Ignace; b. 9.7.1721, Sermet en Franche-Comté; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1758; d. Lyon, Grand Collège; e. Professeur de Philosophie.
59. Bourguin, Henry; b. April 1734, Sedan; c. Premières Vœux 1754. Écolier approuvé; d. Sens, Collège. Est au Collège Dijon, où il professe la Seconde; e. Précédemment Professeur de Rhétorique et de 2^e au Collège de Sens.
60. Bousquet, Joseph; b. 29 ans, Périgord; c. Premières Vœux 13.3.1755. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
61. Bouvet, Philippe-Auguste; b. 6.8.1740, Peronne; c. Premières Vœux 5.10.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
62. Bouzigues, Ignace; b. 2.2.1735, Ausch; c. Premières Vœux 11.10.1755. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Régent d'Humanités.
63. Breget, Pierre; b. 29.12.1717, Saint-Malo; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1754; d. Paris, Collège; e. Procureur des Pensionnaires.
64. du Breil Le Breton, Louis; b. 10.8.1734, Rennes; c. Premières Vœux 2.12.1754. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
65. Brent, Thomas; b. 1719, Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1758; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
66. Bresson, Antoine-Léopold; b. 5.12.1738, Bleurville, Bailliage d'Arnay en Vosges; c. Premières Vœux 13.9.1761 au Noviciat de Nancy. Écolier; d. Bar-le-Duc, Collège; e. Régent de 5^e et 6^e. Sorti de ladite ci-devant société, du 5 Mai, au 6 Août 1762.
67. Brocas, Joseph; b. Castel-Jaloux en Bazadois, 25 ans; c. Premières Vœux 1758. Écolier approuvé; d. La Rochelle, Collège; e. Régent de 3^e.

68. Brotier, Gabriel; b. 5.9.1722, Diocèse de Nevers; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1757; d. Paris, Collège. Demeurant au mois d'Août 1763, à Paris, chez Guérin, Libraire-Imprimeur rue S. Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins; e. Bibliothécaire.
69. Browne, Lievin; b. 91 ans, Comté de Nortfolck en Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1709; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
70. du Brulle, Philippe; b. 29.9.1707, Brebière, Bailliage de Lens, en Artois; c. Entré 28.9.1725. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon; e. Recteur.
71. Brunet, Gabriel; d. Angoulême, Collège. Demeure à Saintes, en la Maison de ladite ci-devant Société.
72. Bruntz, Nicolas; b. Februar 1736, Raedersheim en Alsace; c. Premières Vœux 1.10.1759. Écolier approuvé; d. Auxerre, Collège; e. Régent de 4^e.
73. Bruyeron, Antoine; b. 25.3.1741, Tance, Diocèse du Puy-en-Velay; c. Premières Vœux 8.9.1758. Écolier approuvé; d. Billom, Collège; e. Régent de 4^e.
74. Cabanel, Gabriel; b. 17.11.1737, Nismes; c. Premières Vœux 1757. Écolier approuvé; d. Roanne, Collège; e. Régent de 2^e.
75. Cabut, Louis; b. 4.4.1732, Diocèse d'Evreux; c. Premières Vœux 30.9.1750. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
76. Calmon, Jean-Baptiste; b. 10.1.1739, Soldelphehe, Paroisse de Carlucet en Quercy; c. Premières Vœux 13.11.1756. Écolier approuvé; d. Aurillac, Collège; e. Régent d'Humanités.
77. Le Cam, Ambroise-Marie; b. 16.2.1741, Brest; c. Premières Vœux 10.10.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
78. Le Cam, Yves; b. 2.10.1734, Plusquellée en Basse-Bretagne; c. Premières Vœux 1.10.1759. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Précédemment Régent de 3^e au Collège de Nevers.
79. Camaret, Denis; b. 1.10.1707, Caron, Comtat Venaissin; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1741; d. Lyon, Grand Collège; e. Préfet Spirituel de la Maison.
80. Du Cancel, Patrice; b. 6.2.1733, Beauvais; c. Premières Vœux 23.9.1754. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Préfet de la Chambre aux Pensionnaires.
81. Carlet, Pierre-Ennemond; b. 24.3.1730, Rive, en Dauphiné; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
82. Carrandet, Bruno; b. 19.9.1698, Besançon; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1732. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège.
83. Carré, Joseph; b. 22.5.1727, Rennes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1761; d. La Flèche, Collège; e. Ministre du Pensionnat.
84. de Castella, François-Pierre; b. 23.11.1690, Gruyère-en-Suisse; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1726; d. Lyon, Grand Collège; e. Préfet des Hautes-Études dans le Collège.
85. Cerutti, Antoine Joseph; b. 13.6.1738, Turin; c. Premières Vœux 8.2.1756. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Régent d'Humanités.
86. Chabrier, Jean-Jacques-Louis; b. 3.3.1743, Le Puy-en-Velay; c. Premières Vœux 4.3.1760. Écolier approuvé; d. Roanne, Collège; e. Régent de 5^e.

87. Champion, Charles-François; b. 1.2.1724, Rennes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1757. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Professeur de Théologie.
88. Chandoret, Pierre-Paul; b. Bas-Poitou, 27 ans; c. Premières Vœux 29.9.1751. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
89. Chapelut, Louis; b. 11.11.1733, Arento en Franche-Comté; c. Premières Vœux 8.9.1753. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
90. Chaperon, Arnault-Julien; b. 25 ans, Bordeaux; c. Premières Vœux 15.4.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires de Puygarreau.
91. Le Chappelain, Charles; b. 18.8.1710, Rouen; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1743. d. Paris, Maison Professe.
92. Chappius, Jean-Ignace; b. 18.10.1734, Dôle; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Grenoble pour y rester; e. Étudiant en Théologie
93. de Chargey, Alexandre; b. 14.2.1706, Besançon; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1739; d. Lyon, Noviciat; e. Ancien directeur de la Maison des Retraites, et de la Congrégation, dite des Messieurs.
94. Le Charpentier, Louis; b. 26.7.1710, Yssiniac, Diocèse de Saint-Brieux; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1749; d. Pontoise, Résidence; e. Supérieur.
95. Charrier, Charles-Antoine; b. 30 ans, Xaintes; c. Premières Vœux 2.10.1750. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
96. Charton, Jean; b. 15.10.1736, Lyon; c. Premières Vœux 1.11.1753. Écolier approuvé; d. Roanne, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
97. de Châteauneuf, Antoine-Louis; b. 29.7.1723, Grenoble; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1756; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Avignon pour y rester; e. Procureur de la Pension.
98. de Chavignac, Joseph-Isaac; b. 10.3.1734, Caudebec; c. Premières Vœux 17.9.1753. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Préfet de Chambre aux Pensionnaires.
99. Chaveau, Joseph; b. 28.3.1736, Carhaix en Basse-Bretagne; c. Premières Vœux 18.9.1758. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Précédemment Régent de 2^e au Collège de Nevers.
100. Chemendy, Pierre; b. 13.9.1694, Quimper; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1729; d. Amiens, Collège; e. Chargé dans le Collège, des Retraites, et de la Congrégation dite des Messieurs.
101. Chereil de Kergatté, Mathurin; b. 7.9.1728, Rennes; c. Premières Vœux 3.10.1747. Écolier approuvé; d. Amiens, Collège; e. Professeur de Physique.
102. Chereil de Kergatté, René; b. 1.3.1727, Rennes; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1760; d. La Flèche, Collège; e. Professeur de Physique.
103. du Chesne, Jean-Baptiste; b. Oktober 1731, Tourteron, près Sedan; c. Premières Vœux 1748. Écolier; d. Chaalons, Collège; e. Professeur de Logique.
104. Claudel, Léopold; b. Dezember 1704, Nancy; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1739; d. Reims, Collège; e. Précédemment Recteur du Collège de Laon.
105. Le Clerc, Tite-Simeon; b. 4.1.1741, Diocèse d'Auxerre; c. Premières Vœux 9.9.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.

106. de Clety, Joseph; b. 20.12.1695, Saint-Omer; c. Entré 1.10.1715. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon; e. Ancien Ministre du Collège.
107. du Cluzel de La Chabrerie, Pierre; b. 5.9.1681, Périgueux; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1715; d. Paris, Maison Professe.
108. Collet, Alain-Marie; b. 18.6.1730, Brest; c. Premières Vœux 8.9.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
109. Collignon, Thierry; b. 3.12.1733, Stenay, Diocèse de Treves; c. Premières Vœux 2.10.1757. Écolier; d. Langres, Collège; e. Régent de 2^e.
110. Collin, Clément-Gaspard; b. September 1735, Epinal-en-Lorraine; c. Premières Vœux 16.9.1755. Écolier; d. Auxerre, Collège; e. Régent d'Humanités.
111. Commarmond, Clément-Marie-François; b. 14.5.1742, Lyon; c. Premières Vœux 15.5.1759. Écolier approuvé; d. Lyon, Petit Collège; e. Régent de 5^e.
112. Commin, Ignace-Louis; b. 24.12.1713, Avignon; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1748; d. Lyon, Grand Collège; e. Procureur.
113. Cornuty, Jules; b. 7.11.1710, Chambery; c. Entré Oktober 1727, Profès des Quatre Vœux; d. Mâcon, Collège. Est rétourné à Chambery dans le mois de Mai 1762.
114. Corsy, Emmanuel; b. 12.4.1709, Isle de Scio; c. Coadjuteur Spirituel formé, 17.8.1746; d. Paris, Maison Professe.
115. Cosmain, Georges; b. Januar 1737, Rey, près Befford en Alsace; c. Premières Vœux 28.9.1761 au Noviciat de Nancy. Écolier; d. Charleville, Collège. Est à Pont-à-Mousson, où il a repris l'habit; e. Régent de 5^e.
116. Costecalde, Joseph-Antoine; b. 25.11.1737, Moissac en Auvergne, Diocèse de Clermont; c. Premières Vœux 1.11.1756. Écolier approuvé; d. Saint-Flour, Collège; e. Régent de 2^e.
117. La Coteminar, Alexis; b. 6.1.1742, Boutet, Paroisse de Chalagnac, Diocèse Périgueux; c. Premières Vœux 21.9.1761 au Collège de Bordeaux. Écolier approuvé; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Régent de 5^e.
118. Couffin, Joseph; b. 24.11.1726, Diocèse de Rhodez; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1760; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Second Professeur de Théologie Scholastique.
119. Courrière, Jean-Pierre, dit La Clapière; b. 29.10.1736, Grenoble; c. Premières Vœux 8.9.1758. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Régent de 3^e.
120. Cousin, Hubert, dit Mericourt; b. 1.11.1729, Montdidier; c. Premières Vœux 11.1.1756. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
121. La Couture, Pierre Louis de Gonzague; b. 26 ans, Pons; c. Premières Vœux 23.10.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
122. Crookshanks, Alexandre, dit Crotchant; b. 13.9.1709, Ecosse (Schottland); c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1755; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur des Missions d'Angleterre et d'Ecosse.
123. Croust, Jean-Michel; b. 25.11.1694, Diocèse de Basle, Haute Alsace; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1729; d. Paris, Maison Professe.
124. Dachard, Sangtier Just-Henry; b. 12.6.1692, Vernoux/Vivarais; c. Coadjuteur Spirituel 2.2.1727; d. Billom, Collège; e. Directeur des Congrégations des Notables Habitans de la Ville.

125. Dangibaud, Étienne; b. 25 ans, Saint-Sever, près Xaintes; c. Premières Vœux 1754. Écolier approuvé; d. La Rochelle; e. Professeur de Rhétorique.
126. Darell, Jean; b. 10.5.1705, Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1738; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Procureur et Régent d'Humanités.
127. Delesguille, Jean; b. 29.10.1741, Darnay/Vosges; c. Premières Vœux 28.9.1759. Écolier approuvé; d. Langres, Collège; e. Régent de 5^e.
128. Delévielleuse, François-Xavier; b. September 1741, Thann en Alsace; c. Premières Vœux 18.4.1761. Écolier approuvé; d. Auxerre, Collège; e. Régent de 5^e.
129. Deleville, Antoine; b. 6.1.1700, Vitry-en-Artois; c. Entré 20.12.1720. Profès des Quatre Vœux; d. Bethune, Collège.
130. Delobel, Augustin; b. 21.11.1728, Sailly-les-Lannoy; c. Entré 29.9.1748. Premières Vœux. Écolier; d. Bethune, Collège; e. Régent de 2^e.
131. Desprez, Falaise François-Robert; b. 27.6.1735, Cherbourg, Diocèse de Coutances; c. Premières Vœux 9.5.1758. Écolier approuvé. Congédié sur sa demande, rentré dans le monde; d. Tours, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
132. Desverneys, Paul; b. 16.7.1737, Marlhe-en-Forest; c. Premières Vœux 2.9.1757. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Régent de 4^e.
133. Dilhuict, Antoine, dit de Kerfosso; b. 7.7.1715, Vannes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1754; d. La Flèche, Collège.
134. Domec, Joseph; b. 20 ans, Pau; c. Premières Vœux 22.10.1758. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Régent de 5^e.
135. Doriac, Claude-Mathieu; b. 22.9.1713, Grenoble; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1747; d. Mâcon, Collège. Passoit pour aller prendre possession du Rectorat du Collège de Vezoul en Franche-Comté.
136. Doublier, Allouis; b. 24.2.1732, Lyon; c. Premières Vœux 8.9.1750. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Avignon, pour y rester; e. Étudiant en Théologie.
137. Drouault, Anselme-Charles-François; b. Poitiers, 25 ans; c. Premières Vœux 29.8.1756. Écolier; d. Poitiers, Collège. Sorti du 30 Avril au 6 Août 1762; e. Régent de 2^e.
138. Dumas, Antoine-Pierre-Michel; b. 28.9.1736, Saint-Chely en Gevaudan, Diocèse de Mende; c. Premières Vœux 12.10.1753. Écolier approuvé; d. Saint-Flour, Collège; e. Régent de 3^e.
139. Duperou, Charles; b. 14.8.1729, Xaintes; c. Premières Vœux 7.2.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Noviciat; e. Précédemment Préfet des Classes du Collège dit de Clermont à Paris.
140. Duperou, Charles; b. 18.11.1737, Xaintes; c. Premières Vœux 20.9.1755. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Régent de 2^e.
141. Duplateux, François-Henry; b. April 1738, Bar-le-Duc; c. Premières Vœux 9.9.1758. Écolier; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Régent de 3^e.
142. Durand, Pierre; b. 7.10.1729, Tour, Paroisse de Saint-Amand en Rouergue, Diocèse de Vabres; c. Premières Vœux 3.11.1748. Écolier; d. Aurillac, Collège; e. Professeur de Philosophie, Préfet de l'Église, Directeur de la Congrégation des Écoliers.

143. Durand, Raymond; b. 7.9.1738, Cubjac, Diocèse de Périgueux; c. Premières Vœux 13.11.1758. Écolier approuvé; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Régent de 3^e.
144. Duranson, Jean-François; b. 27.4.1732, Langogne, dans le Gevaudan; c. Premières Vœux 7.11.1752. Écolier formé; d. Clermont-Ferrand, Collège. Est à Tournon, pour continuer ses études de Théologie; e. Étudiant en Théologie.
145. Durant, Antoine; b. 6.1.1733, Perrassaye, Diocèse de Bourges; c. Premières Vœux 10.11.1755. Écolier approuvé. Congédié sur sa demande rentre dans le monde; d. Tours, Collège; e. Régent de 2^e.
146. Dussault, Augier; b. 29 ans, Saint-Sever; c. Premières Vœux 31.12.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet aux Pensionnaires de Puygarreau.
147. Dusserre, Antoine; b. 10.2.1729, Avignon; c. Premières Vœux 11.2.1746. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Professeur de Rhétorique.
148. Elliott, Nathanael; b. 1704, Comté d'Oxford en Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1740; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
149. Emmott, Joseph; b. 16.9.1734, London; c. Entré 1754. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
150. d'Epercy, Antoine; b. 5.11.1735, Arbois en Franche-Comté; c. Premières Vœux 8.9.1753. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Dôle pour y rester; e. Étudiant en Théologie.
151. Ewen, Jacques; b. 25 ans, Angleterre; c. Entré 1756. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Régent d'Humanités.
152. La Farge, Jean-Baptiste; b. 3.5.1732, Paroisse de Saint-Germain-L'Heru, Basse-Auvergne, Diocèse de Clermont; c. Premières Vœux 28.5.1750. Écolier approuvé; d. Mau-riac, Collège; e. Régent de 4^e.
153. Farochon du Chesne, Jean; b. 28.4.1738, Chaalons-sur-Marne; c. Premières Vœux 11.9.1758. Écolier approuvé. Congédié sur sa demande rentre dans le monde; d. Tours, Collège; e. Régent de 4^e.
154. Faure, Jean-Baptiste; b. 20.5.1732, Vigan, Cevennes; c. Premières Vœux 5.9.1752. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Étudiant en Théologie.
155. Faure, Léonard-Stanislas; b. 35 ans, Xaintes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1761; d. Poitiers, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
156. Le Febvre, Joseph; b. 30.12.1723, Villerautter, dans le Hainault François; c. Entré 30.9.1744. Coadjuteur Spirituel; d. Saint-Omer, Collège Wallon; e. Procureur.
157. Fegan, Rigobert; b. 17.12.1729, Paris; c. Premières Vœux 31.10.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Noviciat; e. Précédemment Régent de 7^e, Préfet aux Pensionnaires du Collège de Clermont à Paris.
158. Ferrières, Gilbert; b. 23.9.1695, Issoire; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1731; d. Billom, Collège.
159. Feuillade; d. Angoulême, Collège. Sorti de ladite ci-devant soicété.
160. Feureysen, Michel; b. 2.4.1727, Bettengen, Pais de Luxembourg; c. Entré 28.1.1754. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Wallon.

161. Fiard, Jean-Baptiste; b. 28.11.1736, Dijon; c. Premières Vœux 11.10.1754. Écolier approuvé; d. Blois, Collège; e. Régent de 2^e et 3^e.
162. Fidry, Claude-Nicolas; b. Dezember 1742, Metz; c. Premières Vœux 12.9.1760. Écolier; d. Reims, Collège; e. Régent de 4^e.
163. Fiérard, Joseph; b. 3.9.1707, Paroisse de Sainte-Colombe, près La Flèche; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1741; d. Paris, Noviciat; e. Recteur et Maître des Novices.
164. Figean, André; b. März 1718, Dijon; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1751; d. Auxerre, Collège.
165. Filly, Thomas-Ignace; b. 17.2.1741, Diocèse de Saint-Malo; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
166. Fiteau, Jean-Mathieu-Simon; b. 10.8.1716, Charité-sur-Loire; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1750; d. Eu, Collège; e. Recteur.
167. Fleury, Pierre-François; b. Mai 1737, Catteau-Cambresis; c. Premières Vœux Mai 1760. Écolier approuvé; d. Auxerre, Collège; e. Régent de 3^e.
168. Foltier, Antoine-Fidèle; b. 28.2.1739, Monistrol-L'Évêque, près Le Puy-en-Velay; c. Premières Vœux 8.9.1758. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Régent de 5^e.
169. Forest, René-Guillaume; b. 28.1.1722, Orléans; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1755; d. Paris, Noviciat.
170. Fossier, Pierre; b. Juli 1735, Guise; c. Premières Vœux September 1753. Écolier; d. Chaalons, Collège. Demeuroit au mois de Décembre 1762 au Séminaire de Laon, où il étoit entré en ladite année, pour y faire son cours de Théologie; e. Professeur de Rhétorique, au Collège de Chaalons.
171. Franchon de Goislons, C.-Nicolas-Joseph; b. 26.11.1736, Orléans; c. Premières Vœux 18.12.1759. Écolier approuvé; d. Eu, Collège; e. Régent de 3^e.
172. Frey de Neuville, Charles; b. 20.10.1693, Coutances; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1727; d. Paris, Maison Professe.
173. Ganot, Alexis; b. Oktober 1738, Étain en Lorraine, Diocèse de Verdun; c. Premières Vœux 24. 9. 1757. Écolier; d. Reims, Collège; e. Régent de 3^e.
174. Ganteaume, Alexis; b. 17.7.1726, Arles; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1759; d. Roanne, Collège; e. Professeur de Logique.
175. Garret, Charles-Marie; b. 29.10.1735, Besançon; c. Premières Vœux 8.9.1753. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Aix pour y rester; e. Étudiant en Philosophie.
176. Gascaire, Charles-François; b. 19.11.1715, Hannecourt, Bailliage d'Arnay en Lorraine; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1754; d. Bar-le-Duc, Collège; e. Procureur, Ministre, auparavant Préfet, et Professeur de Physique.
177. Gaspar, Grégoire; b. November 1738, Sedan; c. Entré September 1755. Écolier formé; d. Charleville, Collège. Parti pour Reims; e. Régent de 3^e.
178. Gasté, Nicolas; b. 9.6.1726, Diocèse de Nevers; c. Premières Vœux 7.11.1747. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège.
179. Gatey, Pierre-François; b. 17.3.1742, Saulx-en-Franche-Comté; c. Premières Vœux 7.10.1760. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.

180. Gatin, Jean-Pierre; b. 27.9.1716, Quebec; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1750. Écolier approuvé; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur de la Mission de l'Amérique Méridionale.
181. Genin, Gervais; b. 8.12.1730, Diocèse de Verdun; c. Premières Vœux 18.9.1750; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
182. de Gennes, Jean-Louis; b. 14.8.1730, Poitiers; c. Premières Vœux, 3.12.1747. Écolier; d. Angoulême, Collège; e. Ministre, auparavant Professeur de Philosophie.
183. Genton, Charles-François; b. 31.1.1739, Villeneuve-de-Bergue-en-Vivarais; c. Premières Vœux 26.9.1756. Écolier; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Régent de 3^e.
184. Georges, François; b. 28.10.1731, Nolay, Diocèse d'Autun; c. Premières Vœux 21.7.1755. Écolier; d. Langres, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
185. Gérard, Joseph-Ignace; b. 21.7.1719, Louppy-le-Château, Bailliage de Bar-le-Duc; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1756; d. Bar-le-Duc, Collège; e. Professeur de Logique. Rentré dans ladite ci-devant Société en Lorraine en Novembre 1762.
186. Gigot, Laurent; b. 22.7.1733, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 22.10.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
187. Gilbert, François-Xavier; b. 32 ans, La Rochelle; c. Premières Vœux 26.1.1750. Écolier; d. Poitiers, Collège. Sorti du 30 avril au 6 août 1762.
188. Le Gorgeu, Pierre-Julien-Marie; b. 29.3.1737, Quimper; c. Premières Vœux 17.10.1757. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège; e. Régent de 2^e.
189. de Gosson, Edme-Wast-Jacques; b. 20.6.1703, Arras; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1738; d. La Flèche, Collège; e. Recteur.
190. Goynard, Guillaume-Basile-Vincent; b. 22.1.1738, Saint-Malo; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
191. Grammon, Jean-Léonard; b. 30 ans, Rancon, dans la Marche; c. Premières Vœux 15.8.1751. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
192. Grégoire, Jean-Baptiste; b. 14.7.1732, Avignon; c. Premières Vœux 25.9.1750. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
193. Griffet, Henry; b. 17.11.1698, Moulins, Bourbonnais; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1732; d. Paris, Maison Professe; e. Second Bibliothécaire.
194. Grimaud, Vincent; b. 31.1.1738, Clermont-Ferrand; c. Premières Vœux 10.10.1758. Écolier approuvé; d. Aurillac, Collège; e. Régent de 3^e.
195. Groignet, François-Marie; b. 10.1.1738, Pont-de-Vaux, en Bresse, Diocèse de Lyon; c. Premières Vœux 10.9.1757. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.
196. Guénot, Antoine-Marie; b. 8.11.1731, Vesoul-en-Franche-Comté; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
197. Guérin, François-Robert; b. 23.10.1736, Saint-Julien-du-Repos, près Falaise; c. Premières Vœux 26.9.1754. Écolier approuvé; d. Eu, Collège; e. Régent de 2^e.
198. Guérin, Pierre; b. 1.3.1731, Paroisse Sainte-Honorine, Diocèse de Sées; c. Premières Vœux 2.3.1748. Écolier approuvé; d. Bourges, Collège; e. Professeur de Logique.
199. Guérin, Placide-Paul; b. 30.3.1733, Rennes; c. Premières Vœux 21.9.1755. Écolier approuvé; d. Amiens, Collège; e. Professeur de Rhétorique.

200. Guillemin, Claude-Nicolas; b. 4.8.1731, Besançon; c. Premières Vœux 8.9.1748. Écolier approuvé; d. Lyon, Petit Collège. Sorti du 1 Mai, au 6 Août 1762; e. Régent de 2^e.
201. Le Guillou, Joseph; b. 12.5.1738, Châteauneuf, Diocèse de Quimper; c. Premières Vœux 28.11.1759. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège; e. Régent de 4^e.
202. Guyon, Jean-Charles; b. Mai 1734, Corbonnet, Franche-Comté; c. Premières Vœux 13.8.1756. Écolier; d. Reims, Collège; e. Précédemment Régent de 2^e au Collège de Laon.
203. Hannus, Dominique-Antoine; b. März 1720, Nancy; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1754; d. Reims, Collège. Parti pour Nancy; e. Précédemment Principal de la Maison des Pensionnaires.
204. Haskey, Joseph; b. 24 ans, Angleterre; c. Entré 1752. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Régent d'Humanités.
205. Hauker, Jean; b. 1687, Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1722; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
206. de Hautecour, Jacques-Louis; b. 1705, Caen; c. Entré 3.11.1721. Profès des Quatre Vœux; d. Pontoise, Résidence; e. Précédemment Conférencier à la Maison du Collège dit de Clermont à Paris.
207. Hazon, Claude; b. 23.8.1699, Orléans; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1733; d. Moulins, Collège. S'est retiré à Orléans.
208. Heimburger, François-Joseph, dit Haimbourg; b. Mai 1719, Fessenehem, Diocèse Basle en Alsace; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1755; d. Reims, Collège; e. Professeur de Physique.
209. Hemmer, Christophe; b. Dezember 1730, Metz, Diocèse de Metz; c. Premières Vœux 5.9.1752. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires.
210. Hirt, Joseph-Antoine; b. Oktober 1733, Soulz/Alsace; c. Premières Vœux 30.8.1756. Écolier; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Régent de 2^e.
211. Holdrinet, Jean-Baptiste; b. September 1731, Montmedy; c. Premières Vœux 29.4.1750. Écolier approuvé; d. Auxerre, Collège; e. Professeur de Philosophie.
212. L'Hote, Joseph-Antoine; b. Januar 1723, Chambly, près Metz; c. Profès des Quatre Vœux 1757; d. Reims, Collège.
213. Le Houx, Louis-Alexis; b. 12.2.1683, Paris; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1716; d. Paris, Maison Professe.
214. Hubert, Joseph; b. 22.2.1723, Aix; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1756; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Nismes pour y rester.
215. Hubert, Pierre-Antoine; b. 23.10.1737, Briançon; c. Premières Vœux 8.9.1758. Écolier approuvé; d. Lyon, Petit Collège. Sorti du 1 Mai au 6 Août 1762; e. Régent de 3^e.
216. Hunter, Thomas; b. 8.6.1718, Province de Northumberland; c. Profès des Quatre Vœux 1753; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Substitut du Ministre.
217. Hussenot, Jean-Claude; b. Juni 1734, Maron, près Nancy, Diocèse de Toul; c. Premières Vœux 23.9.1754. Écolier; d. Reims, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
218. Jacquat, Jean; b. Mai 1737, Gerbevillé, Diocèse de Toul; c. Premières Vœux 30.9.1755. Écolier; d. Reims, Collège; e. Régent de 2^e.

219. de Jacquet, Alexis-Gaspard; b. 18.4.1742, Pertuis en Provence; c. Premières Vœux 8.9.1759. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Régent de 5^e.
220. Jacquet, Louis; b. 6.3.1732, Lyon; c. Premières Vœux 8.9.1751. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
221. de Jame, Claude; b. 29.6.1690, Lyon; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1723; d. Lyon, Grand Collège; e. Recteur.
222. Jamon, François-Dominique; b. 29.4.1742, Montfaucon-en-Velay; c. Premières Vœux 6.7.1760. Écolier approuvé; d. Saint-Flour, Collège. Envoyé à Aubenas pour y regenter la 5^e; e. Précédemment Régent de 5^e au Collège de Saint-Flour.
223. Jautard, Jean-Clair; b. 22 ans environ, Bordeaux; c. Premières Vœux 1760. Écolier approuvé; d. La Rochelle, Collège; e. Régent de 4^e.
224. Le Jay, François-Charles; b. 17.5.1737, Laval; c. Premières Vœux 26.8.1757. Écolier approuvé; d. Amiens, Collège; e. Régent de 2^e.
225. Jennison, Jacques; b. 22 ans, Comté de Durham en Angleterre; c. Entré 1755. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Régent d'Humanités.
226. Jolly, Jean-François; b. November 1737, Brevannd-en-Lorraine; c. Premières Vœux 3.9.1758. Écolier; d. Chalons, Collège; e. Régent de 2^e.
227. Juget, Joseph; b. 29.8.1707, Chaumont, près Briançon; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1742; d. Lyon, Grand Collège; e. Professeur de Théologie Scholastique.
228. Juhel, Gilles-Jean-François; b. 23.5.1725, Vire, Basse-Normandie; c. Premières Vœux 9.10.1748. Écolier approuvé; d. Nevers, Collège. S'est retiré à Vire, du 6 Mai au 6 Août 1762; e. Procureur.
229. Kelly, Jacques; b. 47 ans, Momonie/Irlande; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1749; d. Poitiers, Séminaire et Collège Irlandois. Est resté à Poitiers; e. Vice-Recteur dudit Séminaire et Collège. Précédemment Professeur de Théologie Scholastique au Grand Collège de Poitiers.
230. Lajus, Vincent; b. 24.12.1739, Naye-en-Bearn, Diocèse d'Oleron; c. Premières Vœux 22.7.1760. Écolier approuvé; d. Fontenay-le-Comte, Collège. Parti pour le Collège d'Agen, le 25 avril 1762; e. Précédemment Régent de 4^e au Collège de Fontenay-le-Comte.
231. Lalleu, Jean-Baptiste; b. 1.12.1719, Cambray; c. Entré 27.9.1738. Profès des Quatre Vœux; d. Bethune, Collège.
232. Laneau, Jacques-Gabriel; b. 21 ans, Xaintes; c. Premières Vœux 8.11.1758. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Régent de 4^e.
233. Laville, Joseph; b. Februar 1743, Arles; c. Premières Vœux 8.9.1760. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.
234. Laulanie, Louis; b. 22.1.1730, Perigueux; c. Premières Vœux 22.2.1749. Écolier approuvé; d. Angoulême, Collège; e. Professeur de Philosophie et Préfet des Classes.
235. Lawson, Thomas; b. 20.3.1720, Yorck/Angleterre; c. Profès des Quatre Vœux 1754; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Ministre.
236. Lebé, Gaspard; b. 22.7.1742; c. Premières Vœux 7.9.1758; d. Lyon, Grand Collège. Sorti de ladite ci-devant Société du 1^{er} Novembre 1761, au 1^{er} Mai 1762.
237. Legerin, Matthieu; b. November 1729, Chaumont-en-Bassigny; c. Premières Vœux 18.10.1749. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie.

238. Lichtlé, Louis; b. August 1730, Gueberschvoyr, près de Colmar; c. Premières Vœux 4.3.1754. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires.
239. du Liepvre, Pierre-Ignace; b. 30.6.1740, Vannes; c. Premières Vœux 26.12.1759. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège; e. Régent de 3^e. Sorti de ladite ci-devant Société.
240. Ligier, Antoine; b. 13.3.1697, Billom; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1731; d. Billom, Collège; e. Ministre.
241. du Lignier, Michel; b. 30.10.1740, Pacodiére-en-Charollois; c. Premières Vœux 8.9.1758. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Régent de 3^e.
242. Lion, Adrien-Louis; b. 12.1.1741, Arras; c. Premières Vœux 19.9.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
243. Louis, Vincent; b. 24.10.1731, Lyon; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
244. de Lourmel, Jean-Marie; b. 24.11.1738, Rennes; c. Premières Vœux 18.9.1758. Écolier approuvé; d. Orléans, Collège. Est allé dans sa famille; e. Régent de 4^e.
245. Maillard, Louis-Alexis; b. 29 ans, Coignac; c. Premières Vœux 9.9.1751. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
246. Mannier, Louis; b. 1.7.1737, Calonne-sur-la-Lys; c. Premières Vœux 29.9.1755. Écolier; d. Bethune, Collège; e. Régent de 4^e.
247. des Maretz, Philippe Onuphre; b. 20.8.1700, Arras; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1734. Écolier approuvé; d. Paris, Maison Professe.
248. Marilhat, Jacques; b. 1.5.1740, Ravel-en-Auvergne; c. Premières Vœux 5.10.1759. Écolier approuvé; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Régent de 6^e.
249. Marrille, François, dit Marie; b. 9.10.1735, Courtenay, Diocèse de Sens; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. Blois, Collège. Le Procès-verbal dressé au Collège de Blois le 29 avril 1762 porte, que ledit Marie étoit 15 jours devant dans ladite Maison, et qu'il a déclaré au Supérieur, qu'il avoit l'esprit de retour dans ladite Société; e. Régent de 4^e et 5^e.
250. Marré, Jean-Baptiste; b. 6.11.1727, Seigneurie de Genes; c. Profès des Quatre Vœux 12.2.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
251. Marseyend, Jean, dit Marchand; b. März 1738, Seye, en Franche-Comté; c. Premières Vœux 1760. Écolier; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Régent de 5^e.
252. Marx, Philippe; b. Juni 1726, Ennevanche, Pais Messin; c. Premières Vœux 26.9.1750. Écolier. Admis à l'émission des Quatre-Vœux; d. Reims, Collège; e. Préfet des Mœurs dans le Pensionnat.
253. Maurice, Claude-Antoine; b. 22.11.1737, Lyon; c. Premières Vœux 23.11.1754. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie et Préfet des Pensionnaires.
254. Meilland, Henry; b. 17.7.1737, Lyon; c. Premières Vœux 28.12.1757. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Régent de 4^e.
255. Melialhac, Jean-Joseph, dit Meilhac; b. 24 ans environ, Saint-Cirgues/Limousin, Diocèse de Tulles; c. Premières Vœux 1757. Écolier approuvé; d. La Rochelle, Collège; e. Régent de 2^e.
256. Melquiond, Jean; b. 13.8.1730, Argentière-en-Dauphiné, Diocèse d'Embrun; c. Premières Vœux 8.9.1753. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.

257. Meriel, Pierre-François; b. 11.8.1711, Caen; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1749; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur de la Maison.
258. Meynard, Jean-Baptiste; b. 27 ans, Tulle; c. Premières Vœux 11.10.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie, Préfet des Pensionnaires du Puygarreau.
259. Meynell, Thomas; b. 1737, Angleterre; c. Entré 1756. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
260. Le Moine, Joseph-Pierre; b. 18.9.1733, Fougères-en-Bretagne; c. Premières Vœux 31.10.1757. Écolier approuvé; d. Orléans, Collège. Est allé dans sa famille; e. Régent de 3^e.
261. Mongrand, Pierre-Cyrille; b. 15.10.1742, Tonnay-Charente; c. Premières Vœux 17.9.1758. Écolier approuvé; d. Angoulême, Collège. Congédie de ladite ci-devant Société; e. Régent de 4^e.
262. Monnié, Joseph; b. 26.2.1728, Bessort/Alsace; c. Premières Vœux 5.10.1750. Écolier; d. Bar-le-Duc, Collège. Transféré en 1762, dans une maison de lad. ci-devant Société à Epinal en Lorraine, où il régente la Rhétorique; e. Précédemment Régent de 3^e et 4^e au Collège de Bar-le-Duc.
263. Moranzel, Pierre; b. 18.11.1724, Diocèse d'Amiens; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1761 au Collège de Clermont-Ferrand; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Professeur de Logique.
264. Moreau de La Forest, François; b. 6.2.1737, Moulins; c. Premières Vœux 1.11.1757. Écolier; d. Billom, Collège.
265. Morel, Louis; b. 20.5.1731, Gray en Franche-Comté; c. Premières Vœux 8.9.1748. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Professeur de Physique.
266. Morizot, François; b. 16.5.1702, Malaincourt, Bailliage de Neuf-Château/Lorraine; c. Profès des Quatre Vœux 16.2.1738; d. Bar-le-Duc, Collège. Rentré dans ladite ci-devant Société en Novembre 1762, Procureur de la Maison de Saint-Nicolas en Lorraine; e. Précédemment Recteur du Collège de Bar-le-Duc.
267. Mouton, Joseph; b. 14.7.1735, Le Puy-en-Velay; c. Premières Vœux 22.9.1753. Écolier approuvé; d. Saint-Flour, Collège; e. Régent de 4^e.
268. Moyné, François; b. 7.10.1729, Croisille, Diocèse du Mans; c. Entré 2.10.1749. Profès des Quatre Vœux. Écolier; d. Nevers, Collège; e. Ministre et Professeur de Logique.
269. Le Moyne, Gabriel; b. Oktober 1685, Bar-le-Duc; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1719; d. Chalons, Collège; e. Recteur.
270. Naruschevits, Adam; b. 20.10.1733, Pologne; c. Premières Vœux 20.10.1750. Écolier; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
271. Nicolson, Louis; b. 21.10.1742, Edinburg/Schottland (Ecosse); c. Entré 27.9.1759. Premières Vœux. Écolier; d. Bethune, Collège; e. Régent de 5^e.
272. Nikel, Pierre-Joseph; b. Juni 1723, Grandville, en Lorraine, Diocèse de Trèves; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1759; d. Reims, Collège; e. Ministre de la Maison des Pensionnaires et Préfet des Classes.
273. Noncher, Pierre-Thimoleon; b. 20.7.1713, Rouen; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1752. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Procureur du Pensionnat.
274. de La Noue, Charles; b. 16.7.1703, Orléans; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1736; d. Paris, Noviciat; e. Directeur de la Retraite.

275. d'Orléans, Jean-Henry-Joseph; b. 22.4.1739, Diocèse de Bourges; c. Premières Vœux 9.9.1756. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège; e. Régent de 5^e.
276. Pacquet, Honoré; b. 34 ans, Lille-en-Flandre; c. Entré 30.9.1746. Profès des Quatre Vœux; d. Aire, Collège; e. Directeur de la Congrégation des Garçons-Bourgeois et précédemment Régent de Poésie.
277. Palyart, Philbert; b. 8.5.1735, Amiens; c. Premières Vœux 31.1.1754. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
278. Paul, Amant Laurent; b. 9.8.1740, Saint-Chamas en Provence, Diocèse d'Arles; c. Premières Vœux 5.2.1761. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Régent de 2^e.
279. Pavée, Charles-Louis; b. August 1731, Le Mans; c. Premières Vœux 4.8.1751. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Professeur de Mathématiques.
280. Pelissier de Feligonde, François; b. 7.2.1738, Clermont-Ferrand; c. Premières Vœux 6.10.1755. Écolier; d. Billom, Collège; e. Régent de 3^e.
281. Pellolio, Jean-Baptiste; b. 12.2.1736, Turin; c. Premières Vœux 25.1.1756. Écolier approuvé; d. Mâcon, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
282. Perreney de Grosbois, Nicolas-Louis; b. 2.10.1721, Dijon; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1755; d. Paris, Collège; e. Principal des Pensionnaires.
283. Philippon, Louis; b. 9.10.1734, Lyon; c. Premières Vœux 8.9.1751. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie, Ancien Préfet de la Pension.
284. Piconnot, Jean-Joseph; b. Februar 1730, Epinal/Lorraine; c. Premières Vœux 27.9.1750. Écolier; d. Sens, Collège; e. Régent de 3^e et 4^e.
285. Picot de Closrivièvre, Pierre-Joseph; b. 29.6.1735, Saint-Malo; c. Premières Vœux 17.8.1758. Écolier approuvé; d. Compiègne, Collège; e. Régent de 2^e et 3^e.
286. Planchette, François; b. 19.11.1684, Saint-Didier en Velay, Diocèse du Puy; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1718; d. Lyon, Grand Collège.
287. Poot, Jacques; b. 19.11.1716, Saint-Omer; c. Entré 30.9.1734. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
288. de La Porte, Claude-Antoine; b. 6.12.1734, Brest; c. Premières Vœux 13.10.1755. Écolier approuvé; d. Orléans, Collège. Est allé dans sa famille; e. Professeur de Rhétorique.
289. Porter, Nicolas; b. 1724, Cadix; c. Entré 1741. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
290. des Portes, Hyacinthe-Henry-Joseph; b. 21.11.1740, Diocèse de Tréguier; c. Premières Vœux 10.10.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
291. Pouet de La Fontaine, Jean-Baptiste; b. 31.5.1739, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 14.9.1759. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Régent de 6^e.
292. Poussin, Julien-Jean-Baptiste, dit Despreaux; b. 24.10.1718, Rennes; c. Premières Vœux 22.9.1741. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège.
293. du Pouy, Raymond; b. 26.12.1736, Saint-Jean-d'Estillac, en Condommois; c. Premières Vœux 6.10.1756. Écolier approuvé; d. Angoulême, Collège; e. Régent de 3^e.
294. Pradel, Bonaventure; b. 24.4.1734, Cailhac, en Roussillon; c. Premières Vœux 28.11.1758. Écolier approuvé; d. Mauriac, Collège; e. Régent de 3^e.

295. Pralet, Raymond; b. 22.2.1734, Lons-le-Saulnier en Franche-Comté; c. Premières Vœux 20.9.1758. Écolier approuvé; d. Amiens, Collège; e. Régent de 3^e.
296. Pressac, Jean; b. 31 ans, Angoumois; c. Premières Vœux 27.2.1752; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie.
297. de Querbeuf, Yves-Mathurin; b. 3.1.1726, Landerno-en-Bretagne; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1760; d. Paris, Collège; e. Professeur de Logique.
298. Rabaste, Pierre; b. 6.1.1694, Le Puy-en-Velay; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1727; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Recteur.
299. Raymond, Antoine; b. 29.8.1735, Emoustier, Diocèse de Limoges; c. Premières Vœux 10.9.1755. Écolier approuvé; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Régent de 2^e.
300. Regnault, Nœl; b. 5.9.1683, Artois; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1718; d. Paris, Collège; e. Ancien Professeur de Physique et de Mathématiques.
301. Ricard, Antoine; b. 26 ans, Moustier/Agenois; c. Premières Vœux 1757. Écolier approuvé; d. La Rochelle, Collège; e. Régent de 5^e.
302. Richard, Jean-Pierre; b. Februar 1743, Befort, Diocèse de Besançon; c. Premières Vœux 29.9.1761 au Noviciat de Nancy. Écolier; d. Reims, Collège; e. Régent de 5^e.
303. Ridez, Joseph; b. 10.9.1698, Brebière, Jurisdiction de Lens; c. Entré 28.9.1718. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
304. Rillart; Rillart n'a point fait de déclaration de ses noms, qualités, etc. (Procès-verbal des Officiers Municipaux de Laon du 3 Décembre 1762, déposé au Greffe de la Cour). Demeuroit au mois de Décembre 1762 à Laon, chez le sieur Rillart de Verneuil, son père. Étoit précédemment du Collège de Pont-à-Mousson.
305. Rivalain, René; b. 22.5.1733, Vannes; c. Premières Vœux 5.10.1752. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
306. Robardey, Jacques; b. 22.1.1738, Puzet, Diocèse de Besançon; c. Premières Vœux 29.10.1759. Écolier approuvé; d. Langres, Collège; e. Régent de 3^e.
307. Roissard, Nicolas; b. 19.10.1708, Chambéry; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1742; d. Paris, Maison Professe.
308. Rossel, Joseph; b. Dezember 1731, Pourrentruye, Diocèse de Besançon; c. Premières Vœux 7.12.1751. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires.
309. Roth, Bernard, dit Routh; b. 11.2.1695, Gutermanstein, Diocèse Speyer; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1734. Écolier approuvé; d. Paris, Maison Professe.
310. Rothiot, Jean-Gabriel; b. Mai 1732, Mandre-sur-Vert, en Lorraine, Diocèse de Toul; c. Premières Vœux 30.10.1753. Écolier; d. Reims, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires.
311. Roubeau, Augustin; b. 29.8.1734, Aix; c. Premières Vœux 3.9.1757. Écolier approuvé; d. Billom, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
312. Roubes, Antoine-Louis; b. 16.1.1743, Béziers; c. Premières Vœux 7.1.1760. Écolier approuvé; d. Billom, Collège; e. Régent de 5^e.
313. Rougnon, Joseph-Ignace-François-Gilbert, dit De Liscay; b. 11.6.1733, Bourges; c. Premières Vœux 4.11.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.

314. Roussel, Étienne; b. 9.9.1743, Lyon; c. Premières Vœux 10.9.1760. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Philosophie.
315. Roux, Jacques-Marie; b. 31.10.1733, Saint-Germain-Lambron, Diocèse de Clermont; c. Premières Vœux 29.9.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
316. Le Roy, Pierre; b. 30.8.1696, Brest; c. Profès des Quatre-Vœux 2.2.1732; d. La Flèche, Collège.
317. Le Roy, Pierre; b. 17.3.1725, Valenciennes; c. Entré 31.1.1741; d. Béthune, Collège; e. Régent de 3^e.
318. de La Rue, Joseph; b. 28.6.1732, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon; c. Premières Vœux 23.10.1753. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
319. de Sabatier, Paul-Louis; b. 13.11.1678, Arles; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1712; d. Lyon, Grand Collège.
320. du Saillant, François; b. 31 ans, Mauriac; c. Premières Vœux 24.2.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires de Puygarreau.
321. de Sainte-Croix, Pierre-Alexandre Decorche; b. 9.9.1720, Sainte-Barbe-en-Auge; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1755. Écolier approuvé; d. Orléans, Collège; e. Père Spirituel et Confesseur de la Maison.
322. de Saint-Jean, Antoine-Louis; b. 4.5.1704, Beaunieux, Diocèse d'Apt; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1737; d. Lyon, Petit-Collège; e. Bibliothécaire et Préfet des Classes.
323. La Salle, Pierre; b. 8.4.1737, Hesdin; c. Premières Vœux 6.9.1758. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège.
324. Salvaige, Joseph; b. 9.11.1732, Fontanges, Diocèse de Clermont; c. Premières Vœux 19.10.1755. Écolier approuvé; d. Saint-Flour, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
325. Saurin, Joseph; b. 3.5.1733, Marseille; c. Premières Vœux 8.9.1755. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet à la Pension.
326. Sauvage, Henry-Michel; b. 9.5.1704, Verdun; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1738; d. Langres, Collège; e. Ministre.
327. Scarisbrick, François; b. 60 ans, Provinz Lancaster, Angleterre; c. Entré 1722. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Recteur.
328. Schvendiman, Dominique; b. April 1737, Porrentruy/Franche-Comté; c. Premières Vœux Oktober 1758. Écolier approuvé; d. Sens, Collège; e. Régent de 5^e et 6^e.
329. Scohyerr, Pierre; b. 10.12.1717, Nismes, Diocèse de Liège; c. Entré 4.1.1738. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
330. Serrurier, Marc-Antoine; b. Dezember 1718, Nancy; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1754; d. Reims, Collège.
331. La Serve, Antoine; b. 2.8.1730, Ville de la Tour en Auvergne; c. Premières Vœux 17.9.1750. Écolier; d. Clermont-Ferrand, Collège. Est à Tournon, pour continuer ses études de Théologie; e. Étudiant en Théologie.
332. Sicard, Jean-Baptiste-Joseph; b. 19.3.1740, Montfrain en Languedoc; c. Premières Vœux 8.9.1759. Écolier approuvé; d. Roanne, Collège; e. Régent de 3^e.

333. Sirebon, Jean-Baptiste; b. 18.1.1737, Besançon; c. Premières Vœux 8.9.1760. Écolier approuvé; d. Roanne, Collège; e. Régent de 4^e.
334. Souniac, Claude; b. 18.6.1731, Aurillac; c. Premières Vœux 21.9.1756. Écolier; d. Mau-riac, Collège; e. Régent d'Humanités.
335. Sourbieu, Louis; b. 9.1.1739, Carcassonne; c. Premières Vœux 28.10.1758. Écolier; d. Aurillac, Collège; e. Régent de 4^e.
336. Surri, Joseph; d. Bethune, Collège. Sorti de ladite ci-devant Société; e. Régent de Rhétorique.
337. Tassin, Pierre; b. 14.1.1725, Noviant, Bailliage de Pont-à-Mousson; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1758; d. Bar-le-Duc, Collège. Rentré dans ladite ci-devant Société, en Lorraine, en Novembre 1762.
338. Theron, Louis; b. 11.1.1739, Montpellier; c. Premières Vœux 19.9.1756. Écolier; d. Aurillac, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
339. Theurault, Philippe; b. 9.4.1735, Aisnay-le-Château, Diocèse de Bourges; c. Premières Vœux 11.8.1753. Écolier congédié sur la demande, rentré dans le monde; d. Tours, Collège; e. Régent de 5^e.
340. Thiebaut, Antoine; b. 19.11.1733, Stenay-en-Clermontois; c. Premières Vœux 19.9.1756. Écolier; d. Bar-le-Duc, Collège. Sorti de ladite ci-devant Société, du 5 Mai, au 6 Août 1762; e. Professeur de Rhétorique et de 2^e.
341. Thomas, Jacques; b. 31.8.1716; c. Entré 5.11.1737. Profès des Quatre Vœux; d. Bethune, Collège; e. Ancien Préfet.
342. Thovex, François; b. 19.8.1708, Gilly, près Chambery; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1742; d. Lyon, Grand Collège; e. Préfet des Basses Classes.
343. de La Tour, Simon; b. 28.9.1697, La Rochelle; c. Profès des Quatre Vœux 4.2.1731; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur de la Mission des Indes, et de la Chine.
344. Trampczynski, Ignace; b. 22.12.1724 en Pologne; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1759; d. Paris, Maison Professe.
345. Trannin, Charles; b. 30.10.1705, Village de Bullecourt, Jurisdiction de Bapaume; c. Entré 28.9.1725. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
346. Trobati, Barthelemy-Joseph-Louis; b. 22.10.1728, Mormoiron, au Comtat Venaissin, Diocèse Carpentras; c. Premières Vœux 23.10.1745. Écolier; d. Lyon, Grand Collège; e. Professeur de Philosophie.
347. de Vailly, François Follain; b. 21.10.1735, Grandville, Basse-Normandie; c. Premières Vœux 4.3.1757. Écolier approuvé; d. Orléans, Collège. Est allé dans sa famille; e. Régent de 2^e.
348. Vandebroucke, Pierre; b. 2.10.1719, Aelbeke, Jurisdiction de Courtrai; c. Entré 27.9.1738. Profès des Quatre Vœux; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
349. Vareille, François; b. 27 ans, Felletin; c. Premières Vœux 23.11.1753. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie et Préfet des Pensionnaires du Puygarreau.
350. Varlet, Pierre; b. 15.7.1711, Estrem/Artois; c. Premières Vœux 30.9.1731; d. Bethune, Collège; e. Ministre.

351. Le Vavasseur, Pierre; b. 16.10.1692, Rouen; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1726; d. La Flèche, Collège; e. Ancien Recteur du Collège.
352. de Ventavon de Saint-Germain, François; b. 28.7.1735, Gap; c. Premières Vœux 21.10.1754. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
353. Le Verger, Jacques; b. 23.2.1706, Vannes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1741; d. Paris, Maison Professe.
354. Vignaud, Léonard; b. 31 ans, Chassenon; c. Premières Vœux 22.12.1750. Écolier; d. Poitiers, Collège; e. Étudiant en Théologie et Ministre des Pensionnaires du Puygarreau.
355. des Vignes, Jean; b. 12.9.1735, Montignac, Diocèse de Périgueux; c. Premières Vœux 9.2.1755. Écolier approuvé; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
356. Vilette, François; b. 27.1.1732, Diocèse de Boulogne-sur-Mer; c. Premières Vœux 18.9.1750. Écolier; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
357. de Villeneuve, Louis-Marie; b. 5.2.1734, Rennes; c. Premières Vœux 8.10.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
358. de Villeneuve de Tourrettes, Louis-César; b. 27.11.1734, Diocèse de Vence; c. Premières Vœux 27.9.1753. Écolier approuvé; d. Moulins, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
359. Vittu de Kerac, Marie-Charles; b. 29.10.1721, Diocèse de Saint-Brieux; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1757; d. La Flèche, Collège; e. Ministre des Jeunes Étudiants en Philosophie.
360. Voille de Villarnou, Jean-Paul; b. 28.5.1706, Donzy-en-Nivernois; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1741; d. Orléans, Collège.
361. Voulonne, Joachim-Joseph; b. 16.11.1731, Alicante; c. Premières Vœux 8.9.1750. Écolier approuvé; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
362. Voulonne, Ignace-Vincent; b. 2.5.1735, Alicante; c. Premières Vœux 8.9.1752. Écolier; d. Lyon, Grand Collège; e. Étudiant en Théologie.
363. de Wallers, Gilles; b. 14.2.1712, Valenciennes; c. Entré 28.9.1729. Profès des Quatre Vœux; d. Bethune, Collège; e. Recteur.
364. Walsh, Édouard; b. Calais, 21 ans; c. Entré 1755. Premières Vœux. Écolier; d. Saint-Omer, Collège Anglois; e. Régent d'Humanités.
365. Willesme, Philippe; b. 17.10.1740, Sedan; c. Premières Vœux 16.9.1758. Écolier; d. Langres, Collège; e. Régent de 4^e.
366. Admiral, Pierre; b. 20.11.1741, Nevers; c. Premières Vœux 21.11.1758. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Régent de 4^e.
367. Allain, François; b. 16.2.1743, Diocèse de Saint-Malo; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
368. Arnoult, Antoine-Remy; b. 10.8.1734, Beze, Diocèse de Dijon; c. Premières Vœux 28.2.1756. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Régent de 2^e.
369. Bailly, Augustin-Charles-Xavier; b. 4.11.1741, Diocèse de Quebec; c. Premières Vœux 3.3.1761. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
370. de Bare, Louis; b. 24.10.1730, Diocèse de Vannes; c. Premières Vœux 4.10.1750. Écolier; d. Paris, Collège.

371. Bechenec de Bœuve, René-Narcisse; b. 4.10.1732 aux Fougerais, près Châteaubriant, Diocèse de Nantes; c. Premières Vœux 29.9.1753. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
372. Bertrand, Martial; b. 30.8.1738, Orléans; c. Premières Vœux 9.9.1760. Écolier approuvé; d. Hesdin, Collège; e. Régent de 4^e.
373. Le Blanc, Jean-Pierre; b. 23.12.1732, Diocèse d'Auxerre; c. Premières Vœux 27.12.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
374. Borie, Joseph-Louis; b. 28.7.1729, Diocèse de Tréguier; c. Premières Vœux 14.9.1746. Écolier approuvé; d. Eu, Collège; e. Professeur de Philosophie.
375. Boulard, Césaire; b. 27.9.1716, Lyon; c. Profès des Quatre Vœux du 2.2.1750; d. Lyon, Grand Collège.
376. Boullet, Pierre; b. 12.2.1732, Diocèse d'Amiens; c. Premières Vœux 23.9.1754. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
377. Le Bourva, Yves; b. 14.7.1730, Lanion, Diocèse de Tréguier; c. Premières Vœux 5.10.1750. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
378. Bouvays, Théodore-Jean; b. 16.6.1732, Marsac, Diocèse de Nantes; c. Premières Vœux 21.11.1758. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Régent de 3^e.
379. de La Bresne, Gilbert-Vincent; b. 22.10.1739, Diocèse de Bourges; c. Premières Vœux 16.8.1758. Écolier approuvé; d. (...) Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
380. Bruny d'Entrecasteaux, Raymond-Charles; b. 13.10.1729, Aix; c. Premières Vœux 27.3.1753. Écolier; d. Paris, Collège.
381. Brusset, André-Jean-Baptiste; b. 29.11.1738, Gray, en Franche-Comté; c. Premières Vœux 10.5.1757. Écolier approuvé; d. Lyon, Petit Collège; e. Professeur de Rhétorique.
382. du Buisson, André; b. 27.6.1732, Laval, Diocèse du Mans; c. Premières Vœux 10.10.1752. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
383. Caron, Ignace-François-Xavier; b. 3.12.1733, Amiens; c. Premières Vœux 17.10.1757. Écolier approuvé; d. Bourges, Collège; e. Régent de 2^e.
384. de Celers, Bernard; b. 14.9.1730, Artois, Diocèse de Saint-Omer; c. Premières Vœux 17.9.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
385. Champion, François; b. 21.10.1731, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 19.9.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
386. Charuel, Charles; b. 23.4.1742, Quimper; c. Premières Vœux 15.10.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
387. de Chef-du-Bois, Louis; b. 21.2.1734, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 19.9.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
388. Chereil de La Rivière, Pierre-Jean-Mathurin; b. 17.4.1725, Rennes; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1760; d. Tours, Collège; e. Professeur de Logique.
389. Chrétien, Pierre; b. Dezember 1738, Paroisse de Gandelain, près Alençon; c. Premières Vœux 26.6.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Régent de 6^e.

390. Churc, Édouard; b. 26.11.1727, Comté de Cornouaille (Cornwall), en Angleterre; c. Premières Vœux 8.9.1750. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
391. de Combe, Jean; b. 8.9.1733, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 30.12.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
392. Coquerel du Tilois, Paul-Jean-Jacques; b. 25.1.1741, Diocèse de Saint-Malo; c. Premières Vœux 18.9.1758. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
393. Daconville, Joseph-Charles-Jean-Baptiste; b. Oktober 1698, Rouen; c. Entré Dezember 1713. Profès des Quatre Vœux; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Ministre.
394. Dutertre, Rodolphe; b. 18.4.1677, Diocèse de Sées; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1711; d. Paris, Collège.
395. Favry, Jean; b. 5.12.1746, Alençon; c. Premières Vœux 11.12.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
396. Le Feron, François; b. 7.9.1716, Compiègne; c. Premières Vœux 7.9.1733. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
397. Ferre, Charles; b. Dezember 1715, Pont-Beauvoisin; c. Profès des Quatre Vœux 2.2.1749; d. Charleville, Collège.
398. Fleury, Charles; b. 21.4.1739, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 14.9.1758. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Régent de 5^e.
399. Fleury, Pierre-Antoine-Laurent; b. 28.1.1727, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 3.9.1746. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
400. Floris, Jean-Baptiste-Théophile; b. 16.3.1735. Diocèse de Vannes; c. Premières Vœux 21.9.1755. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
401. Fontaine, François-Jean; b. 21.2.1730. Diocèse d'Angers; c. Premières Vœux 13.12.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
402. des Fontenelles, Michel-Pierre Savary; b. 21.5.1736, Saint-Lô, Diocèse de Coutances; c. Premières Vœux 5.12.1757. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Régent de 2^e.
403. Forest, Jean-Baptiste; b. 2.2.1734. Diocèse d'Orléans; c. Premières Vœux 9.9.1752. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
404. Galwey, Guillaume-François; b. 30.9.1731. Carrich-on-Shure en Irlande; c. Premières Vœux 5.10.1754. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
405. Geffrier, Martin; b. 27.12.1736, Diocèse d'Orléans; c. Premières Vœux 13.10.1755. Écolier approuvé; d. Hesdin, Collège; e. Régent de 2^e.
406. de Gennes, Pierre; b. 9.4.1735, Vitré, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 19.9.1757. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
407. Geoffroy, Julien; b. 17.8.1745, Rennes; c. Premières Vœux 15.9.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
408. Gestat du Breuil, Joseph-Anne; b. 16.12.1734, Nevers; c. Premières Vœux 19.9.1753. Écolier approuvé; d. Blois, Collège; e. Professeur de Rhétorique.

409. Gilart de Larchantel, Vincent; b. 30.1.1729, Morlaix, Diocèse de Quimper; c. Premières Vœux 25.9.1746. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège.
410. Gossart, Laurent; b. 15.3.1730, Diocèse de Mons; c. Premières Vœux 30.9.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
411. La Grange, Antoine; c. Profès des 4 Vœux; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Premier Professeur de Théologie Scholastique.
412. Grou, Jean; b. 24.11.1731, Calaisis, Diocèse de Boulogne(-sur-Mer); c. Premières Vœux 25.11.1748. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
413. Le Gué, Jean-Marie; b. 16.6.1732, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 29.9.1753. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
414. Le Guell, Jean-Baptiste; b. 27.2.1732, Diocèse de Saint-Malo; c. Premières Vœux 19.9.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
415. Guérin, Joseph-André; b. 24.11.1714, Diocèse de Sées; c. Profès des 4 Vœux 2.2.1751; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
416. d'Hommey, Jacques; b. 25.8.1732, Juignette, près l'Aigle, Diocèse d'Evreux; c. Premières Vœux 8.12.1751. Écolier approuvé; d. Nevers, Collège; e. Régent de 5^e.
417. Le Huger, Jean-François; b. 12.1.1733, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 19.9.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
418. du Jardin, Jacques-Médard; b. 12.8.1736; c. Premières Vœux 9.9.1760. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
419. Joly, Barthélemy; b. 16.9.1731, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 19.9.1752. Écolier; d. Paris, Collège.
420. Kermarec, Charles; b. 27.10.1733, Diocèse de Quimper; c. Premières Vœux 2.10.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
421. Kermarec, Pierre; b. 10.12.1734, Brest; c. Premières Vœux 20.10.1759. Écolier approuvé; d. Hesdin, Collège; e. Régent de 3^e.
422. Lagrée, Barthélemy; b. 20.5.1734, Brest; c. Premières Vœux 13.10.1755. Écolier approuvé; d. Compiègne, Collège; e. Professeur de 5^e et de 4^e.
423. Lasneau, Michel-Pierre; b. 29.9.1735, Diocèse d'Orléans; c. Premières Vœux 30.9.1752. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
424. de Lavau, Jean; b. 14.4.1741, Tours; c. Premières Vœux 22.9.1760. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
425. Leulier, Charles; b. 12.4.1734, Diocèse d'Amiens; c. Premières Vœux 13.9.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
426. Le Livec, Louis, dit de Trezurein; b. 27.9.1733, Quimper; c. Premières Vœux 11.10.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
427. Lolier, Pierre; b. Aurillac, 34 ans; c. Premières Vœux 1748. Écolier approuvé; d. La Rochelle, Collège; e. Professeur de Philosophie.
428. Longbois, Pierre-Achilles; b. 18.4.1736, Diocèse de Nevers; c. Premières Vœux 17.9.1755. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.

429. de Lurienne, Georges-Charles; b. 24.1.1732, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 29.8.1752. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
430. Magherman, Basile; b. 27.11.1729, Melden-en-Flandre, Diocèse de Malines (Mechelen); c. Premières Vœux 30.9.1750. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
431. Maillard de La Souchais, Charles; b. 20.8.1734, Nantes; c. Premières Vœux 11.10.1754. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Préfet de Chambre aux Pensionnaires.
432. Malescot, Sébastien-François; b. 22.4.1743, Morlaix; c. Premières Vœux 10.10.1760. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
433. Le Marchand, Pierre; b. Januar 1734, Diocèse de Rouen; c. Premières Vœux 29.8.1752. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
434. de La Marche, Jean-François; b. 24.10.1700; c. Premières Vœux 25.10.1717. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
435. Mareschal d'Audeux, Ambroise-Bruno; b. 21.4.1706, Besançon; c. Profès des 4 Vœux 15.8.1739; d. Lyon, Noviciat; e. Précédemment mis dans le Noviciat de Lyon pour donner les Retraites, etc. Du mois de Janvier 1762, Recteur du Collège de Grenoble.
436. Michaelis, Nicolas; b. 10.10.1732, Duché de Luxembourg; c. Premières Vœux 30.9.1753. Écolier; d. Paris, Collège.
437. Le Moine des Bruères, Michel-Marie; b. 13.2.1735, Rennes; c. Premières Vœux 13.11.1756. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
438. Moison, Armand-Jean; b. 27.3.1733, Euacé, Diocèse de Rennes; c. Premières Vœux 21.9.1755. Écolier approuvé; d. Eu, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
439. Montagne, Jean-Baptiste; b. 25.4.1703, Befort; c. Profès des Quatre Vœux 15.8.1738; d. Paris, Maison Professe; e. Procureur de la Province de Champagne.
440. Moore, François-Xavier; b. 15.4.1734, Dublin; c. Premières Vœux 14.8.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
441. Morlière, Charles-Alexandre; b. 29.6.1733, Autheuil, Diocèse de Beauvais; c. Premières Vœux 12.9.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
442. La Motterie, Henri-Louis-François; b. 18.2.1739, Carrouges, Diocèse de Sées; c. Premières Vœux 6.9.1758. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Régent de 5^e.
443. Moyens, Jean-Batiste; b. 27.7.1733, Warde, Maugere, près Breteuil, Diocèse d'Amiens; c. Premières Vœux 13.9.1752. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
444. Mulcaile, Jacques-Philippe; b. 6.5.1727, Irlande; c. Premières Vœux 24.1.1750. Écolier; d. Paris, Collège.
445. Paumier, Pierre-Thomas; b. 1.4.1730, Caen; c. Premières Vœux 30.9.1749. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Professeur de Logique.
446. Pautet, Gaspard; b. September 1738 en Bourgogne; c. Premières Vœux 26.9.1759. Écolier; d. Laon, Collège; e. Régent de 4^e.
447. Le Pelletier, Jean-Pierre-François; b. 10.1.1732, Diocèse d'Evreux; c. Premières Vœux 15.3.1752. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.

448. de Phleugny, Pierre; b. 2.3.1733, Orléans; c. Premières Vœux 30.10.1751. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
449. Pieffort, Armand-Henry; b. 8.8.1735, Diocèse d'Amiens; c. Premières Vœux 14.9.1757. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
450. de La Pommeraye, Robert; b. 10.10.1732, Diocèse de Bayeux; c. Premières Vœux 11.9.1755. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
451. Portois, Charles; b. 18.9.1728, Diocèse de Tournay; c. Premières Vœux 18.12.1751. Écolier; d. Paris, Collège.
452. Power, Jacques; b. 27.3.1725, Irlande; c. Profès des 4 Vœux 15.8.1758; d. Paris, Collège; e. Professeur de Philosophie.
453. Provenchère de Villiers, Pierre; b. 21.2.1740, Orléans; c. Premières Vœux 4.3.1757. Écolier; d. Paris, Collège; e. Régent de 3^e.
454. de Rameru, Antoine; b. 2.8.1731, Vannes; c. Premières Vœux 5.10.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
455. Rannou, Yves; b. 16.7.1737, Landiviziau, Diocèse de S. Pol-de-Léon; c. Premières Vœux 13.10.1755. Écolier approuvé; d. Hesdin, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
456. Regnault, Michel; b. 1708, Paroisse de Blancfort, Diocèse de Bourges; c. Premières Vœux 26.9.1726. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
457. de Ricquebourg, François; b. 30.4.1733, Vannes; c. Premières Vœux 16.4.1754. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
458. Rogalinski, Joseph; b. 22.11.1728, Pologne; c. Entré 11.8.1746; d. Paris, Maison Professe.
459. Rome, André; b. 10.12.1735, Diocèse du Puy; c. Premières Vœux 29.10.1756. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Régent de 3^e.
460. de Romecourt, François-Alexandre; b. September 1721, Bar-le-Duc; c. Entre Novembre 1740. Profès des Quatre Vœux; d. Chaumont-en-Bassigny, Collège; e. Procureur et Préfet des Classes.
461. Roussel, Nicolas-Charles; b. 20.8.1730, Elbeuf, Diocèse d'Evreux; c. Premières Vœux 29.8.1752. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
462. Le Roux, Jacques-Isidore; b. 27.4.1729, Diocèse d'Amiens; c. Premières Vœux 11.9.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
463. Le Roux, Jean-Pierre-Antoine; b. 17.1.1711, Caen; c. Premières Vœux 19.8.1730. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
464. Rozier, Benoît; b. 13.1.1733, Diocèse d'Orléans; c. Premières Vœux 7.9.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
465. Rozier, Michel; b. 29.1.1735, Orléans; c. Premières Vœux 2.9.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
466. La Sante, Gilles-Amedé; b. 22.12.1684, Diocèse de Vannes; c. Profès des 4 Vœux 2.2.1718; d. Paris, Collège; e. Ancien Professeur de Rhétorique.

467. Saroux, Julien-François; b. 9.1.1724, Hesdin, Diocèse de Saint-Omer; c. Premières Vœux 18.8.1745. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
468. Souciet, Jean; b. 20.10.1681, Diocèse de Bourges; c. Profès des 4 Vœux 15.8.1717. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
469. Steinsel, Nicolas; b. 22.6.1731, Luxembourg; c. Premières Vœux 1.10.1751. Écolier; d. Paris, Collège.
470. Strachan, Alexandre; b. 21.10.1727, Diocèse d'Aberdeen en Ecosse; c. Premières Vœux 11.5.1749. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
471. Le Tellier, Antoine-René; b. 5.12.1734, Argentan; c. Premières Vœux 7.11.1754. Écolier approuvé; d. Bourges, Collège; e. Régent de 3^e.
472. Thiebault, Louis; b. 29.1.1734, Metz; c. Premières Vœux 10.10.1757. Écolier approuvé; d. Nevers, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
473. du Thoya, Bonaventure; b. 8.9.1732, Diocèse de Saint-Pol-de-Léon; c. Premières Vœux 11.10.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
474. de La Toise, Théodore-Marie; b. 30.4.1731, Rennes; c. Premières Vœux 8.10.1750. Écolier; d. Paris, Collège.
475. Tridon, Pierre; b. 30.12.1738, Diocèse de Clermont; c. Premières Vœux 3.9.1759. Écolier approuvé; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
476. Vacquette du Cardonnoy, Jacques-Vincent-Marie; b. 18.4.1734, Amiens; c. Premières Vœux 5.6.1753. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Étudiant en Théologie.
477. Verron, Nicolas-Marie; b. 7.11.1740, Diocèse de Quimper; c. Premières Vœux 26.9.1759. Écolier approuvé; d. Paris, Collège; e. Régent de 4^e.
478. de Villeneuve, Louis; b. 26.2.1732, Diocèse de Nantes; c. Premières Vœux 10.10.1751. Écolier approuvé; d. Paris, Collège.
479. de Villeneuve, Mathurin; b. 19.12.1732, Rennes; c. Premières Vœux 18.10.1753. Écolier approuvé; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
480. Vintrigner, Nicolas; b. 25.11.1732, Neufchâteau/Lorraine, Diocèse de Toul; c. Premières Vœux Januar 1758. Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Théologie.
481. Viollet de La Frémonière, Pierre-Jean-Marie; b. 6.12.1735 Tours; c. Premières Vœux 25.1.1754. Écolier approuvé; d. Arras, Collège; e. Préfet de Chambre aux Pensionnaires.

II. Coadjuteurs temporels

1. Ansart, Jean-Florent; b. 15.1.1683, Diocèse d'Arras; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1722; d. La Flèche, Collège.
2. Arnavon, Laurent; b. 27.10.1723, Mormoiron, Comtat Venaissin, Diocèse de Carpentras; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1755; d. Lyon, Grand Collège; e. Tailleur.
3. Augereau, Pierre; b. 16.10.1730, Bordeaux; c. Entré 16.11.1754. Coadjuteur temporel; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Pourvoyeur.
4. de Bacq, Martin-Joseph-Xavier; b. 11.12.1731, Rouvilé, Diocèse de Beauvais; c. Premiers Vœux 22.3.1733. Coadjuteur temporel; d. La Flèche, Collège; e. Crédencier.

5. Balleux, François; b. 14.11.1733, Us, Diocèse de Rouen; c. Premiers Vœux 10.8.1758. Coadjuteur temporel; d. Amiens, Collège; e. Cuisinier.
6. Bellenoir, Hervé; b. 10.2.1699, Loc-Amand, Diocèse de Quimper; c. Coadjuteur temporel formé, 15.8.1730; d. Paris, Maison Professe.
7. Bertrand, Joseph; b. 7.10.1732, Saint-Étienne-de-Sors en Languedoc, Diocèse d'Uzez; c. Premiers Vœux 3.2.1757. Coadjuteur temporel; d. Lyon, Grand Collège; e. Employé à la régie des biens de Roye et précédemment Tailleur à la Pension.
8. Blyde, Joseph; b. 1727. Comté d'Yorck/Großbritannien; c. Entré 1755. Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
9. Bongiraud, Charles; b. 16.11.1725, Gevaudan; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1760; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Dépensier dans la Maison des Pensionnaires.
10. Boudet, Antoine; b. 13.2.1720, Diocèse de Reims; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1754; d. Moulins, Collège; e. Gérant le Prieuré de Chantelle.
11. Boullet, Thomas; b. 2.5.1736, Beauvais; c. Premiers Vœux 26.10.1757. Coadjuteur temporel; d. Moulins, Collège; e. Sacristain, Couturier, Infirmier.
12. Bouquet, Jacques; b. 6.2.1739, Saint-Flour; c. Premiers Vœux 29.10.1761 au Collège de Tournon. Coadjuteur temporel; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Cuisinier.
13. Le Bourg, Jean; b. 25.1.1704, Paris; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1737; d. Paris, Maison Professe; e. Apothicaire.
14. Bouvier, Joseph; b. 19.2.1719, Comtat Venaissin, Diocèse d'Orange; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1755; d. Paris, Maison Professe; e. Compagnon du Procureur de la Province de Lyon.
15. Bouvier, Joseph; b. 29.3.1739, Mornas, Comtat Venaissin, Diocèse d'Orange; c. Premiers Vœux 8.2.1761, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Grand Collège; e. Cuisinier.
16. Breda, Gaspard; b. 1726, Hollande; c. Entré 1754, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
17. Bregand, Honoré; b. 31.3.1720, Aussonne; c. Entré 7.9.1742. Coadjuteur temporel formé; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Chambéry pour y rester.
18. Brenier, Jean-Baptiste; b. 10.8.1730, Paroisse des Loges, Diocèse de Langres; c. Premiers Vœux 6.7.1760, Coadjuteur temporel; d. Bourges, Collège; e. Cuisinier.
19. Carton, Pierre-Antoine; b. 10.10.1732, Boiry Sainte-Riترude, Diocèse d'Arras; c. Premiers Vœux 5.7.1759. Coadjuteur temporel; d. Paris, Collège; e. Régissant la Maison de Gentilly, dépendante du Collège de Paris.
20. Chabert, Jacques; b. 12.12.1731, Châlons-sur-Saône; c. Premiers Vœux 28.7.1756. Coadjuteur temporel; d. Mâcon, Collège; e. Tailleur.
21. Chabert, François-Michel; b. 1.4.1740, Embrun; c. Premiers Vœux 8.11.1760, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Noviciat; e. Cuisinier.
22. Charbonnier, Pierre; b. Juli 1731, Barbonville, Diocèse de Toul; c. Premiers Vœux 1.9.1753, Coadjuteur temporel; d. Auxerre, Collège; e. Cuisinier, Dépensier, Jardinier.
23. Charelle, Jean-Baptiste; b. 21.2.1736, Pillon, dépendance de Verdun-sur-Meuse; c. Premiers Vœux 1.4.1760, Coadjuteur temporel; d. Bar-le-Duc, Collège; e. Couturier et Sacristain.

24. Le Chée, Jacques, dit Le Chaix; b. 3.1.1732, Cœn, Diocèse de Saint-Brieux; c. Premiers Vœux 8.10.1756, Coadjuteur temporel; d. La Flèche, Collège; e. Tailleur.
25. Cochet, Augustin-François; b. 28.2.1716, Arras; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1752; d. Bourges, Collège; e. Acheteur.
26. Dansette, Pierre; b. 4.9.1705, Quesnoy-sur-la-Deute, près Lille-en-Flandre; c. Entré 20.11.1729, Coadjuteur temporel formé; d. Bethune, Collège; e. Sacristain et Portier.
27. Dordin, Dominique; b. Saucour/Cambresis, 64 ans; c. Entré 25.1.1725, Coadjuteur temporel formé; d. Aire, Collège; e. Sacristain et Portier.
28. Doussain, Louis; b. Saintes, 72 ans; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1723; d. Poitiers, Collège; e. Sacristain.
29. Doussous, Blaise; b. Bordeaux, 31 ans; c. Premiers Vœux 1760, Coadjuteur temporel; d. La Rochelle, Collège; e. Cuisinier.
30. Duchon, Jacques; b. 26.8.1735, Ambert/Basse-Auvergne; c. Premiers Vœux 11.9.1758, Coadjuteur temporel; d. Mauriac, Collège; e. Sacristain, Couturier, Cuisinier.
31. Duez, Jean-Baptiste; b. 14.3.1723, Angre; c. Entré 16.4.1755, Coadjuteur temporel; d. Bethune, Collège; e. Tailleur et Infirmier.
32. Dufour, Jean; b. 1726, Artois, Jurisdiction de Saint-Pol; c. Entré 1748, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
33. Dumont, Bertrand; c. Coadjuteur temporel; d. Angoulême, Collège.
34. Dupré, Jacques-Julien; b. 14.3.1731, Rennes; c. Premiers Vœux 26.3.1756, Coadjuteur temporel; d. Tours, Collège; e. Pourvoyeur.
35. Estelon, Charles; b. 12.5.1719, Comtat Venaissin; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1756; d. Mâcon, Collège; e. Cuisinier.
36. Fatré, Martin; b. 17.11.1706, Blandin, Jurisdiction de Lille-en-Flandre; c. Entré 10.4.1738, Coadjuteur temporel formé; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
37. Le Febvre, Nicolas; b. Tournay, 70 ans; c. Entré ca. 1719, Coadjuteur temporel formé; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
38. Fichelle, Pierre; b. 15.10.1716, Cisoing, Jurisdiction de Lille-en-Flandre; c. Entré 4.3.1743, Coadjuteur temporel formé; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
39. Frenet, Jean; b. 21.11.1704, Saint-Laurent, Diocèse de Treves; c. Coadjuteur temporel formé, 2.2.1747; d. Langres, Collège; e. Dépensier, Jardinier, Cuisinier.
40. Garenc, Denis; b. 1.12.1691, Pezenas; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1729; d. Lyon, Grand Collège; e. Employé à la Pharmacie.
41. Géé, Henry, dit Gex; b. 1710, Liège; c. Entré 1740. Coadjuteur temporel formé; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
42. Ghislain, Louis; b. 36 ans, Hollain, près S. Amand, en Flandre; c. Entré 27.3.1749, Coadjuteur temporel formé; d. Aire, Collège; e. Couturier, Pourvoyeur, Dépensier.
43. Girardot, Claude-Ignace; b. 19.5.1737, Mortaud, en Franche-Comté; c. Premiers Vœux 1.3.1758, Coadjuteur temporel; d. Roanne, Collège; e. Cuisinier.
44. Graverot, Jean-Baptiste; b. 10.6.1690, Paris; c. Coadjuteur temporel; d. La Flèche, Collège.

45. Henry, François; b. 8.3.1735, Rumignies près Tournay; c. Entré 5.4.1758, Coadjuteur temporel; d. Bethune, Collège; e. Cuisinier, Jardinier.
46. L'Hote, Antoine; b. 15.2.1733, Salins, Diocèse de Besançon; c. Premiers Vœux 23.6.1760, Coadjuteur temporel; d. Moulins, Collège; e. Cuisinier.
47. Jouan, Étienne; b. 22.2.1732, Paroisse de Saint-Thegounnec, Diocèse de León, en Bretagne; c. Premiers Vœux 4.2.1759, Coadjuteur temporel; d. Paris, Maison Professe; e. Cuisinier.
48. Juveneton, Julien; b. 21.11.1731, Bourg de Serre, en Dauphiné, Diocèse de Vienne; c. Premiers Vœux 30.12.1753, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Noviciat; e. Tailleur et Infirmier.
49. Lepin, Claude; b. 27.9.1693, Saint-Verand, en Lyonnais; c. Coadjuteur temporel formé, 15.9.1731; d. Lyon, Grand Collège.
50. Leschevin, Jacques; b. 14.9.1710, S. Pierre du Bosroger, Diocèse de Rouen; c. Coadjuteur temporel formé, 2.2.1753; d. Paris, Collège; e. Crédencier.
51. du Lignon, Jean; b. September 1724, Roche-Foucault en Angoumois; c. Coadjuteur temporel formé, 15.8.1761 au Collège d'Angoulême; d. Angoulême, Collège; e. Régisseur de la Terre de Mazotte, Paroisse de Segonsac, en Angoumois.
52. Livesay, Jacques; b. 54 ans, Comté de Lancaster en Angleterre; c. Entré 1737, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
53. Livesay, Jean; b. 1712, Angleterre; c. Entré 1737, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
54. Maréchal, Thomas; b. 15.5.1706, Louiete-Saint-Pierre, Duché de Luxembourg; c. Entré 2.4.1734, Coadjuteur temporel formé; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
55. Monnet, Joseph-Marie; b. 24.3.1738, Cuizeaux en Bourgogne; c. Premiers Vœux 25.1.1761, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Grand Collège; e. Ayant soin du Linge.
56. Noulan, Guillaume; b. 39 ans, Dublin en Irlande; c. Premiers Vœux 13.11.1753, Coadjuteur temporel; d. Poitiers, Séminaire et Collège Irlandois; e. Dépensier.
57. Olivier, Jean; b. 21.7.1731, Diocèse d'Orange; c. Premiers Vœux 17.8.1754, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Grand Collège; e. Employé à la régie des Priurés de Tance, Unière et S. Julien, que les (...) Jésuites ont dit être unis au Grand Collège de Lyon.
58. Padbury, Thomas; b. 48 ans, Comté d'Oxford; c. Entré 1754, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
59. Paumier, François; b. 21.11.1714, Grand-Failly, Diocèse de Trèves; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1752; d. Langres, Collège; e. Sacristain, Couturier, Crédencier, Infirmier.
60. Raby, Pierre; b. 6.1.1733, Village Desbriant, Paroisse de Jullinac, Diocèse d'Angoulême; c. Premiers Vœux 6.1.1756, Coadjuteur temporel; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Cuisinier et Couturier.
61. Revol, Étienne; b. 10.8.1717, Chapelle-en-Vercor en Dauphiné; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1750; d. Lyon, Grand Collège; e. Employé à la Pharmacie.
62. Richard, Louis; b. 18.4.1682, Caen; c. Coadjuteur temporel formé, 2.2.1720; d. La Flèche, Collège.
63. Rinsoz, Jacques; b. 18.12.1708, Chardonne, Canton de Berne; c. Coadjuteur temporel formé, 2.2.1755; d. La Flèche, Collège.

64. du Roisin, Jacques; b. Hollain, près Saint-Amand, 31 ans; c. Entré 14.3.1756, Coadjuteur temporel; d. Aire, Collège; e. Cuisinier.
65. Rollet, Jean; b. 14.3.1731, Crément en Franche-Comté; c. Premiers Vœux 1.3.1755, Coadjuteur temporel; d. Lyon, Grand Collège; e. Cuisinier.
66. Ronelle, Louis; b. 29.9.1733, Village de Mercatel près Arras; c. Premiers Vœux 1756, Coadjuteur temporel; d. Hesdin, Collège. Sorti depuis le Procès-Verbal dressé au Collège d'Hesdin le 28 Mai 1762; e. Chargé de tous les Offices du Collège.
67. Roux, Pierre; b. 20.3.1708, Prolenc, Diocèse d'Orange; c. Coadjuteur temporel formé 15.8.1742; d. Lyon, Grand Collège; e. Infirmier.
68. Le Roux, Louis; b. 9.5.1733, Hennebont, Diocèse de Vannes; c. Premiers Vœux 1.3.1757, Coadjuteur temporel; d. Paris, Collège; e. Couturier des Pensionnaires.
69. Stevens, Adrien; b. 63 ans, Gravelines; c. Entré ca. 1725, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
70. Thibault, Claude; b. 17.1.1709, Rouen; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1740; d. La Flèche, Collège; e. Sacristain.
71. Thouvenin, Charles; b. Oktober 1739, Lupecourt, Pays du Vermois en Lorraine, Diocèse de Toul; c. Premiers Vœux 19.3.1760, Coadjuteur temporel; d. Sens, Collège; e. Dépensier, Cuisinier, Jardinier.
72. Tucker, Robert; b. 1710, Angoulême; c. Entré 1752, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Anglois.
73. Violleteau, Nicolas; b. 8.12.1717, Sables d'Olonne; c. Coadjuteur temporel formé 21.2.1751; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Compagnon du Syndic du Collège.
74. Vitu, Jean-Jacques; b. 17.9.1709, Laon; c. Coadjuteur temporel formé, 14.8.1744; d. Paris, Maison Professe; e. Compagnon du Procureur de la Mission d'Orient.
75. Voguet, Henry; b. Mai 1714, Amelle/Barrois; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1750; d. Chalons, Collège; e. Couturier et Sacristain.
76. Watier, Maurice; b. 30.11.1708, Billy, près Mangiennes, Diocèse de Verdun; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1744; d. Paris, Maison Professe; e. Compagnon du Procureur de la Mission de l'Amérique Meridionale.
77. de Werpe, Jean-Baptiste; b. 27.1.1729, Roubaix, Jurisdiction de Lille/Flandre; c. Entré 1.6.1752, Coadjuteur temporel; d. Saint-Omer, Collège Wallon.
78. Wordeman, Gaspard-Florent; b. 6.3.1719, Osnabrück; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1755; d. La Flèche, Collège; e. Tailleur des Pensionnaires.
79. Baudet, Antoine; b. 13.2.1720, Sévigny, Diocèse de Reims; c. Coadjuteur temporel 10.9.1746; d./e. Demeuroit dans le Ressort de la Cour, au mois de Novembre 1761.
80. Besse, Pierre; b. 4.8.1707 en Berry; c. Coadjuteur temporel formé, 15.8.1739; d. Lyon, Petit Collège; e. Sacristain et Portier.
81. Cordivalle, Antoine; b. 17.10.1728, Saquenay, Diocèse de Langres; c. Premiers Vœux 31.5.1758, Coadjuteur temporel; d. Paris, Collège; e. Cuisinier.
82. Hervé, Yves; b. November 1691, Ploumelio, Diocèse de Tréguier; c. Coadjuteur temporel formé, 15.8.1731; d. Moulins, Collège; e. Compagnon du Procureur.

83. Huaux, Jean; b. 3.2.1722, Chimais, Diocèse de Liège; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1760; d. La Flèche, Collège; e. Acheteur.
84. Lance, Nicolas; b. Juni 1683, Arroué, Lorraine; c. Coadjuteur temporel formé, 15.8.1722; d. Reims, Collège.
85. de Lestré, Alexandre; b. 8.5.1729, Diocèse d'Arras; c. Premiers Vœux 4.12.1754, Coadjuteur temporel; d. La Flèche, Collège; e. Cuisinier.
86. du Mesnis, Simon; b. 24.3.1692, Guercheville, Diocèse de Sens; c. Coadjuteur temporel formé 2.2.1735; d. La Flèche, Collège.
87. Viguer, Jean; c. Coadjuteur temporel; d. Clermont-Ferrand, Collège; e. Cuisinier.

III. Novices Écoliers

1. Fiard, Emmanuel Georges; b. 25.12.1745, Besançon; c. Novice Écolier; d. Lyon, Grand Collège. Envoyé à Dôle pour y rester; e. Étudiant en Philosophie.
2. Grinne, Martin-François; b. 31.10.1740, Vannes; c. Entré 23.9.1759. Novice Écolier. Renvoyé; d. Orléans, Collège; e. Régent de 5^e.
3. de Leyre, Arnaud; b. 2.10.1735, Portels, Diocèse de Bordeaux; c. Novice Écolier; d. Aurillac, Collège; e. Régent de 5^e.
4. Poulet, Joseph; b. Oktober 1740, Dompaire-en-Lorraine; c. Entré Sept. 1760. Novice Écolier; d. Chaalons, Collège; e. Régent de 5^e et 6^e.
5. Rolin, Nicolas; b. September 1736, Jehonville, Duché de Bouillon; c. Entré Oktober 1759. Novice Écolier. Ses Vœux sont suspendus; d. Chaalons, Collège; e. Régent de 4^e.
6. Andrieux, René-Marie; b. 16.2.1742. Rennes; c. Entré 27.9.1761. 1^{er}: 4.10.1761. 2^e: 27.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
7. Augis, François-Marie; b. 22.9.1735. Guingamp, Diocèse de Tréguier; c. Entré 27.9.1759. Novice Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
8. Belloir, Louis-Pierre; b. 7.7.1737, Diocèse de Rennes; c. Entré 11.9.1760. 1^{er}: 18.9.1760. 2^e/3^e/4^e: 14.9.1761, 11.9.1761, 11.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophie de deux ans.
9. Boissy, Étienne; b. 19.12.1740, Joigny; c. Entré 29.9.1760. 1^{er}: 8.10.1760. 2^e/3^e/4^e: 31.3.1761, 2.10.1761, 29.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
10. Brindjonc, Jean; b. 9.1.1739. Diocèse de Saint-Malo; c. Entré 11.9.1760. 1^{er}: 18.9.1760. 2^e/3^e/4^e: 14.3.1761, 11.9.1761, 11.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophie de deux ans.
11. By, Jean-Philippe, dit Boutier; b. 4.6.1743, Dôle, en Franche-Comté; c. Entré 10.8.1759. Novice Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
12. Chaillou, François-Joseph; b. 6.4.1743. Diocèse de Saint-Pol-de-Léon; c. Entré 11.10.1759. Novice Écolier; d. Paris, Collège.
13. Le Cloarec, François; b. 12.8.1739, Diocèse de Quimper; c. Entré 20.11.1760. 1^{er}: 24.11.1760. 2^e/3^e: 15.6. und 2.12.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
14. Collas du Bignon, Charles-René; b. 25.8.1743, Mayenne; c. Entré 15.10.1761. Examen 23.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.

15. Coquerel, Augustin-Mathurin; b. 1.12.1746, Elven, Diocèse de Vannes; c. Entré 15.10.1761. Examen 23.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe d'un an.
16. Delmas, Blaise; b. 19.2.1744, Diocèse de Toulouse; c. Entré 22.9.1761. 1^{er}: 29.9.1761. 2^e: 27.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
17. de Falguières, François; b. 28.11.1741, Diocèse de Chaalons; c. Entré 9.9.1761. 1^{er}: 18.9.1761. 2^e: 9.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
18. Follain de Sainte-Marie, Nicolas-Xavier; b. 21.12.1738, Grandville, Diocèse de Coutances; c. Entré 13.9.1760. 1^{er}: 20.9.1760. 2^e–4^e: 14.3., 15.9.1761, 13.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
19. du Fresche, François-Louis; b. 23.8.1740, Diocèse de Vannes; c. Entré 11.9.1760. 1^{er}: 19.9.1760. 2^e–4^e: 14.3.1761, 11.9.1761, 11.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
20. du Fresche de La Villorion, Étienne Auguste; b. 5.4.1742, Diocèse de Vannes; c. Entré 11.9.1760. 1^{er} Examen 19.9.1760. 2^e–4^e Examen: 14.3.1761, 23.9.1761, 11.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
21. Frogerays, Hiacinthe-Vincent; b. 19.10.1743, Quimperlé, Diocèse de Quimper; c. Entré 15.10.1761. Examen 23.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
22. de Gastel, Michel-Joseph; b. 14.1.1744, Diocèse de Bourges; c. Entré 27.9.1761. 1^{er} Examen 4.10.1761. 2^e Examen: 27.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
23. Godin, Jean; b. 25.8.1742, Nevers; c. Entré 14.8.1760. 1^{er} Examen 19.8.1760. 2^e–4^e Examen: 14.2.1761, 14.8.1761, 14.2.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
24. Guélat, François-Joseph; b. 8.10.1736, Porrentruy, Diocèse de Besançon; c. Entré 18.11.1759. Novice Écolier; d. Eu, Collège; e. Régent de 5^e et 4^e.
25. L'Hoste, Félix; b. Oktober 1740, Porrentruy, Diocèse de Besançon; c. Novice Écolier; d. Charleville, Collège; e. Régent de 5^e.
26. Jollivet, Jean-Baptiste; b. 20.7.1742, Diocèse de Bourges; c. Entré 27.9.1759. Novice Écolier; d. Paris, Collège.
27. Jussel, François; b. 4.5.1740, Amonce en Lorraine, Diocèse de Toul; c. Entré 25.2.1760. 1^{er} Examen 29.2.1760. 2^e–4^e Examen: 10.9.1760, 1.3.1761, 1.9.1761. Novice Écolier; d. Arras, Collège; e. Régent du 5^e.
28. Lagrée, Joseph-Julien; b. 12.1.1742, Brest; c. Entré 22.9.1761. 1^{er} Examen 29.9.1761. 2^e Examen: 27.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
29. des Lonchamps, François-Henry; b. 16.11.1744, Caen; c. Entré 15.9.1759. Novice Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
30. Loscun, Pierre-Alexis; b. 18.5.1744, Morlaix; c. Entré 28.9.1760. 1^{er} Examen 7.10.1760. 2^e–3^e Examen: 25.4.1761, 28.9.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
31. Macquin, Denis; b. 3.1.1739, Meaux; c. Entré 9.9.1760. 1^{er} Examen 19.9.1760. 2^e–4^e Examen: 14.3.1761, 11.9.1761, 9.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
32. La Marre, Michel-Robert; b. 1742, Martinique; c. Entré 22.9.1761. Examen 29.9.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.

33. Mocaer, Henry-Marie; b. 21.5.1741, Brest; c. Entré 15.10.1761. Examen 23.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
34. Morel, René-François; b. 25.8.1742, Alençon; c. Entré 24.9.1758. Novice Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
35. Le Moigne, Jean-Ignace; b. 1.12.1741, Vitré, Diocèse de Rennes; c. Entré 11.9.1760. 1^{er} Examen 19.9.1760. 2^e–4^e Examen: 14.3.1761, 11.9.1761, 11.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
36. Noailles, Pierre; b. 22.12.1737, Elven, Diocèse de Vannes; c. Entré 29.9.1760. 1^{er} Examen 8.10.1760. 2^e–4^e Examen: 31.3.1761, 2.10.1761, 29.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
37. Pieffort, Casimir-Hippolyte; b. 19.2.1744, Eu; c. Entré 2.10.1761. Examen 8.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
38. du Quesnoy, François-Valentin; b. 9.10.1741, Diocèse d'Amiens; c. Entré 28.9.1760. 1^{er} Examen 8.10.1760. 2^e–3^e Examen: 1.4.1761, 17.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
39. Ravion, Georges; b. 17.5.1742, Beaugency; c. Entré 13.11.1759. Novice Écolier; d. Hesdin, Collège; e. Régent de 5^e.
40. Regnault, Laurent; b. 13.1.1739, Caudebec; c. Entré 28.9.1760. 1^{er} Examen 12.10.1760. 2^e–4^e Examen: 1.4.1761, 28.9.1761, 29.3.1762. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe de deux ans.
41. de La Roche, Pierre; b. 31.10.1741, Diocèse du Mans; c. Entré 9.10.1759. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat.
42. Rocher, Étienne-François; b. 15.7.1744, Saint-Malo; c. Entré 8.10.1761. Examen 14.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
43. Rosselle, Jean-Baptiste; b. 13.7.1744, Lyon; c. Entré 25.10.1760. 1^{er} Examen 29.10.1760. 2^e–3^e Examen: 2.5.1761, 28.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Philosophe d'un an.
44. de Schodt, Pierre-Ignace; b. 24.5.1743, Saint-Omer; c. Entré 17.10.1760. 1^{er} Examen 21.10.1760. 2^e–3^e Examen: 18.4.1761, 17.10.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat; e. Rhétoricien.
45. Trapes, Jean-Baptiste; b. 12.6.1739, Bessodès-en-Rouergue; c. Novice Écolier; d. Mauriac, Collège; e. Régent de 5^e.
46. Tuault, Guillaume-Marie; b. 7.2.1743, Plœrmel, Diocèse de Saint-Malo; c. Entré 15.11.1759. Novice Écolier; d. Bourges, Collège; e. Régent de 5^e.
47. Valleray, Joachim-Michel-Pierre; b. 16.7.1740, Château-Giron, Diocèse de Rennes; c. Entré 13.9.1759. Novice Écolier; d. La Flèche, Collège; e. Étudiant en Philosophie.
48. de Villeneuve des Granges, Laurent; b. 26.12.1731, Château-du-Bois-Lamy dans la Marche, Diocèse de Limoges; c. Entré 9.11.1752. Novice Écolier; d. Compiègne, Collège; e. Professeur de Rhétorique.
49. David, Louis; b. 26.7.1737, Diocèse de Rouen; c. Entré 18.11.1761. Examen, à demandé d'être admis le 21.11.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat.
50. Martin, Jacques-Claude; b. 4.4.1743, Pontoise; c. Entré 15.12.1761. Examen, à demandé d'être admis le 17.12.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat.

51. Piquesarry, Armand-Norbert; b. 19 ans, Diocèse de Bayonne; c. Entré 15.12.1761. Examen, à demandé d'être admis le 24.12.1761. Novice Écolier; d. Paris, Noviciat.

IV. Novices Coadjuteurs temporels

1. Deru, Charles-Romain; b. 1.2.1731, Paroisse de Fonqueviller, Diocèse d'Arras; c. Entré 18.10.1759. Novice Coadjuteur temporel. Sorti; d. Orléans, Collège; e. Cuisinier.
2. Sabrié, Guillaume; b. 28.2.1735, Galiche, Diocèse de Cahors; c. Novice Coadjuteur temporel. Renvoyé; d. Aurillac, Collège; e. Couturier et Cuisinier.
3. Boidin, Louis; b. 28.9.1732, Hautecloque, Diocèse de Boulogne-sur-Mer; c. Entré 4.5.1761. 1^{er} Examen: 9.5.1761. 2^e: 7.11.1761. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
4. Carbonnier, Antoine; b. 4.9.1736, Coucy-le-Château, Diocèse de Laon; c. Entré 2.3.1760. Novice Coadjuteur temporel; d. Eu, Collège.
5. Compere, Jacques-Barthélemy; b. Isle-d'Oleron, 24 ans; c. Entré 1760. Novice Coadjuteur temporel; d. Poitiers, Collège; e. Cuisinier.
6. Duval, Charles; b. 16.5.1736, Quebec; c. Entré 16.7.1761. 1^{er}: 17.7.1761. 2^e: 1.2.1762. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
7. Le Gay, Antoine-Joseph; b. 1.12.1736, Aix-en-Göelle, Diocèse d'Arras; c. Entré 27.7.1760. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
8. de Lattre, Pierre-Ignace; b. 13.9.1739, Arras; c. Entré 3.4.1761. 1^{er}: 10.4.1761. 2^e: 17.10.1761. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
9. Lisqué, François-Joseph; b. Alsace, 23 ans; c. Novice Coadjuteur temporel; d. Laon, Collège; e. Sacristain et Tailleur.
10. Le Merchier, Antoine, dit Le Mercier; b. 18.4.1740, Paroisse de Guibermesnil, Diocèse d'Amiens; c. Entré 17.8.1759. Novice Coadjuteur temporel; d. La Flèche, Collège; e. Infirmier.
11. Petit, Jean-Baptiste; b. 15.6.1737. Issoudun; c. Entré 26.4.1759. Novice Coadjuteur temporel; d. Compiègne, Collège; e. Chargé de tous les Offices temporels du Collège.
12. Le Roy, Charles-François; b. 16.6.1732, Teneur, Diocèse de Boulogne-sur-Mer; c. Entré 15.6.1761. 1^{er}: 17.6.1761. 2^e: 27.12.1761. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
13. Thiriet, Charles; b. Januar 1736, Mezières, près Pont-à-Mousson; c. Novice Coadjuteur temporel; d. Reims, Collège; e. Cuisinier.
14. de Werpe, Ignace-Joseph; b. 15.10.1736, Roubaix, Diocèse de Tournay; c. Entré 13.9.1760. 1^{er} Examen: 20.9.1760. 2^e/3^e/4^e: 14.3.1760, 15.9.1761 und 13.3.1762. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
15. Deville, Jacques-Francois; b. 14.9. Berlin, Diocèse Brandenburg, 31 ans; c. Entré 28.12.1761. 1^{er} Examen: 2.1.1762. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.
16. Le Fevre, Guillaume; b. Paroisse de Bricy-en-Beauce, diocèse d'Orléans, 21 ans; c. Examen, à demandé d'être admis le 5.11.1761; d. Paris, Noviciat.
17. Roussel, Nicolas-Joseph; b. 21.6.1739, Bapaume; c. Entré le 19.11. Examen (...) 26.11.1761. Novice Coadjuteur temporel; d. Paris, Noviciat.

1^{er} Examen: à demandé d'être admis au Noviciat.
2^e/3^e/4^e Examen: à persévétré lors de chacun.

V. Données

1. Gontard, Claude; b. 68 ans, Paroisse de S. Bonnet, au-dessus de Changy-en-Bourgogne; c. Donné; d. Roanne, Collège; e. Servant la Maison depuis quarante ans.
2. Sané, Hilaire; b. 63 ans, Xaintonge; c. Donné, par acte du 20.1.1756 au Prieuré de Ligugé dépendant du Collège de Poitiers; d. Poitiers, Collège.
3. Texier, Michel; b. 29.9.1712, Paroisse S. Nicolas-de-la-Cheze-le-Vicomte, Diocèse de Luçon; c. Donné; d. Fontenay-le-Comte, Collège; e. Ancien domestique au Séminaire de Luçon et au Collège de Fontenay-le-Comte.